



# RAPPORT DE GESTION 2020

*« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »*

- Françoise Dolto



## AU CONSEIL COMMUNAL

### **2020, une année très particulière...**

Le 25 février 2020, la Suisse enregistrait le premier décès dû au COVID-19, dans le Canton du Tessin. L'Italie avait quelques jours auparavant constaté également la propagation de ce nouveau virus sur son territoire. Puis très rapidement, trois jours après les premières mesures exceptionnelles du 13 mars, le Conseil fédéral qualifiait la situation en Suisse de « situation extraordinaire » au sens de la Loi sur les épidémies.

Tous les secteurs économiques, associatifs, sociaux et sanitaires ainsi que les services publics sont depuis lors touchés et les libertés individuelles restreintes. Alors que la Confédération et les Cantons se coordonnaient pour lutter contre la pandémie, la Ville de Gland, à son niveau, s'est engagée également pour soutenir sa population et son économie.

En effet, les besoins des personnes à risque, tout particulièrement ceux des aînés auxquels il était conseillé de rester à la maison et d'éviter de fréquenter les commerces, ont encouragé la Municipalité et l'Administration à mettre sur pied l'action Gland-solidaire. La Municipalité a également participé à l'action de l'AEGR (Association économique de Gland et Région) qui a consisté en la vente de réservations de produits sous forme de BONS en faveur des commerces glandois.

En dehors de ces actions particulières, la pandémie a encouragé les services communaux à se réinventer chaque fois que c'était possible, dans la limite des directives fédérales et cantonales. Ces pages soulèveront quelque peu le voile sur les activités d'une administration éparpillée dans le territoire, mais surtout démontreront que malgré la situation sanitaire les prestations ont pu être fournies à la population. L'année 2020 aura été également marquée par le lancement ou la concrétisation de beaux projets.

La Municipalité exprime sa reconnaissance à l'adresse de toutes ses collaboratrices et tous ses collaborateurs qui se sont investis pour que le service public reste accessible à Gland et poursuive sa mission auprès de la population.

La Municipalité

▶	<b>LA VILLE DE GLAND EN 2020</b>	<b>6</b>
▶	<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	<b>8</b>
	LEGISLATURE 2016 - 2021	10
	REPARTITION DES SIEGES	10
	BUREAU DU CONSEIL	10
	COMPOSITION DES COMMISSIONS	11
	MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2019	13
	SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL	13
	RESUME DES DECISIONS	14
▶	<b>MUNICIPALITE</b>	<b>22</b>
	LEGISLATURE 2016 - 2021	24
	ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE	26
	LA VISITE DU PREFET	29
	RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES	29
	AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER	29
▶	<b>SECRETARIAT MUNICIPAL</b>	<b>30</b>
	OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES	33
	OFFICE DE LA COMMUNICATION	37
	PROMOTION ECONOMIQUE	39
	OFFICE INFORMATIQUE	40
	DOMAINES	41
	ARCHIVES COMMUNALES	42
▶	<b>SERVICE DE LA POPULATION</b>	<b>44</b>
	OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS	46
	SECRETARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION	47
	SECURITE PUBLIQUE	49
	AFFAIRES SOCIALES, CULTES	51
	LOGEMENT	52
	SANTE	53
	SPORT	54
▶	<b>SERVICE DES FINANCES</b>	<b>56</b>
	SERVICE DES FINANCES	58
▶	<b>SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME</b>	<b>62</b>
	POLICE DES CONSTRUCTIONS	64
	BATIMENTS COMMUNAUX	65
	CONSOMMATION D'ENERGIE	68
	CITE DE L'ENERGIE	71
	URBANISME	75

▶	<b>SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>78</b>
	RESEAU ROUTIER _____	80
	ECLAIRAGE PUBLIC _____	81
	RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX _____	82
	RESEAU D'EAU SOUS PRESSION _____	83
	GESTION DES DECHETS _____	85
	ENVIRONNEMENT _____	87
	INFRASTRUCTURES COMMUNALES _____	89
▶	<b>SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE</b>	<b>90</b>
	OFFICE DE L'ENFANCE _____	92
	BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE _____	94
	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES _____	95
	OFFICE DE LA JEUNESSE _____	98
	MANIFESTATIONS _____	102
▶	<b>SERVICE DE LA CULTURE</b>	<b>104</b>
	LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS _____	106
	LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION _____	108
	LIEUX CULTURELS _____	110
	LA COORDINATION D'EVENEMENTS PONCTUELS ET FEDERATEURS _____	113
▶	<b>REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION</b>	<b>114</b>
▶	<b>CONCLUSIONS</b>	<b>120</b>
▶	<b>ANNEXES</b>	<b>121</b>



# LA VILLE DE GLAND EN 2020





**830ha**

300 SURFACES  
AGRICOLAS,  
47 VIGNES,  
113 FORETS



**▼4.9%**

BAISSE DE LA  
CONSOMMATION  
ELECTRIQUE DE  
L'ECLAIRAGE PUBLIC



**68 %**

DE DECHETS  
RECYCLES DONT  
PLASTIQUES

**71 MILLIONS**



DE BUDGET  
TOTAL DE LA  
COMMUNE

**5** NOUVELLES  
FRESQUES EN  
VILLE



**CHF 342'000.-**

DE BUDGET DE SUBVENTIONS AU  
DEVELOPPEMENT DURABLE ET  
EFFICACITES ENERGETIQUES



**1**  
SEMAINE DE  
CINEMA OPEN  
AIR EN AOUT

**1**

LABEL

« CITE DE L'ENERGIE »



Cité de l'énergie

**8** BOURSES DE SOUTIEN A LA  
CREATION ARTISTIQUE POUR  
UN TOTAL DE CHF 60'000.-



**1 704**

ELEVES EN  
PRIMAIRE ET  
SECONDAIRE

**41** JEUNES ACCOMPAGNES PAR LE  
DISPOSITIF D'INSERTION  
PROFESSIONNELLE  
«ACTIV'ACTION»





# CONSEIL COMMUNAL





## FONCTIONS

- › Le Conseil communal est l'organe délibérant législatif de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité et de l'Administration communale
- › Il délibère notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extrabudgétaires et sur l'arrêté d'imposition
- › Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Commune, et qui siègent publiquement, en temps normal, à la salle communale
- › Le Conseil communal élit chaque année un Président en son sein

## LES POINTS FORTS DE 2020

Le Conseil communal :

- › a siégé à 7 reprises
- › outre le rapport de gestion et les comptes 2019, s'est prononcé sur 22 préavis municipaux, dont aucun n'a été refusé, 18 ont été acceptés tels que présentés et 4 ont été acceptés amendés
- › n'a enregistré aucune motion
- › a enregistré 5 postulats et 11 interpellations
- › 4 membres ont démissionné et ont été remplacés

**En savoir plus**

Conseil communal de Gland  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

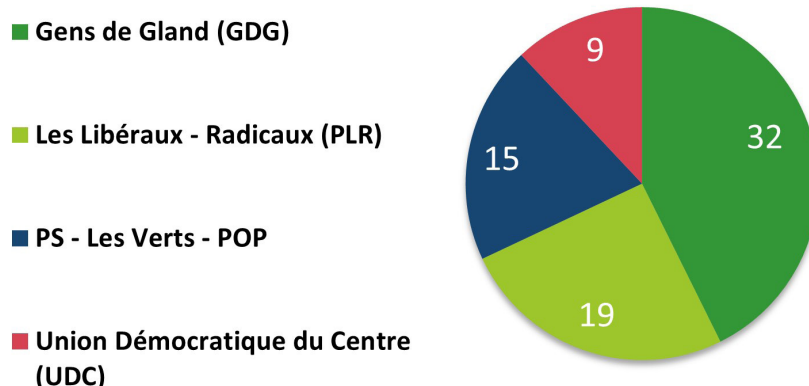
Tél. : +41 79 422 76 35  
E-mail : [secretairecc@gland.ch](mailto:secretairecc@gland.ch)

# CONSEIL COMMUNAL

## LEGISLATURE 2016 - 2021

### REPARTITION DES SIEGES

Issue des élections du 28 février 2016, les 75 sièges se répartissent comme suit :



### BUREAU DU CONSEIL

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2020

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

#### BUREAU

##### PRESIDENT

Di FELICE Maurizio / UDC

##### 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG

##### 2<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT

MAWJEE Rasul / PLR

##### SCRUTATEURS

SCHILDBOCK Rupert / PS-Les Verts-POP  
BEUTLER Heinz / PLR

##### SCRUTATEURS SUPPLEANTS

BOVET Regina / GDG  
GUIBERT Jean-Marc / UDC

##### SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

##### SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

##### HUISSIER

BUSSY Daniel

##### HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur



## PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DECEMBRE 2020

Au 1<sup>er</sup> juillet 2020, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

### BUREAU

#### PRESIDENT

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG

#### 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT

MAWJEE Rasul / PLR

#### 2<sup>EME</sup> VICE-PRESIDENT

SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP

#### SCRUTATEURS

MOTTA LARRIVE Stella / PS - Les Verts - POP  
GUIBERT Jean-Marc / UDC

#### SCRUTATEURS SUPPLEANTS

BOVET Regina / GDG  
HEMBERGER Roger / PLR

#### SECRETAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

#### SECRETAIRE SUPPLEANTE

VACCARO Rosanna

#### HUISSIER

BUSSY Daniel

#### HUISSIER SUPPLEANT

BIGLER Arthur

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, les Commissions ont été constituées comme suit :

### COMMISSION DES FINANCES

#### PRESIDENT

FREULER Samuel / GDG

#### MEMBRES

GRANDJEAN Georges / GDG  
BIEMMI David / GDG  
FRACHEBOURG Jérôme / GDG  
DALLENBACH Eric / PLR  
MAWJEE Rasul / PLR  
GALVEZ Angelita / PS - Les Verts - POP  
GORGONI Iulica / PS - Les Verts - POP  
WEGMANN Isabelle / UDC

### COMMISSION DE GESTION

#### PRESIDENT

HEMBERGER Roger / PLR  
(jusqu'au 30.06.2020)  
GRANDJEAN Myriam / GDG  
(dès le 01.07.2020)

#### RAPPORTEURS

GRANDJEAN Myriam / GDG  
(jusqu'au 30.06.2020)  
DE HADELN Moritz /  
PS - Les Verts - POP

#### MEMBRES

BILL Fabienne / GDG (jusqu'au 30.06.2020)  
DURAND Arnaud / GDG (dès le 01.07.2020)  
CHOLLET Pascal / PLR  
WAHLEN Léonie / PLR  
WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP  
BLANCHUT Philippe / UDC (jusqu'au 30.06.2020)  
CLERC Yves / UDC (du 01.07.2020 au 11.11.2020)  
PALLOTTA LADISA Anna / UDC (dès le 12.11.2020)

**COMMISSION DU  
PLAN DE ZONES**

**MEMBRES**

NICOLET Jean-Luc / GDG  
 BRINGOLF Pierre-Alain / GDG (jusqu'au 30.06.2020)  
 RICHARD Daniel / GDG (dès le 01.07.2020)  
 WAHLEN Léonie / PLR  
 VILLOIS Noémie / PLR  
 SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP  
 GOLAZ Florence / PS - Les Verts - POP (jusqu'au 31.08.2020)  
 CAIANO José / PS - Les Verts - POP (dès le 03.09.2020)  
 MAQUELIN Carmen / UDC

**DELEGUES  
AU CONSEIL  
INTERCOMMUNAL  
POUR L'EPURATION  
DES EAUX USEES DE  
LA COTE (APEC)**

**MEMBRES**

ANNEN Katia / GDG  
 DORAND Laurent / GDG  
 FREULER Samuel / GDG  
 RICHARD Daniel / GDG  
 SICURANZA Dario / GDG  
 BRAUNE Victor / PLR  
 GANDER Christian / PLR  
 MAWJEE Rasul / PLR  
 MOTTA LARRIVE Stella / PS - Les Verts - POP  
 GALVEZ Angelita / PS - Les Verts - POP  
 MENDES BOAVISTA Victor / PS - Les Verts - POP  
 BLANCHUT Philippe / UDC  
 GUIBERT Jean-Marc / UDC

**DELEGUES  
AU CONSEIL  
D'ETABLISSEMENT  
PRIMAIRE ET  
SECONDAIRE**

**MEMBRES**

BELLO Natacha / GDG (jusqu'au 31.08.2020)  
 BERTHERIN Sébastien / GDG (dès le 08.10.2020)  
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR  
 AESCHMANN Nicolas / PS - Les Verts - POP  
 CLERC Yves / UDC

**DELEGUES  
AU CONSEIL  
INTERCOMMUNAL  
DE LA REGION DE  
NYON**

**MEMBRES**

BOVET Regina / GDG  
 LOCK Evan / GDG  
 GIRARDET Michel / PLR  
 HOCHREUTENER Adrian / PLR  
 VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP  
 SCHILDBOCK Rupert / PS - Les Verts - POP  
 WEGMANN Patrick / UDC

**SUPPLEANTS**

BETCHOV HEIDRICH Thérèse / GDG  
 SAXER BROWN Béatrice / GDG  
 MAWJEE Rasul / PLR  
 BEUTLER Anna / PLR  
 FELIX Caroline / PS - Les Verts - POP  
 GORGONI Iulica / PS - Les Verts - POP  
 BENEY Patrick / UDC

**DELEGUES  
AUPRES DE  
L'ASSOCIATION  
INTERCOMMUNALE  
D'ACCUEIL «RESEAU  
D'ACCUEIL DES  
TOBLERONES»**

**MEMBRES**

DORAND Laurent / GDG  
 SAXER BROWN Béatrice / GDG  
 MAWJEE Rasul / PLR  
 VILLAINÉ Véronique / PS - Les Verts - POP  
 WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP  
 CLERC Yves / UDC

**SUPPLEANTS**

DE SIEBENTHAL Yann / GDG  
 BIEMMI David / GDG  
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR  
 FROIDEVAUX Yves / PS - Les Verts - POP  
 ESREB Abdoul Ghani / PS - Les Verts - POP  
 PALLOTTA LADISA Anna / UDC



### COMMISSION DE RECOURS EN MATIERE D'IMPOTS ET TAXES COMMUNALES

#### MEMBRES

BERTHERIN Sébastien / GDG  
GENOUD Jean-Philippe / GDG  
AHLSTROM Martin / PLR  
MOTTA LARRIVE Stella / PS - Les Verts - POP  
GUIBERT Jean-Marc / UDC

### COMMISSION DES PETITIONS CHARGEES D'EXAMINER LES PETITIONS ADRESSEES AU CONSEIL COMMUNAL

#### MEMBRES

MAYER David / GDG  
MOULIN Olivier / GDG  
DEPREZ Claudine / (PLR)  
WAEBER Anita / PS - Les Verts - POP  
GUIBERT Jean-Marc / UDC

## MUTATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

#### ANCIENS MEMBRES

COSENDAI Emmanuelle / UDC (démission au 31.12.2019)  
GOLAZ Florence / PS - Les Verts - POP  
BELLO Natacha / GDG  
VERNEX Christian / GDG  
DUELLA Nitya / PS-Les Verts-POP

#### REMPACES PAR

CLERC Yves / UDC  
CAIANO José / PS - Les Verts - POP  
JOYE Pierre / GDG  
MONNEY Vincent / GDG  
DUELLA Nikhil / PS - Les Verts - POP

## SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 3 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2020 et à 4 reprises du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2020.

La séance du 27 février 2020 a eu lieu à la salle communale. Les séances des 14 mai et 25 juin 2020 ont eu lieu à la salle omnisports de Grand-Champ, celles des 3 septembre, 8 octobre, 12 novembre et 17 décembre 2020 ont quant à elles eu lieu à la salle polyvalente de Montoly.

Au vu de la situation sanitaire liée au COVID-19, la séance du 26 mars 2020 a été annulée.

Le Conseil communal :

- s'est prononcé sur 22 préavis
- n'a pas enregistré de motion
- a enregistré :

  - 5 postulats;
  - 11 interpellations.

## RESUME DES DECISIONS

27

Février  
2020

Préavis municipal n° 65 relatif à la demande de crédit d'investissement pour le renouvellement du parc des véhicules communaux

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 1'600'000.- et d'autoriser la Municipalité à réaliser cet investissement;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'600'000.-.

Préavis municipal n° 66 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la sécurisation des berges de la Promenthouse

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 550'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux ;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 550'000.-.

14

Mai  
2020

Préavis municipal n° 71 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de 2 classes provisoires et de blocs sanitaires types « Portakabin » au collège de Grand-Champ

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 557'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 557'500.-.

Préavis municipal n° 67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration

Le Conseil communal décide :

- I. d'autoriser la Municipalité à acquérir et implémenter les solutions informatiques décrites dans le préavis pour la somme de CHF 1'156'899.-;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'016'966.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à créer un poste équivalent à 50 % pour la gestion du géoportail et imputer le coût annuel de CHF 64'408.- au budget de fonctionnement dès 2021;
- IV. d'autoriser la Municipalité à dépenser les coûts subséquents estimés à CHF 162'161.- et les imputer au budget de fonctionnement dès 2021.

Préavis municipal n° 68 relatif à une demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat et consorts du GDG intitulée « Un projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit d'investissement pour une étude de faisabilité de Smart City pour la ville de Gland de CHF 74'033.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Postulat de M. Patrick Messmer demandant une aide d'urgence aux commerçants de Gland, suite aux conséquences du COVID-19

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Interpellation de M. Pierre-Alain Bringolf concernant le contrôle de l'application de mesures sanitaires au sein des établissements autorisés à exercer

M. Pierre-Alain Bringolf est satisfait de la réponse de la Municipalité donnée séance tenante par la Municipalité.

Interpellation de M. Georges Grandjean intitulée « Projet nouvelle déchèterie et Règlement communal sur la gestion des déchets »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 25 juin 2020.



### Rapport de gestion et comptes 2019

Le Conseil communal décide :

- I. de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2019;
- II. d'adopter les comptes de l'exercice 2019 tels qu'ils sont présentés, soit :
  - a) le compte d'exploitation de la bourse communale;
  - b) le bilan.

### Préavis municipal n° 69 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'étude de projet d'installations photovoltaïques sur six sites communaux

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 63'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre des études;
- II. d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement à concurrence de CHF 63'000.- par la comptabilisation d'un amortissement de même montant dans la rubrique 822 « Efficacités énergétiques »;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 63'000.-.

### Préavis municipal n° 70 relatif à la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025

Le Conseil communal décide :

- I. de reconduire le Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) sous forme de but optionnel, au même coefficient qu'actuellement (1 point d'impôt, réparti en 0,9 point d'investissement et 0,1 point de sauvegarde), pour période de cinq ans (2020-2025);
- II. de reconduire la règle du financement solidaire sur la base de la décision du Conseil intercommunal qui devra cumulativement obtenir la majorité simple des communes et qualifiée de deux tiers des voix;
- III. de reconduire la demande aux communes pour le soutien solidaire sur la base de 50 % de contribution en CHF/habitant et de 50 % sur les rentrées IGI-DMU lissées sur les trois dernières années;
- IV. que le présent concept entrera en vigueur du 1er juillet 2020 au 30 juin 2025 lorsqu'il aura été validé cumulativement par les trois quarts des communes membres de la Région de Nyon et l'équivalent des trois quarts de la population représentée;
- V. d'accorder le crédit de CHF 3'208'050.- et d'autoriser la Municipalité à financer annuellement les projets du DISREN autorisés par le Conseil intercommunal de Région de Nyon;
- VI. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 3'208'500.-

### Préavis municipal n° 73 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple protestant

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter l'amendement de la Commission de finances, à savoir :  
« Réduire le financement de ce préavis de la somme de CHF 81'000.- (20 % du montant du préavis) et réduire le crédit accordé à CHF 324'000.-. »;
- II. d'accorder un crédit de CHF ~~405'000.-~~ 324'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~405'000.-~~ 324'000.-.

### Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Léonie Wahlen intitulé « Pour une administration communale moderne, flexible et attractive »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Léonie Wahlen.

### Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Martin Ahlström intitulé « Pour un partenariat public-privé en vue du financement des courses d'école, camps, activités culturelles, sorties, autres excursions ou voyages d'études organisés par les établissements scolaires »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

## 3

Septembre  
2020

Postulat de Mme Nitya Duella intitulé « Pour une réduction du gaspillage alimentaire et une meilleure gestion des invendus dans la ville de Gland »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Georges Grandjean intitulée « Projet nouvelle déchèterie et Règlement communal sur la gestion des déchets »

M. Georges Grandjean remercie la Municipalité pour sa réponse à son interpellation.

Interpellation de Mme Regina Bovet intitulée « Interpellation vélos : changement de braquet pour la mobilité cyclable... à Gland aussi ! »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 3 septembre 2020.

Interpellation de M. Victor Braune intitulée « Quelles actions en faveur de l'apprentissage ? »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 3 septembre 2020.

Interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger et consorts du GdG intitulée « Projet de STEP régionale du Lavasson à Gland : pour une information complète et une communication claire »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors d'une prochaine séance du Conseil communal.

Préavis municipal n° 72 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie ainsi que la constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n° 427

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 5'475'000 et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 5'080'000.-;
- III. d'autoriser la Municipalité à désaffecter le DP 100 et soumettre cette désaffectation à l'enquête publique selon la Loi sur le registre foncier et la Loi sur les routes;
- IV. de valider le droit distinct et permanent (DDP) d'une durée de 50 ans en faveur de l'entreprise Ronchi/Perrin contre la prise en charge par cette dernière de la dépollution du site, la modification des tracés des services et la construction d'un giratoire de 26 m de diamètre à l'intersection de la Route de Nyon/Rue de l'Etraz.

Préavis municipal n° 75 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la promotion et gestion différenciées de la nature en milieu construit

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 400'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 34'400.- dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 9281.05) via le compte 823.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif »;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 400'000.-.

Préavis municipal n° 76 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2020

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2020 représentant au total une augmentation de charges de CHF 111'857.-;
- II. d'arrêter la situation financière de la Commune comme suit :
 

- Excédent de charges prévues au budget 2020	CHF	3'544'755.-
- Charges supplémentaires selon préavis n° 76	CHF	111'857.-
- Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	CHF	3'656'612.-

Préavis municipal n° 77 relatif à la modification de deux plans des alignements en lien avec le plan partiel d'affectation « La Combaz »

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter le plan fixant la limite des constructions « PPA la Combaz »;



- II. d'abroger partiellement le plan « Route cantonale n° 31 – détournement du 9 octobre 1964 et le plan « Avenue du Mont-Blanc – Route de Nyon – Rue de la Combe » du 7 novembre 2003.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Patrick Messmer intitulé « Demande d'aide d'urgence aux commerçants de Gland suite aux conséquences du Covid-19 »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Patrick Messmer.

Postulat de M. Sébastien Bertherin intitulé « Pour un développement de lieux de Street Workout à Gland »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter de prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Regina Bovet intitulée « Interpellation vélos : changement de braquet pour la mobilité cyclable... à Gland aussi ! »

Mme Regina Bovet est assez contente de la réponse apportée par la Municipalité à son interpellation.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Victor Braune intitulée « Quelles actions en faveur de l'apprentissage ? »

M. Victor Braune remercie la Municipalité pour sa réponse et pour ses actions qui paraissent tout à fait pertinentes.

Interpellation de M. Jean-Marc Guibert et consorts intitulée « Incivilités et déprédations en ville de Gland, que fait la police ? et la Municipalité ? »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 8 octobre 2020.

Interpellation de M. Maurizio Di Felice et consorts, pour le groupe UDC Ville de Gland, intitulée « Covid-19, quel impact financier pour notre commune ? »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 8 octobre 2020.

Interpellation de M. Pascal Chollet intitulée « Développement économique et urbanistique de la ville de Gland et projet d'implantation de l'enseigne McDonald's »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 8 octobre 2020.

## 8

Octobre  
2020

Préavis municipal n° 74 relatif à l'acquisition de la parcelle n° 563 incluant deux bâtiments (WWF)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit d'investissement de CHF 17'044'000.- et d'autoriser la Municipalité à faire l'acquisition de la parcelle n° 563 et des deux bâtiments qui y sont érigés;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 17'044'000.-.

Préavis municipal n° 78 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2021 tel que proposé par la Municipalité;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'État pour approbation.

Préavis municipal n° 79 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la requalification du Chemin de la Crétaux et de la Rue du Perron « nord »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 2'295'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 64'700.- dans le fonds de réserve « Développement durable » (compte 9281.05) via le compte 823.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif »;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 2'280'700.-.

## 12

Novembre  
2020

Motion de M. Rupert Schildböck et collègues intitulée « Pour un moratoire sur les projets de lotissement et de plan partiel d'affectation (PPA) jusqu'à l'adoption d'un nouveau Plan d'affectation communal »

M. Rupert Schildböck développera sa motion lors de la séance du 12 novembre 2020.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger et consorts du GDG intitulée « Projet de STEP régionale du Lavasson à Gland : pour une information complète et une communication claire »

Mme Christelle Giraud-Nydegger remercie la Municipalité pour les réponses apportées, lesquelles sont, à son sens, assez navrantes et plutôt politiques.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Jean-Marc Guibert et consorts intitulée « Incivilités et déprédations en ville de Gland, que fait la police ? et la Municipalité ? »

M. Jean-Marc Guibert n'accepte pas la réponse de la Municipalité.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Maurizio Di Felice et consorts, pour le groupe UDC Ville de Gland, intitulée « Covid-19, quel impact financier pour notre commune ? »

M. Maurizio Di Felice n'est que partiellement satisfait de la réponse de la Municipalité.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Pascal Chollet intitulée « Développement économique et urbanistique de la ville de Gland et projet d'implantation de l'enseigne McDonald's »

M. Pascal Chollet n'est que partiellement satisfait de la réponse de la Municipalité.

Interpellation de M. Martin Ahlström intitulée « Quelles solutions pour les frais de transports des gymnasiens de Gland »

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 12 novembre 2020.

Préavis municipal n° 80 relatif à une demande de crédit d'investissement pour le renouvellement de mobilier scolaire des établissements primaires et secondaires sur 3 ans  
Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 436'000.- et d'autoriser la Municipalité à effectuer la commande de ce mobilier;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 436'000.-.

Préavis municipal n° 82 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'étude en vue de l'amélioration de l'accessibilité de la mobilité douce à la gare de Gland : passage sous-voies de l'Avenue du Mont-Blanc

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 110'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre cette étude;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 110'000.-.

Motion de M. Rupert Schildböck et collègues intitulée « Pour un moratoire sur les projets de lotissement et de plan partiel d'affectation (PPA) jusqu'à l'adoption d'un nouveau Plan d'affectation communal »

M. Rupert Schildböck a décidé spontanément de transformer sa motion en postulat.

Le Conseil communal accepte de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat de Mme Sabine Million-Courvoisier intitulé « Promotion de la santé et développement urbain durable : une étude pour être ambitieux ! »

Mme Sabine Million-Courvoisier développera son postulat lors de la séance du 17 décembre 2020.

Interpellation de Mme Véronique Villaine intitulée « Que se passe-t-il avec nos ASP ».

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 17 décembre 2020.

### Préavis municipal n° 85 relatif au budget de l'exercice 21

Le Conseil communal décide :

- I. d'apporter les amendements suivants au budget ordinaire de la Commune pour 2021 :
  - compte 111.3011.00 Traitements – Assistant(e) communication : diminution des charges de CHF 50'050.-. Nouveau montant à inscrire : CHF 1'214'100.-
  - compte 110.3011.00 Traitements – Collaborateur(trice) administratif(ve) : diminution des charges de CHF 39'650.-. Nouveau montant à inscrire : CHF 603'100.-
  - compte 430.3011.00 Traitements – Collaborateur(trice) voirie : diminution des charges de CHF 70'200.-. Nouveau montant à inscrire : CHF 501'550.-
- II. d'adopter le projet de budget amendé de l'exercice 2021 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des dépenses de CHF ~~3'304'390.-~~ 3'144'490.- et une marge d'autofinancement positive de CHF ~~2'472'000.-~~ 2'631'900.-.

### Préavis municipal n° 86 relatif au soutien communal en relation avec la pandémie de Covid-19

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 600'000.- pour la création d'un fond de soutien;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 600'000.- et à octroyer les soutiens.

### Préavis municipal n° 81 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la réalisation des travaux du Vieux-Bourg – réaménagement (espace public + sous-sol)

Le Conseil communal décide :

d'accepter l'amendement consistant à allouer le montant de CHF 815'000.- hors taxes nécessaire à la réalisation de la phase d'étude d'exécution de ce préavis et à inviter à la Municipalité à soumettre au Conseil communal un second préavis avec le complément des coûts correspondant aux « offres rentrées » incluant le traitement de la levée des oppositions et les plans finaux, soit :

- I. d'accorder un crédit de CHF ~~16'730'000.-~~ 877'755.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF ~~16'095'000.-~~ 877'755.-.

### Préavis municipal n° 83 relatif à la création d'une « Commission des affaires régionales et intercommunale » et aux modifications des articles 41 et suivants du Règlement du Conseil communal

Le Conseil communal décide :

d'accepter les amendements présentés aux articles 49 let. d, 49a let. c et 49a let. d, soit :

- I. d'accepter la mise sur pied de ladite commission et en conséquence :
  - de modifier l'art. 47 du Règlement du Conseil communal et d'adopter la nouvelle formulation suivante :

#### Art. 47 – Commission de gestion

Le conseil communal élit une commission de gestion composée de sept membres au moins.

Cette commission est nommée dans la dernière séance de l'année à savoir avant le 30 juin, sauf lors d'une nouvelle législature, où elle est nommée au cours de la séance d'assermentation du conseil.

Ses membres sont désignés pour une année. Ils sont rééligibles. Elle nomme elle-même son président et son rapporteur.

Aucun membre du personnel communal ne peut en faire partie.

- de modifier l'art. 48 du Règlement du Conseil communal et d'adopter la nouvelle formulation suivante :

#### Art. 48

La commission de gestion examine la gestion de la municipalité de l'année civile écoulée arrêtée au 31 décembre et présente un rapport pour la dernière séance de l'année fixée en juin.

La commission procède :

- a) à l'examen de l'exécution des décisions prises par le conseil au cours de l'année sous contrôle;

- b) à l'examen de la suite donnée par la municipalité aux vœux et observations contenus dans le rapport de gestion précédent;
- c) à l'inspection des domaines publics, des bâtiments de la commune, des archives et des différents services de la commune.

La commission n'a pas l'obligation mais la faculté de présenter un rapport d'activité en fin d'année, arrêtée au 31 décembre, sans que celui-ci fasse l'objet d'une délibération du conseil communal.

- de modifier l'art. 49 du Règlement du Conseil communal et d'adopter la nouvelle formulation suivante :

Art. 49 – Autres Commissions permanentes

Dans la première séance de la législature, le conseil nomme pour cinq ans :

- a) une commission de recours en matière d'impôts chargée de statuer en première instance sur les recours contre les décisions prises par la municipalité en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales conformément à la loi sur les impôts communaux. Cette commission est composée de cinq membres.
- b) La commission du plan de zones est chargée de rapporter sur les objets présentés par la municipalité traitant de l'aménagement du territoire. Cette commission est composée de cinq membres.
- c) La commission des pétitions chargée d'examiner les pétitions qui sont adressées au Conseil. Cette commission est composée de cinq membres.
- d) Une commission des affaires régionales et intercommunales. Cette commission est composée de ~~neuf~~ sept membres.

- d'ajouter l'art. 49a au Règlement du Conseil communal et d'adopter la formulation suivante :

Art. 49a – Commission des affaires régionales et intercommunales

- a) Dans la mesure des compétences qui sont octroyées par la Loi sur les communes au Conseil communal, la Commission des affaires régionales et intercommunales rapporte au Conseil sur tout préavis municipal créant, modifiant ou supprimant des institutions régionales ou intercommunales, notamment les révisions et modifications des statuts d'entités à vocation régionale et/ou intercommunale, ainsi que sur tout préavis relatif à l'une ou l'autre des formes légales de collaboration intercommunale.
- b) Toute commission saisie d'un préavis municipal ou d'un avant-projet prenant largement en compte des règles ou des usages régissant les relations à portée régionale ou intercommunale peut demander l'expertise ou le préavis de la Commission des affaires régionales et intercommunales.
- c) La Municipalité ~~peut réunir~~ réunit la Commission des affaires régionales et intercommunales au moins une fois par an afin de la tenir informée des divers projets et études en cours concernant les affaires régionales et intercommunales.
- d) La Commission fait un rapport au Conseil au moins une fois par an sur l'état et sur le développement des relations régionales et intercommunales.
  - de modifier l'art. 50 du Règlement du Conseil communal et d'adopter la nouvelle formulation suivante :

Art. 50 – Nomination des commissions

Sous réserve de la nomination de la commission de gestion, de la commission des finances et des commissions permanentes définies aux art. 49 et 49a, le bureau arrête le nombre de membres des commissions, leur répartition entre groupes politiques et indique quel groupe en assurera la présidence. En ouverture du premier débat, le secrétaire du conseil communal donne lecture des noms des membres des commissions désignés par les groupes politiques. Les cas d'urgence en un seul débat sont réservés. Les membres de la commission des finances ne peuvent faire partie d'autres commissions sous réserve du cas prévu à l'art. 73.

Lorsque l'assemblée nomme elle-même une commission, elle y procède au scrutin de liste, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second. Les bulletins blancs sont pris en compte dans le calcul de la majorité absolue.

La nomination de ces commissions peut avoir lieu à main levée lorsque le nombre de candidats ne dépasse pas celui des membres à élire et qu'aucune opposition ne s'est manifestée.



Préavis municipal n° 84 relatif à l'adoption de nouveaux statuts pour l'association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile (ORPC) du district de Nyon  
Le Conseil communal décide :

- I. d'approuver la révision des statuts de l'association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile (ORPC) du district de Nyon.

**Postulat de Mme Sabine Million-Courvoisier intitulé « Promotion de la santé et développement urbain durable : une étude pour être ambitieux ! »**

Le Conseil communal accepte de prendre en considération le postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

**Interpellation de Mme Christelle Giraud-Nydegger et consorts du GDG**

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors de la prochaine séance du Conseil communal du 18 février 2021.

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Martin Ahlström intitulée « Quelles solutions pour les frais de transports des gymnasiens de Gland »**

M. Martin Ahlström est satisfait de la réponse, détaillée et précise, apportée par la Municipalité à son interpellation, et la remercie.

**Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Mme Véronique Villaine intitulée « Que se passe-t-il avec nos ASP »**

Mme Véronique Villaine est un peu mi-figue, mi-raisin, mais remercie la Municipalité pour sa réponse.

# MUNICIPALITE





## FONCTIONS

Les fonctions d'un membre de l'Exécutif se subdivisent comme suit :

- › Les rencontres du collège municipal
- › La gestion d'un dicastère
- › Les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales
- › Les rapports avec les services cantonaux concernés

## LES POINTS FORTS DE 2020

Les enjeux principaux pour la Ville de Gland, décrits plus précisément dans le programme de législature 2016-2021 édité en octobre 2017 sont les suivants :

- › Resserrer le maillage de la toile glandoise et la solidarité pendant la crise sanitaire et économique
- › Gérer les prestations en temps de crise
- › Lancer l'Administration sur le chemin de la numérisation et de la mutualisation des ressources par « Admin 2.0 » et « Smart City »

**En savoir plus**

Municipalité de Gland  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10  
E-mail : [secretariat@municipal@gland.ch](mailto:secretariat@municipal@gland.ch)



# MUNICIPALITE

## LEGISLATURE 2016 - 2021



**Julien Niklaus**  
Secrétaire municipal

**Isabelle Monney**  
Municipale  
GDG

**Michael Rohrer**  
Municipal  
PS - Les Verts - POP

**Thierry Genoud**  
Municipal  
GDG

**Jeannette Weber**  
Municipale  
PLR

**Gilles Davoine**  
Municipal  
Vice-syndic  
(juillet 2019 à juin 2020)  
GDG

**Gérald Cretegy**  
Syndic  
GDG

**Christine Girod**  
Municipale  
Vice-syndic  
(juillet 2020 à juin 2021)  
PLR



**ADMINISTRATION  
GENERALE  
RESSOURCES  
HUMAINES  
RELATIONS  
PUBLIQUES**

**Gérald Cretegny**  
**Remplaçante**  
**Jeannette Weber**

Secrétariat municipal  
Affaires juridiques  
Administration générale, location des salles  
Ressources humaines  
Archives  
Informatique  
Relations publiques  
Communications - site internet, Gland Cité, etc.  
Région de Nyon

**AFFAIRES SOCIALES  
CULTURE  
CULTES**

**Isabelle Monney**  
**Remplaçant**  
**Gérald Cretegny**

Service de la culture - politique et affaires culturelles - Théâtre  
Affaires sociales : ARAS  
Fondation La Côte (CMS) AVASAD  
Logements, immeubles à loyers modérés, aide individuelle au logement  
Politique et affaires de la santé et des personnes âgées  
Relations paroisses

**ACCUEIL ENFANCE  
JEUNESSE  
ECOLES**

**Christine Girod**  
**Remplaçante**  
**Isabelle Monney**

Service de l'enfance et de la jeunesse  
Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj'  
Places de jeux  
Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur social de proximité  
Parlement des Jeunes  
Enseignement secondaire & primaire, Conseil d'établissement  
Activités parascolaires, centres aérés, passeports vacances,  
Fête du Chêne  
Clinique dentaire  
Bibliothèques  
Relax Corner  
Gland ça Marche !  
Pédibus

**SECURITE  
PUBLIQUE  
POPULATION  
TRANSPORTS  
PUBLICS**

**Jeannette Weber**  
**Remplaçant**  
**Michael Rohrer**

Service de la population, Contrôle des habitants  
Marché  
Naturalisations  
Politique d'intégration  
Fête multiculturelle  
Accueil des migrants  
Inhumation  
Sécurité publique  
Littering  
SDIS Gland Région  
Protection civile, ORPC  
Transports urbains, régionaux  
Semaine de la mobilité  
Tourisme

**BATIMENTS  
ET URBANISME**

**Thierry Genoud**  
**Remplaçant**  
**Gilles Davoine**

Service des bâtiments et de l'urbanisme  
Bâtiments communaux  
Service de conciergerie  
Cité de l'énergie et développement durable  
Aménagement du territoire  
Police des constructions  
Salubrité  
SEIC

**INFRASTRUCTURES  
ET ENVIRONNEMENT**

**Michael Rohrer**  
**Remplaçant**  
**Thierry Genoud**

Service des infrastructures et de l'environnement  
Eaux usées, APEC  
Eaux claires  
Eau sous pression, SIDEMO, SAPAN, réseau, défense incendie  
Service de Voirie, Espaces verts, cimetière  
Routes, ponts, giratoires, éclairage public  
Mobilité douce  
Gestion des déchets, déchèterie, SADEC  
Rives du lac et cours d'eau

**FINANCES  
PROMOTION  
ECONOMIQUE  
SPORTS  
DOMAINES & FORETS**

**Gilles Davoine**  
**Remplaçante**  
**Christine Girod**

Service des finances  
Budget - comptes - impôts  
Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises  
Politique et affaires du sport - installations sportives extérieures  
Patrimoine communal

## ACTIVITES DE LA MUNICIPALITE

### LES ACTIVITES COLLEGIALES

Elles correspondent :

- Aux séances hebdomadaires de la Municipalité, soit 42 séances en 2020 qui débutent le lundi à 14h et se terminent en règle générale à 19h ;
- Aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'Exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques ;
- Aux 8 séances extraordinaires parmi lesquelles 4 séances extraordinaires en présence des Chefs des services qui sont consacrées au traitement de sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, la présentation de différents projets, etc.

### LA GESTION D'UN DICASTERE

Le Municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les Chefs des services et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- D'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et le cas échéant, au Conseil communal ;
- De participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, ou tout autre partenaire externe concerné ou mandaté pour les affaires publiques ;
- De conduire la réalisation d'un projet ;
- De contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

### LE SYNDIC

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le Syndic :

- Préside la Municipalité ;
- Veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux ;
- Contrôle l'Administration ;
- Engage la Ville par sa signature, conjointement avec le Secrétaire municipal ;
- Représente la Ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la Municipalité.

### LES REPRESENTANTS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET REGIONALES

Les relations extérieures de la Commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de plus de 13'000 habitants est important. Il est impératif que la Ville de Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-dessous. De plus, les membres de l'Exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

#### **M. GERALD CRETEGNY**

- Président du Comité de direction de Région de Nyon ;
- Représentant de la Région de Nyon au bureau et à l'assemblée du Groupement Local de Coopération Transfrontalière du Grand Genève (GLCT) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Membre de la Commission de naturalisation ;
- Membre du groupe des Villes de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) ;
- Membre de l'Assemblée des Syndics du district de Nyon ;
- Membre du groupe des Syndics du district de Nyon – Secteur « Lac-Vignoble » ;
- Membre du Comité « Gland ça marche ! » ;
- Membre du groupe de « Littering » ;
- 2<sup>ème</sup> Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine).

#### **MME ISABELLE MONNEY**

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles Glandoises ;
- Membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV) ;
- Membre du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS) ;
- Membre du Conseil d'administration de la coopérative Cité Derrière ;
- Membre du Conseil d'administration de la copropriété du Bochet ;
- Présidente du Comité de direction et du Conseil de la Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention (FLC) ;
- Membre du Conseil d'administration de l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD) ;
- Présidente du Comité d'organisation de l'Open air ;
- Présidente de la Commission culturelle ;
- Présidente de la Commission « Gland'Ecran » ;
- Déléguée de la Municipalité à l'Association de soutien du Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique (GHOL) ;
- 1<sup>ère</sup> Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

#### **MME CHRISTINE GIROD**

- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme pour le traitement des Déchets de La Côte (SADEC) ;
- Présidente du Comité directeur de l'Association intercommunale du Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) ;
- Présidente du Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du districts de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre du Comité Communyon (NRTV) ;
- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil de Fondation des centres de vie enfantine La Ruche ;
- Membre du Comité de l'Association du Colibri ;
- Présidente du Conseil d'établissement ;
- Présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne ;
- Présidente du Comité de direction de la clinique dentaire ;
- Présidente du Comité « Gland ça marche ! » ;
- Présidente du Réseau jeunesse ;
- Représentante de la Municipalité au Comité du Centre de Rencontres et de Loisirs (CRL) ;

- Déléguée de la Municipalité au Conseil de l'Ecole Professionnelle et Commerciale de Nyon (EPCN) ;
- Déléguée de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN).

#### **MME JEANNETTE WEBER**

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Réseau d'Accueil des Table-ronnes (RAT) ;
- Membre du Comité de direction de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Vice-présidente du Comité de direction de l'Association Vaudoise des Communes Déléгатrices (AVCD) ;
- Membre de la Commission de Mobilité de Région de Nyon ;
- Présidente de la Commission de naturalisation ;
- Membre du Comité de direction de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Présidente de la Commission d'intégration ;
- Présidente de la Commission de police ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association Régionale pour l'Action Sociale « région Nyon-Rolle » (ARAS) ;
- Présidente du groupe « Littering » ;
- Présidente du groupe « Plan de mobilité » ;
- Suppléante au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

#### **M. THIERRY GENOUD**

- Délégué de la Municipalité à la Commission d'estimation fiscale du district ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique Intercommunale de La Côte SA (SEIC) ;
- Vice-président du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- Président du Conseil d'administration de Télé-Dôle SA ;
- Membre de la Commission de salubrité ;
- Membre de la Commission de l'énergie ;
- Membre du Conseil d'administration de ThermorésÔ SA ;
- Président du Conseil des Partenaires d'EnergéÔ ;
- Suppléant au Conseil intercommunal de Région de Nyon.

#### **M. MICHAEL ROHRER**

- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;
- Membre du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise (SAPAN) ;
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de La Côte (APEC) ;
- Vice-président du Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Membre du Comité de direction de l'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille (SIDEMO) ;
- Vice-président du Conseil d'administration de la Société Anonyme pour le traitement des Déchets de La Côte (SADEC) ;
- Représentant de la Municipalité à l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD) ;
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'Organisation de la Protection Civile et de la sécurité générale (ORPC) ;
- Membre de la Commission « Littering ».

#### **M. GILLES DAVOINE**

- Délégué de la Municipalité à l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Electrique Intercommunale de La Côte (SEIC) ;
- Membre du Conseil intercommunal de Région de Nyon ;



- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de Service de Défense Incendie et Secours de Gland-Serine (SDIS Gland-Serine) ;
- Vice-président du Conseil d'établissement ;
- Membre de la Commission régionale du sport ;
- Membre de la Commission régionale de la promotion économique ;
- Membre du jury des Mérites sportifs.

## LA VISITE DU PREFET

Le 5 février 2021, conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (LC), Mme Chantal Turin a procédé à la visite de l'Administration. Elle a examiné les documents, registres et procès-verbaux, dont elle a souligné la bonne tenue. De manière plus générale, elle s'est plu à relever l'excellent travail de gestion de l'Administration. Elle a également reçu le Président du Conseil communal et la Secrétaire.

## RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'Exécutif glandois et les Municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer régulièrement les membres des Exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle ou encore Vich, que ce soit lors de rencontres annuelles ou lors de projets communs.

D'autre part, les Municipalités des « villes de La Côte », à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, se rencontrent également une fois par année en présence de la préfecture.

La Municipalité de la Ville de Gland rencontre pour le surplus ses homologues d'autres villes plus éloignées géographiquement, voire d'autres cantons.

La Municipalité de Gland est conséquemment active dans les réseaux régionaux, cantonaux voire inter-cantonaux.

Toutefois, l'année 2020 a vu ces rencontres drastiquement diminuer en raison de la situation sanitaire due au COVID-19.

## AUTORISATION GENERALE DE PLAIDER

En 2020, 4 recours ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP), 3 recours étaient en attente de décision devant cette même Autorité et un autre recours a fait l'objet d'une décision de la CDAP.

***Recours interjeté en février 2020 par M. Gilbert Paillex c/ Département du territoire et de l'environnement (DTE) et la Commune de Gland (dénî de justice) concernant principalement les plans partiels d'affectation « La Falaise II » et « La Falaise » (non entrés en force) et le chemin piétonnier.***

- Dans son arrêt du 11 décembre 2020, la CDAP a rejeté le recours de M. Paillex dans la mesure de sa recevabilité.

***Recours interjeté en mai 2020 par Philippe Pillonel et consorts et Alain Strohmeier et consorts c/ décisions de la Municipalité du 13 mars 2020 levant leurs oppositions et accordant un permis de construire à Marc et Katia Monod (agrandissement de la villa existante et d'une véranda et création de deux places de stationnement extérieur sur la parcelle n°751 – CAMAC 179613 – dossier joint.***

- Le litige étant toujours en cours, la CDAP a fixé une audience d'inspection locale prévue le 9 mars 2021.

***Recours interjeté en août 2020 par REILI SA c/ la décision de la Municipalité de Gland du 10 juillet 2020 refusant de délivrer le permis de construire pour deux halles modulables sur la parcelle n°4199 – CAMAC 186906.***

- Le litige étant toujours en cours, la Municipalité a confirmé sa position et une audience sera probablement fixée courant 2021.

# SECRETARIAT MUNICIPAL



## FONCTIONS

- › **Organe de direction et de pilotage de l'Administration**
- › **Gère les ressources humaines**
- › **Gère la stratégie de communication**
- › **Gère la stratégie informatique**
- › **Gère les affaires juridiques**
- › **Interface/plateforme synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et d'autres entités**
- › **Etat-major de la Municipalité**

## LES POINTS FORTS DE 2020

- › **Déploiement du nouvel outil de gestion communale « Nest » auprès de l'Office du contrôle des habitants**
- › **Création du Prix Nouvelle Economie**
- › **Enquête de satisfaction réalisée**
- › **Gestion de la crise sanitaire COVID-19**

### En savoir plus

Secrétariat municipal  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10  
E-mail : [secretariat.municipal@gland.ch](mailto:secretariat.municipal@gland.ch)

---

## SECRETARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal poursuit 3 missions principales. Premièrement, il est l'organe de direction et de pilotage de l'Administration communale. Deuxièmement, il est l'interface synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et d'autres entités. Finalement, le Secrétariat municipal représente l'Etat-major de la Municipalité. L'Administration communale est dirigée par le Secrétaire municipal, M. Julien Niklaus.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- Dirige, pilote et organise l'Administration ;
- Met et fait mettre en œuvre les décisions municipales ;
- Coordonne les activités des services ;
- Planifie et monitore les projets de l'Administration ;
- Gère ou délègue la communication interne et externe de la Municipalité et de l'Administration ;
- Gère les ressources humaines de l'Administration ;
- Gère la stratégie informatique de l'Administration ;
- Gère les questions juridiques.

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- Est la plateforme synergique entre la Municipalité et les services ;
- Centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les services ;
- Coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal ;
- Fait la liaison avec l'Etat, les autres Cantons, voire la Confédération.

En tant qu'Etat-major, le Secrétariat municipal :

- Conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques ;
- Aide à la décision ;
- Conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité ;
- Assure la correspondance de la Municipalité ;
- Prépare les interventions de la Municipalité ;
- Assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines ;
- Office de la communication ;
- Office informatique ;
- Pôle des affaires juridiques ;
- Archives communales.



## OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

### PROJETS CONCEPTUALISES OU ACHEVES EN 2020

#### GESTION DE LA CRISE SANITAIRE – COVID-19

L'année 2020 aura surtout été marquée par la crise sanitaire qui nous a impactés de plein fouet dans la gestion administrative, financière mais aussi humaine à la Ville de Gland. Elle nous a contraint à fermer l'Administration et a fait basculer en un temps record l'ensemble du personnel en télétravail.

L'installation des outils informatiques a été dès lors la priorité pour assurer la continuité des prestations à distance. Le télétravail a poussé l'ensemble du personnel encadrant et les collaborateurs à revoir leur gestion quotidienne des missions en trouvant parfois des solutions innovantes pour accomplir leurs objectifs. Pour le personnel resté sur site, il a été devenu primordial d'assurer leur protection. Le pôle MSST s'est démené avec succès pour trouver le matériel nécessaire à la protection obligatoire des collaborateurs (masque, visière, gel) ; matériel souvent en rupture de stock !

Pour faire face à la deuxième vague dès novembre 2020, l'Administration n'a pas fermé ses guichets mais a instauré le télétravail en alternance, organisant des équipes/binômes ne se croisant pas, à l'instar d'autres communes du Canton de Vaud. Ceci a eu l'avantage de maintenir l'accueil des citoyens sur rendez-vous, tout comme de préserver les contacts professionnels.

Cette période nous aura appris à revoir nos modes de fonctionnement, à flexibiliser nos méthodes de travail et nous aura surtout appris à valoriser et apprécier les relations sociales « en vrai ».

Alors que les données de l'OFS (Office fédéral de la statistique) sur le 2<sup>ème</sup> semestre 2020 indiquent que 44.2% de la population ont effectué du télétravail, le taux correspondant au sein de l'Administration communale s'élève à 62.4%. Sont compris dans ce taux les métiers de terrain tels que les TSP (Travailleurs sociaux de proximité) et ASP (Assistants en sécurité publique). Le télétravail a été rendu possible grâce à des processus internes robustes permettant une dématérialisation dans l'urgence, au déploiement et à l'acquisition rapide de matériel informatique, la mise en place et configuration efficace dudit matériel ainsi que la flexibilité accrue des collaborateurs dans la révision de leur méthode de travail. L'encadrement a également dû revisiter ses pratiques en déployant une forme de « télé-conduite », demandant un investissement supplémentaire. Néanmoins, la rigueur organisationnelle de notre Administration ainsi qu'une collaboration réussie de l'ensemble du personnel ont permis de maintenir le fonctionnement de cette « Administration à distance » et fournir les prestations à la population.

En termes de matériel acquis et utilisés entre mai et décembre 2020, les chiffres se déclinent de la manière suivante :

MASQUES	DESINFECTANT	GRANDS PLEXIGLAS
18'400	270 L	17

Le pôle MSST est responsable de l'acquisition du matériel de protection. Les séances du Conseil communal ayant été maintenues, il a fallu repenser et ajuster l'organisation afin de respecter les mesures du Conseil fédéral, d'où l'utilisation à grande échelle de la salle polyvalente de Grand-Champ notamment.

A la suite du semi-confinement jusqu'à la mi-mai 2020, le retour en présentiel s'est fait par étapes en autorisant un retour de l'effectif à 50% et une réouverture des guichets dès le 3 juin 2020. Dès le 29 juin, l'ensemble des collaborateurs pouvaient revenir à leur place de travail.

Dès le 9 novembre 2020, l'Administration a une fois encore basculé en télétravail (pour les fonctions dites « administratives ») à hauteur de 50% de l'effectif total tout en maintenant l'ouverture des guichets sur rendez-vous uniquement.

L'Administration a été extrêmement attentive à suivre le personnel dit « à risque » ainsi que tout collaborateur ayant dû se faire tester.

## **KIT DU NOUVEAU COLLABORATEUR**

Un nouveau « kit du nouveau collaborateur » a été finalisé et distribué en 2020 à l'ensemble du personnel et est, depuis, remis à tout nouvel employé rejoignant l'Administration communale. Il comprend plusieurs feuillets qui tendent à répondre à diverses questions pratiques, à mettre en avant les avantages dont bénéficient les employés et finalement présente le fonctionnement général de l'Administration. Finalement, l'Administration a mis en place un système de parrainage sur une durée de 3 mois et qui vise à accompagner le nouvel employé dans son intégration au sein du service concerné et à plus large échelle, de l'Administration.

## **LOGIB**

Après avoir effectué l'analyse en 2018 et conformément aux nouvelles obligations en matière d'égalité salariale pour les employeurs d'au moins 100 personnes entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020, la Ville de Gland a reconduit l'analyse basée sur les données de septembre 2020.

Il en ressort, selon LOGIB (outil d'analyse standard mis à disposition par la Confédération) que la Ville de Gland reste un employeur qui pratique une politique salariale équitable et non discriminatoire.

En effet, les femmes gagnent en moyenne 2.4% de plus que les hommes. Une analyse plus détaillée, en tenant compte des caractéristiques personnelles et liées au poste de travail, démontre que les femmes gagnent 1.2% de moins que les hommes.

## **ENQUETE DE SATISFACTION**

Avec l'aide d'une société spécialisée dans le domaine, la Ville de Gland a mené une enquête de satisfaction auprès de l'ensemble du personnel communal (auxiliaires y compris).

Elle est fière des résultats globaux obtenus. En effet, le taux de réponse des collaborateurs fixes est très élevé (86.5%) démontrant un intérêt particulier de leur investissement au sein de l'Administration, tout comme les très bonnes moyennes obtenues et supérieures en tout point au benchmark (comparatif) de la société Mediactif SA. Ces résultats mettent en lumière une Administration saine, efficace dans ses logiques de fonctionnement, où il fait bon travailler. La Municipalité entend donner suite à cette étude par l'établissement d'un plan d'action construit en collaboration avec les Chefs de service, d'office et de groupe afin de renforcer les points forts et travailler sur les points d'amélioration dès début 2021.

## COMPOSITION DE L'ADMINISTRATION

### SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

	EPT	Pt
Secrétaire municipal	1.0	1
Secrétaire municipal adjoint	0.8	1
Secrétaire de direction	0.7	1
Huissier	0.25	1

### OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES

	EPT	Pt
Chef d'Office	1.0	1
Assistants RH	1.0	2
Responsable MSST	0.7	1

### OFFICE DE LA COMMUNICATION

	EPT	Pt
Chef d'Office	0.9	1
Assistant à la communication	0.8	1
Collaborateur promotion économique	0.8	1

### OFFICE INFORMATIQUE

	EPT	Pt
Chef d'Office	1.0	1
Technicien en informatique*	0.8	1
Développeur web	0.8	1

### SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME (SBU)

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Secrétaire	1.0	1
Techniciens en bâtiment	2.0	2
Délégué à l'urbanisme	1.0	1
Délégué à l'énergie	0.8	1
Assistant Cité de l'énergie	0.8	1
Responsable police des constructions	1.0	1
Architecte	1.0	1

### GRUPE CONCIERGERIE

	EPT	Pt
Chef de Groupe	1.0	1
Concierges	8.0	9

### SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (SEJ)

	EPT	Pt
Chef de Service	0.9	1
Assistant administratif	0.8	1
Délégué à l'enfance	0.7	1
Coordinateur pédagogique	0.8	1
Coordinateur administratif	0.5	1
Délégué à la jeunesse	0.7	1
Conseillers école-famille	1.3	2
Travailleurs sociaux de proximité	1.8	2
Conseiller en insertion professionnelle	0.5	1

### BIBLIOTHEQUE

	EPT	Pt
Responsable	1.0	1
Responsable adjoint	0.8	1
Bibliothécaires	1.45	2
Assistant auxiliaire	0.4	1
Assistant information documentaire	0.7	1

### SERVICE DES FINANCES (SFIN)

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Comptables	1.8	2
Aide-comptable, spécialiste facturation et contencieux	0.7	1
Aide-comptable, spécialiste salaires	0.7	1

### SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT (SIE)

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Secrétaire	1.0	1
Coordinateur du bureau technique	0.8	1
Ingénieurs	3.0	3
Géomaticien	0.8	1

### GRUPE EAU

	EPT	Pt
Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateurs	2.0	2

### GRUPE ESPACES VERTS

	EPT	Pt
Chef de Groupe	1.0	1
Paysagistes-horticulteurs	6.0	6

### GRUPE DECHETERIE

	EPT	Pt
Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateur	0.8	1
Mandat externe	0.5	1

### GRUPE VOIRIE

	EPT	Pt
Chef de Groupe	1.0	1
Adjoint Chef de Groupe	1.0	1
Collaborateurs	8.0	8

### SERVICE DE LA POPULATION (SPOP)

	EPT	Pt
Chef de Service	1.0	1
Responsable pool secrétariat	0.8	1
Secrétaire	0.9	1
Employés de commerce	1.8	2
Délégué Sport & Santé	0.8	1
Délégué aux affaires sociales	0.8	1

### GRUPE ASP

	EPT	Pt
Chef de Groupe*	1.0	1
Adjoint Chef de Groupe*	1.0	1
ASP*	4.0	4

### OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS

	EPT	Pt
Chef d'Office, Préposé	1.0	1
Adjoint Chef d'Office	1.0	1
Employés d'administration	2.8	3

### SERVICE DE LA CULTURE (SC)

	EPT	Pt
Chef de Service	0.8	1
Assistant	0.7	1
Assistant en promotion culturelle	0.9	1
Régisseur lumière	0.8	1
Régisseur son	0.7	1
Responsable accueil et billetterie	0.7	1

\* : postes vacants au 31 décembre 2020.

**RECAPITULATIF 2019**

110 personnes soit l'équivalent 95.1 EPT

**RECAPITULATIF 2020**

107 personnes soit l'équivalent de 92.45 EPT

<b>POSTES RECHERCHES EN 2020</b>	<b>DOSSIERS RECUS</b>	<b>SERVICE</b>
Collaborateur voirie*	51	SIE
Délégué Cité de l'énergie	74	SBU
Concierge Perrerets	195	SBU
Apprentis employés de commerce (2)	135	SMUN
Collaborateur voirie	60	SIE
Collaborateur à la promotion économique	182	SMUN
Délégué aux affaires sociales	46	SPOP
Ingénieur génie civil	52	SIE
Huissier	41	SMUN
Technicien support IT**	En cours	SPOP
Chef de Groupe sécurité publique**	En cours	SPOP
Auxiliaires de sécurité publique (2)**	En cours	SPOP
Ouvrier à la déchèterie**	En cours	SIE
Offres spontanées	132	-
<b>TOTAL</b>	<b>968</b>	

\*: Des postes dont le recrutement a débuté en 2019 ; les engagements ont été validés en 2020. Les chiffres indiquent le nombre de dossiers reçus en 2019.

\*\* : Des postes dont le recrutement a débuté en 2020 et dont les engagements seront validés en 2021.

*Dans les deux tableaux ci-dessus, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.*

**ARRIVEES**

01.01.2020	M. Jérôme Gay, Secrétaire, SBU
01.01.2020	Mme Mélissa Sarrasin, Bibliothécaire adjointe à la Responsable, SEJ
01.03.2020	Mme Coralie Willi, Assistante RH, SMUN
01.04.2020	Mme Catalina Schoch, Déléguée aux affaires sociales, SPOP
01.05.2020	M. Loick Chollet, Collaborateur Voirie, SIE
15.06.2020	M. Emanuel Bandeira, Concierge Perrerets, SBU
13.07.2020	M. Julien Gonvers, Collaborateur Voirie, SIE
03.08.2020	Mme Joanna Baird, Collaboratrice promotion économique, SMUN
24.08.2020	M. Matteo Mustazza, Apprenti employé de commerce, SMUN
24.08.2020	Mme Lyne Arnold, Apprentie employée de commerce, SMUN
05.10.2020	Mme Armelle Dupasquier, Déléguée Cité de l'énergie, CDM, SBU
01.12.2020	Mme Joséphine Sidoti, Huissière à la Municipalité, SMUN
07.12.2020	M. Hippolyte Bernard, Ingénieur génie civil, SIE

Soit 13 engagements dont 2 apprentis.

**PROMOTION /TRANSFERT INTERNE**

01.06.2020	Mme Sandrine Kerkhoff, Coordinatrice du bureau technique
------------	--

## DEPARTS

---

31.03.2020	M. François-Xavier Paccaud, Délégué communication, SMUN
31.05.2020	M. Jacques Mounir, Concierge, SBU
31.05.2020	Mme Coralie Guazzaroni, Assistante à la promotion économique, SMUN
31.05.2020	M. Alexandre Sant, Chef du bureau Technique, SIE
30.06.2020	M. Alain Pernet, Collaborateur Voirie, SIE
30.06.2020	Mme Natali Pereira, Apprenti employée de commerce, SMUN
19.08.2020	M. Xavier Simond, Apprenti agent d'exploitation, SBU
20.08.2020	Mme Lorena Di Sano, Apprentie employée de commerce, SMUN
23.10.2020	M. José Caiano, Adjoint au Chef de Groupe ASP, SPOP
27.10.2020	M. Thierry Ganière, Chef de Groupe ASP, SPOP
30.11.2020	M. David Pinel, Technicien ES, SMUN
08.12.2020	M. Xavier Mollard, ASP, SPOP
31.12.2020	M. Gilles Rufener, Huissier à la Municipalité, SMUN
31.12.2020	M. Jean-Paul Garcia, ASP, SPOP

Soit 14 départs dont 3 apprentis.

## OFFICE DE LA COMMUNICATION

Parmi les événements qui auront marqué significativement l'Office de la communication en 2020, on compte le rattachement de la Promotion économique à l'Office au début de l'année, avec la mise en application de sa stratégie et du plan d'action qui en découle. La réalisation du nouveau site internet institutionnel mis en ligne en mai constitue également une étape importante dans l'affirmation de la ligne de communication souhaitée par la ville. A noter que l'Office de la communication a connu durant cette année le départ à la retraite de son ancien Délégué à la communication, obligeant de ce fait l'Office à mettre sur pied une nouvelle répartition des missions et des charges.

Ci-après, une liste non exhaustive des projets ayant marqué l'année :

### COMMUNICATION EXTERNE

- Déploiement du nouveau site internet institutionnel ;
- Renforcement de la participation citoyenne grâce à l'élaboration de sondages ;
- Nouvelle page Facebook pour Gland Economie ;
- Création de l'identité « Smart City » et de son plan de communication, y compris maquettes du site dédié dont la mise en ligne est prévue courant 2021.

### POUR LA COMMUNICATION INTERNE

- Petit-Déjeuner annuel par service. Première session pilote avec le Secrétariat municipal ;
- Courrier de fin d'année à tous les collaborateurs.

### PROMOTION ECONOMIQUE

- Prix Nouvelle Economie.

### SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

Maquetté en 2019, le site internet institutionnel de la ville a vu le jour au mois de mai 2020. Les codes graphiques et de fonctionnalité ne cessent d'évoluer sur le web et les atouts majeurs d'un site internet communal aujourd'hui consistent à offrir une navigation plus intuitive, des informations pratiques et concises, et un accès facilité pour tous sur tous types de dispositifs. L'interface du nouveau site a ainsi été revue, sa structure repensée et son contenu allégé, offrant ainsi aux internautes une navigation plus intuitive. Un volet important de son déploiement a également été consacré à son caractère accessible aux personnes malvoyantes dont le but est de garantir des prestations optimales au plus grand nombre.



SITE WEB	2015	2016	2017	2018	2019	2020*	PROGRESSION DEPUIS 2018
Nombre total de visites	189'304	205'890	228'009	247'880	259'999	256'480	4,9%
Nombre total de pages vues	478'973	514'704	547'582	564'512	585'443	637'641	3,7%
Temps moyen passé sur le site	1 min 54 sec	1 min 51 sec	1 min 13 sec	1 min 07 sec	1 min 06 sec	1 min 36	-1 sec

Les chiffres retranscrits pour l'année 2020 ne représentent pas la réalité des connexions via le nouveau site de la ville à compter du mois de mai. Les statistiques n'ayant pas pu être récoltées depuis cette date, les valeurs présentées illustrent uniquement la période du mois de janvier 2021.

## SONDAGE DE LA POPULATION

La stratégie de communication prévoit dans son plan d'action le renforcement de la participation citoyenne en donnant à la population la possibilité de se prononcer sur certains projets avant leur mise en œuvre via des sondages, des consultations publiques, des journées dédiées à l'échange, à la discussion et au partage d'informations et d'idées. La situation sanitaire a accentué ce besoin de maintenir coûte que coûte ce dialogue malgré l'annulation des événements et manifestations. Par la mise en place de sondages, il a ainsi été possible de connaître l'avis de la population sur des sujets tels que le réaménagement du Centre sportif « En Bord », ou de renseigner les citoyens sur le projet de réaménagement du Vieux-Bourg et d'autres chantiers en perspective.

## RESEAUX SOCIAUX

Une nouvelle page « Gland Economie » vient compléter la liste des pages Facebook administrées par l'Office. Celle-ci permet de communiquer plus spécifiquement sur cette thématique auprès d'un public ciblé et offre un canal supplémentaire pour déployer la nouvelle ligne stratégique de la Promotion économique.

Taux de fréquentation des réseaux sociaux pour la communication de la Ville de Gland (état au 31 décembre 2020) :

RESEAU SOCIAL	2015	2016	2017	2018	2019	2020	PROGRESSION DEPUIS 2019
Facebook	1'582	1'848	2'059	2'488	2'771	3'158	13.97%
FB – Bouge et Sors					580	666	14.83%
FB – Patinoire					420	503	19.76%
FB – Marché de Gland					1'418	1'720	21.3%
FB – Gland Economie					-	357	-
FB – Eté à la Falaise					367	628	71.12%
Twitter		176	238	291	336	349	3.87%
LinkedIn	75	126	214	317	445	677	52.13%
Instagram		59	129	462	773	1'338	73.09%
Instagram – Marché						691	
Youtube						- 22'459 vues	-

Les 4 réseaux sociaux sur lesquels la ville est présente montrent clairement une augmentation de leurs suiveurs avec un accent particulier sur LinkedIn et Instagram.

D'autres supports viennent compléter ces canaux de communication externes :

- GLAND CITE** 6 parutions en 2020 dont 3 comprenant une page Jeunes.
- VISUELS** Production de visuels déclinés sur tous supports (flyer, affiches, banderoles, etc.), y compris digitaux (site internet, réseaux sociaux, etc.).
- RELATIONS PRESSE** 7 rencontres avec la presse + conférences et communiqués de presse spécifiques.
- PAGE HEBDO LA COTE** 6 pages réparties tout au long de l'année selon les thématiques à promouvoir.

#### **PETIT-DEJEUNER ANNUEL PAR SERVICE**

Ce rendez-vous a pour but de permettre aux Chefs de service de faire un bilan avec leurs équipes sur l'année écoulée et de donner les perspectives pour l'année à venir, dans l'idée que chacun puisse recevoir le même niveau d'information, être au fait des enjeux à venir, et se sente inclus dans les missions de son service. Ce format « Petit-Déjeuner » a volontairement été privilégié afin d'y apporter une touche conviviale, comportant néanmoins une partie plus formelle, suivie d'un moment d'échanges plus détendus. L'exercice a été fait au niveau du Secrétariat municipal en janvier avec des retours très positifs de la part des collaborateurs.

#### **COURRIER DE FIN D'ANNEE**

Un courrier de fin d'année est désormais envoyé en fin de chaque année pour faire un bilan de l'année écoulée, donner une perspective pour l'année à venir et profiter de l'occasion pour remercier les collaborateurs et les auxiliaires de leur engagement. L'objectif est de délivrer un message unique pour tous, au nom de la Municipalité, afin de valoriser le travail effectué et inclure tous les collaborateurs, fixes ou auxiliaires dans la mission de l'Administration.

#### **PROMOTION ECONOMIQUE**

La Promotion économique a rejoint l'Office de la communication en 2020. Les activités sont prises en compte dès le mois d'août, date d'engagement de la nouvelle collaboratrice à la Promotion économique.

On compte parmi les projets phares de l'année, le Prix Nouvelle Economie et le Soutien pour le tissu économique du Vieux-Bourg. Divers partenariats fructueux ont également pu voir le jour.

#### **« PRIX NOUVELLE ECONOMIE – A LA RECHERCHE DES SOLUTIONS DE DEMAIN »**

En septembre 2020, pour la première fois, un appel à projets « Prix Nouvelle Economie – à la recherche des solutions de demain » a été lancé avec l'objectif de valoriser les projets qui contribuent à l'économie glandoise, encourager à entreprendre, à se fédérer dans la recherche de nouveaux modèles d'affaires à la hauteur des enjeux actuels. Le Jury, renforcé par deux experts externes, a apprécié la volonté des participants de promouvoir les circuits courts, de consommer local et de faire évoluer durablement les habitudes de consommation. 26 projets ont été présentés et un total de CHF 16'000.- ont été accordés aux 4 lauréats du prix.

#### **SOUTIEN AU TISSU ECONOMIQUE DU VIEUX-BOURG**

Dans le cadre de l'amendement du Préavis n°81, des propositions de mesures de soutien pour le tissu économique du Vieux-Bourg ont été proposées. CHF 400'000.- seront attribués à l'ensemble des commerces les plus touchés.

#### **SOUTIEN EN RELATION AVEC LA PANDEMIE COVID-19**

Par l'acceptation du Préavis n°86 relatif au soutien en relation avec la pandémie de COVID-19, un Fonds de soutien a été validé pour un montant de CHF 600'000.-. Celui-ci a pour but d'éviter des situations de précarité, de préserver la cohésion sociale et la continuité économique. Toutes les catégories de public sont concernées, notamment celles qui passent entre les mailles des aides cantonales et fédérales.

## OPERATION DE SOUTIEN AUX COMMERCANTS DE LA COTE

Afin d'aider ses citoyens et ses entreprises à faire face à la crise sanitaire et économique induite par la crise COVID-19, la Ville de Gland a initié l'opération de soutien aux commerçants de la Côte, via l'Association Economique de Gland et Région (AEGR, anciennement ACG). Pour chaque bon acheté auprès d'un commerce glandois inscrit, 10% ont été reversés à l'acheteur et 10% au commerçant. Le succès de cette action a été immense avec plus de CHF 120'000.- de bons achetés pour notre seule Commune.

## PARTENARIATS

La Promotion économique a entamé de nouveaux partenariats, notamment avec les Graines d'Entrepreneurs, l'Association Suspend-us.com et le Swiss Triple Impact ([www.swisstripleimpact.ch/partners](http://www.swisstripleimpact.ch/partners)). La ville poursuit le partenariat avec l'AEGR (ancienne ACG).

CHIFFRES-CLES	2018	2019	08.12.2020
Rencontres avec des entreprises	12	25	17
Rencontres avec des porteurs de projets	1	4	6
Relais de projets (LADE) à l'organisme régional	0	2	0
Rencontres avec des partenaires	-	-	5

## OFFICE INFORMATIQUE

### MISSIONS

L'Office informatique a pour missions principales de garantir le fonctionnement opérationnel et de faire évoluer l'infrastructure TIC (technologies de l'information et de la communication) de l'Administration, d'implémenter la stratégie informatique validée par la Municipalité, de gérer les projets d'évolution des environnements de travail institutionnels et de contribuer aux projets transverses du Secrétariat municipal.

### COLLABORATEURS

L'équipe de l'Office est constituée de 3 collaborateurs dont les activités principales sont les suivantes :

- Chef d'Office (1 EPT) : gestion de l'Office, gestion de projets, collaborations transverses, support niveaux 1 et 2 pour les environnements de travail et l'infrastructure serveurs et réseaux ;
- Développeur Web (0.8 EPT) : gestion du site internet, analyses et projets transverses avec l'Office de la communication, support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail ;
- Technicien en informatique (0.8 EPT) : support niveaux 1 à 3 pour les environnements de travail, gestion de l'infrastructure serveurs et réseaux, coordination et gestion de projets.

### REALISATIONS 2020

L'année 2020 a été marquée par le déploiement à large échelle d'environnements de télétravail pour permettre aux collaborateurs de travailler à la maison en période de confinement. L'infrastructure mise en place a permis à 74 collaborateurs de travailler à leur domicile et d'assurer le fonctionnement de l'Administration ainsi que le service à la population.

Les réalisations de cette année concernent non seulement le cœur de métier de l'Office, les environnements de travail, l'infrastructure serveurs et réseaux ou le développement de sites Internet, mais aussi les projets transverses de l'Administration, tel que « Admin 2.0 » par exemple. Ce projet visant la modernisation des outils informatiques de l'Administration a pu être démarré suite à l'acceptation par le Conseil communal du Préavis municipal n°67 y relatif.

Les réalisations majeures de l'année 2020 sont les suivantes :

### **INFRASTRUCTURES SERVEURS ET RESEAUX**

- Réalisation de l'infrastructure réseau nécessaire au déploiement des bornes Wi-Fi et des tableaux numériques interactifs (TNI) dans les établissements scolaires des Tuillières et de Mauverney. La mise en place de cette infrastructure a été réalisée dans le cadre du préavis municipal n°50 relatif à l'équipement en Wi-Fi et écrans interactifs desdits établissements ;
- Refonte du réseau informatique reliant les établissements scolaires des Tuillières et des Perrerets, première partie du projet de modernisation des connexions reliant les bâtiments administratifs et scolaires gérés par la Commune. A terme, la topologie réseau mise en place facilitera la gestion centralisée de tous les éléments connectés au réseau informatique et permettra d'activer des voies de transmissions alternatives en cas de panne sur les lignes de communication inter-sites.

### **SITES INTERNET ET GEOPORTAIL REGIONAL**

- Fin du développement et mise en production du nouveau site Internet de la Commune, remplaçant les menus classiques d'une administration publique, par son design mettant en avant des éléments graphiques pour la navigation, il permet d'accéder aux informations de manière intuitive et plus directe ;
- En partenariat avec d'autres communes de la région, participation au projet et à la mise en ligne du géoportail « CartoLaCôte ». Ce géoportail régional ([cartolacote.ch](http://cartolacote.ch)) publie sur Internet des informations issues de notre logiciel SIT (Système d'Information du Territoire), selon des thèmes comme les plans de ville avec sélection des points d'intérêts à afficher, des données cadastrales ou zones de plans d'aménagement. Etoffé de manière itérative, le géoportail deviendra un média complémentaire d'information à la population. Les perturbations de trafic, travaux en cours ou à venir pourront par exemple y être représentés.

### **PROJETS TRANSVERSES DE L'ADMINISTRATION**

- Analyse et réalisation de l'infrastructure serveurs et réseaux pour les projets ERP et GED, 2 blocs importants faisant partie de « Admin 2.0 ». Les premières étapes de réalisation de ce projet, co-géré par le Service des finances et l'Office informatique, ont permis la mise en production du progiciel dédié au contrôle des habitants, l'installation et les premières étapes de paramétrisation de 2 progiciels dédiés à la gestion comptable et financière de l'Administration, ainsi qu'au traitement dématérialisé des factures par un outil de gestion électronique des documents GED. Ces 2 progiciels seront mis en production début 2021.

Toutes ces activités et projets ont été réalisés en parallèle avec les prestations de support aux utilisateurs et l'amélioration de leurs environnements de travail individuels. En prévision de l'accroissement attendu des demandes de soutien et de conseil liées à l'exploitation de nouveaux outils informatiques, l'Office va poursuivre une réflexion sur l'optimisation de ses processus de support.

## **DOMAINES**

### **DOMAINES – PATRIMOINE COMMUNAL**

- Prolongation de droit de réméré entre la Commune de Gland et Swissquote Bank SA relative à la parcelle n°889, Gland selon acte notarié établi le 17 septembre 2020 par-devant Me Fischer, Lausanne ;
- Réquisition de transfert immobilier entre M. Haefeli (vendeur) et la Commune de Gland (acheteuse) relative à la parcelle n°6, Vich selon acte notarié établi le 30 septembre 2020 par-devant Me Thomas à Nyon ;
- Remaniement parcellaire entre Realitim Société en Commandite de Placements Collectifs, Realstone SA et la Commune de Gland relatif aux parcelles 12 et 444, Gland selon acte notarié établi le 1<sup>er</sup> décembre 2020 par-devant Me de Luze, Morges.

L'Association des Jardins Familiaux de Gland, présidée par Mme Schneeberger, gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.



# ARCHIVES COMMUNALES

## COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2020 (sauf durant la période de confinement entre mars et avril), les collaborateurs de la société Pro Archives Conseils SA ont œuvré pour les archives communales à raison de 2 jours et demi par semaine. Ces derniers travaillent conformément à la Loi vaudoise sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) et le Conseil International des Archives (CIA).

## COLLECTER, CONTROLER ET TRIER

### TRAITEMENT DE DOCUMENTS

22.71 mètres linéaires de documents (2019 : 27.66 ml) ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. 16.15 ml (2019 : 22.50 ml) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires. Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et au reconditionnement de 381 dossiers, 167 classeurs et 34 boîtes. Lors des travaux de classement et d'inventaire, 12.91 mètres linéaires de documents ne présentant pas d'intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation, ont été écartés, puis éliminés confidentiellement (2019 : 27.5 ml). Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire municipal.

### VERSEMENTS DE FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Les différents services ont procédé à 8 versements d'archives historiques ou intermédiaires, soit un total de 12.04 mètres linéaires de documents (2019 : 41.59 ml).

### REVUE DE PRESSE ET PUBLICITES

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la Ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). 582 articles (2019 : 595 articles) journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012.

### NUMERISATION DE LA PRESSE

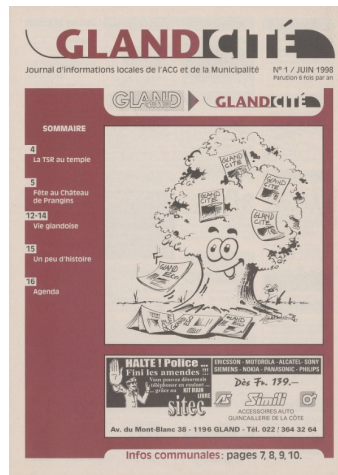
La population peut désormais consulter gratuitement les journaux de la Côte publiés jusqu'à fin 2017 sur la plateforme Scriptorium de la BCU Lausanne qui met à disposition du public un ensemble important de journaux à l'adresse Scriptorium.bcu-lausanne.ch.

La Ville de Nyon, la Ville de Gland, ESH Médias et la Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne proposent dès janvier 2021 la mise en ligne d'une importante collection de journaux publiés dans le district de Nyon. L'ensemble récemment numérisé comprend près de 430'000 pages provenant de 53'531 parutions issues de 12 journaux. Les périodiques suivants ont été préparés et mis à la disposition de la BCU Lausanne par les archivistes :

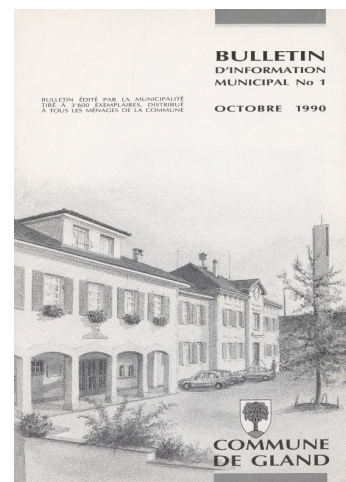
- Gland Eco, 1986-1996 – Gland Cité, 1998-2017 – Bulletin d'information municipal Gland, 1990-1996



1<sup>er</sup> no de Gland Eco en 1986



1<sup>er</sup> no de Gland Cité en 1998



1<sup>er</sup> no du Bulletin d'information municipal en 1990

## CLASSER

### PROJET DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS (GED)

Prévu dans le cadre du projet « Admin. 2.0 », le projet de gestion électronique des documents (GED) démarré en 2018 a débouché sur la réalisation de la future classification documentaire de l'Administration communale. Inspirée du « Type plan comptable vaudois 1980 », cette dernière sera directement incorporée dans le logiciel de GED qui sera implémenté dans les services en 2021. La réalisation de ce plan de classement a nécessité de nombreux rendez-vous avec l'ensemble des services de l'Administration.

### DESCRIPTION DES DOCUMENTS ET CREATION D'INVENTAIRES

199 (2019 : 575) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires. Au cours de l'année, un accent particulier a été mis sur l'avancement de l'inventaire des actes notariés et sur le traitement des arriérés des archives du Service Technique (ancêtre des services SIE et SBU). Au 31 décembre 2020, l'inventaire des archives comptait :

INTITULE	NOMBRE DE NOTICES CREEES EN 2020	NOMBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.2020
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012)	60	4'588
Inventaire des archives historiques « classement continu », (documents de 2013 à nos jours)	38	1'573
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	101	1'366
Inventaire des archives éliminées	115	1'606
Inventaire des actes notariés	147	626
Inventaire Fonds photographique et films	49	1'482
Inventaire des articles de la revue de presse (dès 2012)	582	6'511

## CONSERVER

### LOCAUX ET EQUIPEMENTS

Au 31 décembre 2020, les archives communales occupent 514.24 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand'Rue et Montoly, soit un taux de remplissage de 80.35%. A noter que 32 mètres linéaires d'arriérés de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

## COMMUNIQUER

### CONSULTATION ET UTILISATION

Les consultations de documents sont en augmentation en 2020. Les archivistes ont été sollicités à 53 reprises (2019 : 60) par des collaborateurs de l'Administration (35 demandes) et par un nombre record de 18 particuliers souhaitant obtenir des renseignements. A noter le soutien des archives dans le cadre des projets artistiques menés par Mmes Manon Schwerzmann et Laetitia Pasqualin ou pour les recherches effectuées par le journaliste M. Antoine Guénot pour son article intitulé : « Napoléon, Oscar Wilde, Schumacher : les dessous chics des riches villas de Gland ».

# SERVICE DE LA POPULATION



Image : La Côte / Michel Perret





## FONCTIONS

- › Etat civil, actes officiels, arrivées et départs
- › Permis de séjour et naturalisations
- › Manifestations et sociétés locales
- › Transports publics
- › Stationnement, Police du commerce
- › Pilier public, patrouilleurs scolaires
- › Affaires sociales, cultes
- › Logement, Santé
- › Sport

## LES POINTS FORTS DE 2020

- › Déploiement des mesures communales COVID-19 au niveau du Service
- › Accueil d'une nouvelle Déléguée aux affaires sociales
- › Elaboration d'un nouveau format de manifestation du 1<sup>er</sup> août (format COVID-19)

### En savoir plus

Service de la population  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 04  
E-mail : [spop@gland.ch](mailto:spop@gland.ch)



## SERVICE DE LA POPULATION

L'année 2020 a bien entendu été marquée par le bouleversement des habitudes de travail lié à la situation sanitaire. Les collaborateurs ont dû faire preuve d'adaptabilité. Les méthodes et procédures ont été repensées pour garantir les prestations aux citoyens et le bon fonctionnement de l'Administration. Bien que la période ait été difficile, les équipes ont démontré toute leur collaborativité. La distanciation a donc, contre toute attente, resserré les liens.

Les organes du Service sont à ce jour les suivants :

- Office du contrôle des habitants (y.c. Commission des naturalisations) ;
- Secrétariat du Service de la population ;
- Groupe de sécurité publique ;
- Affaires sociales (cohésion sociale, logement, santé)
- Unité Sport

### OFFICE DU CONTROLE DES HABITANTS

L'Office du contrôle des habitants (CH) a notamment pour missions principales la gestion du registre des habitants, le traitement des arrivées, des départs, des changements d'adresses dans la Commune ainsi que toutes les tâches relatives à l'état civil. Le CH s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse (2020 : 346), de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation.

#### LA POPULATION

STATISTIQUES HABITANTS (13'357 RECENSES AU 31.12)	2019	2020
Arrivées/départs	1'012	1'033/1'056
Nat. suisse	2'646	8'679
Permis B	5'050	1'351
Permis C	1'337	3'026
Autres permis (L, CI, F)	3'070	33
Suisses séjour / Nat. Étrangère séjour	43	94/16
Fonctionnaires internationaux	131	128
Frontaliers	17	1'279
Electeurs (registre civique - élections cantonales et fédérales)	66	6'854
Electeurs (registre civique - élections communales)	2	8'640
<b>TOTAL</b>	<b>13'374</b>	<b>13'357</b>

L'Office a recensé, pour la Commune, 717 canidés via le portail cantonal « Amicus ».

#### NATURALISATIONS

Conformément aux dispositions en la matière, l'Exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation à une Commission de naturalisation (cette Commission s'est réunie à 11 reprises durant l'année 2020 pour les auditions. Concernant le test de connaissances élémentaires, le CH en a organisé 7 et ils ont été supervisés par ces derniers). Durant l'année 2020, le CH a reçu 58 dossiers à traiter (87 candidats). Au 31.12.2020, 46 dossiers (65 candidats) ont été traités.

BOURGEOISIE	2018	2019	2020
Nombre d'octrois	143	185	65

## COMPOSITION DE LA COMMISSION DE NATURALISATION 2016-2021

### MEMBRES

Mme WEBER Jeannette, Municipale (Présidente)  
M. CRETEGNY Gérald  
Mme MOTTA LARRIVE Stella  
Mme PALLOTA LADISA Anna  
M. HEMBERGER Roger  
M. NICOLET Jean-Luc  
Mme WAEBER Anita (suppléante)  
Mme FREULER Anik (suppléante)  
M. BENEY Patrick (suppléant)  
M. GIRARDET Michel (suppléant)

## SECRETARIAT DU SERVICE DE LA POPULATION

Centre de pilotage de tous les événements ayant lieu sur la Commune, le Secrétariat garantit que chaque organisateur soit renseigné sur les lois en vigueur et orienté vers les meilleures solutions logistiques et sécuritaires. Les autorisations de tenue d'une manifestation se gèrent au moyen de l'outil web cantonal « POCAMA ». Par ailleurs, il incombe à cette équipe la gestion de la location (payante ou gratuite) des salles appartenant à la Commune.

LOCATIONS DE SALLES	2016	2017	2018	2019	2020*
Total des réservations	740	827	775	818	777 (243)

\*Les données entre parenthèses indiquent le nombre de locations impactées par la situation COVID-19, (Plan de protection, modification du format de l'événement, reports de dates ou annulations). La location des infrastructures a, par ailleurs, été suspendue entre mi-mars et la fin mai.

NOMBRE DE DEMANDES DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES	2017	2018	2019	2020
Manifestations publiques (demandes « POCAMA »)	64	71	98	87 (50)

\*Les données entre parenthèses indiquent le nombre de manifestations impactées par la situation COVID-19, soit par leur modification, leur reports successifs ou leur annulation.

## SOCIETES LOCALES

Les associations jouent un rôle clé dans le développement du « vivre ensemble » et la Municipalité accorde une attention particulière au soutien de ce mouvement bénévole. Les associations glandoises peuvent intégrer l'Union des sociétés locales de Gland (USLG) et bénéficier de la mise à disposition d'infrastructures communales. Une cinquantaine d'entre elles ont déjà rejoint l'USLG.

## CELEBRATIONS D'ANNIVERSAIRES

Les visites municipales pour les jubilaires ont été bouleversées par la crise sanitaire. Dès le mois de mars, celles-ci ont été suspendues. La Municipalité a opté pour la prudence et a adressé ses meilleurs vœux par courrier à chacun, accompagnés d'un arrangement floral, d'une boîte de chocolat, de 2 bouteilles de vin et d'un journal de la date d'anniversaire.

CELEBRATIONS	2019	2020
Anniversaires de 100 ans et plus	4	5
Anniversaires de 90 ans	20	13
Anniversaires « 50 ans de mariage »	38	20
Anniversaires des « 60 ans de mariage »	3	4

## CARTES JOURNALIERES CFF

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants 10 cartes journalières « Commune » par jour, au tarif préférentiel de CHF 45.-. En raison des restrictions liées au COVID-19, une baisse conséquente des ventes a été constatée.

STATISTIQUES DE VENTE	2018	2019	2020
Cartes journalières CFF	2'823	2'807	1'588

## RAILFAIR – GARE DE GLAND

Initié en 2011 par les CFF, le concept de parrains et marraines en gare est toujours soutenu par la Municipalité et se poursuit en collaboration avec la Ville de Nyon et les Transports public nyonnais (TPN).

## TRANSPORT URBAIN DE GLAND (TUG)

Les trajets du Transport urbain de Gland (TUG) sont faits de façon à desservir, 2 fois par heure et dans chaque sens les quartiers du bas et du haut de la ville. Le nombre de voyageurs transportés en 2020 est de 112'491, soit une diminution de 24.1% par rapport à l'an passé et ce, en raison de la situation sanitaire. Pour la même raison, les prestations du TUG ont été diminuées du 26 mars au 10 mai 2020 pour s'adapter aux directives fédérales. La refonte et la modernisation du TUG est un processus qui a débuté en 2020 par un diagnostic de situation. Le but de ce projet est d'adapter notre transport urbain au contexte actuel (enjeux environnementaux, enjeux énergétiques, intégration à la stratégie « Smart City »).

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Environ 38 semaines par an, le Marché se déploie sur la place de la gare pour la joie des gastronomes et des férus de produits artisanaux. Producteurs locaux et population se rencontrent dans une ambiance festive et gourmande. Cette année a été marquée par la mise en place d'un plan de protection anti-COVID ainsi que 2 éditions supplémentaires en automne pour soutenir nos commerçants.

## PLAN DE MOBILITE

Des autorisations de stationner annuelles et mensuelles peuvent être délivrées aux collaborateurs de l'Administration communale et des autres entités occupant les bâtiments communaux.

PARTICIPATION	2018	2019	2020
Autorisation de stationner (validité annuelle)	209	192	236
Autorisation de stationner (validité mensuelle)	48	69	63
Autres mesures (prime, part. achat ½ tarif, entretien cycle, etc.)	59	44	43

## TITRES DE STATIONNEMENT

Les autorisations de stationner en zones bleues, appelées communément « macarons », permettent de prolonger le stationnement durant 72 heures au maximum, dans une zone définie par le lieu de résidence.

TITRES DE STATIONNEMENT	2016	2017	2018	2019	2020
Macarons délivrés (validité mensuelle)	578	545	537	632	567

Le Service de la population délivre également des autorisations journalières et hebdomadaires.

## CONTROLE DES CHAMPIGNONS\*

La cueillette des champignons débute modestement en août. Le printemps est plombé par les contraintes sanitaires relatives au virus et par une installation longue d'un soleil généreux, de la chaleur puis du sec. A la mi-août, le 17 pour être précis, nous ne comptons que deux contrôles de récolte ! La valse des arrosoirs a rythmé les activités potagères. Par endroit, le sol se lacère ; il montre un quadrillage quasi sahélien de sillons de sécheresse.

La poussière est partout, pas d'eau pour la fixer, la neutraliser. Les ruisseaux sont assoiffés. En août déjà, les arbres n'ont plus assez d'énergie, les feuilles commencent à jaunir et tombent comme un signe sacrificiel.

En 2020, les champignons sauvages récoltés entre la mi-août et fin novembre représentent 99 % du poids total présenté au contrôle. Une concentration due à la configuration météorologique et aux périodes de confinement. Nouveauté, des applications numériques, basées sur l'intelligence artificielle, proposent l'identification immédiate des espèces récoltées sur la base d'une photographie, mais n'est pas photographe qui veut ! Entre flou, mauvais cadrage, surexposition et son contraire, tirer le portrait d'un champignon est un exercice relativement mal aisé pour qui n'est pas entraîné et averti. Si nous pourrions être tentés de remplacer le petit guide de poche à iconographie et textes descriptifs par cet outil numérique si tendance. Il faut toutefois garder à l'esprit qu'à plusieurs reprises, l'application a donné des réponses fantaisistes à propos d'amanites (mortelles), d'entolomes (vénéneux), d'agarics (toxique) et de tricholomes (vénéneux) parmi les plus virulents. Nous recommandons donc la prudence dans ce domaine.

CHAMPIGNONS / CHIFFRES-CLES	2018	2019	2020
Contrôles	50	115	122
Kilos contrôlés	38.37	193.65	179.14
Kilos consommables	28.25	165.5	144.47
Kilos détruits (impropres à la consommation)	10.12	28.15	34.67
Espèces reconnues	72	111	136

\*Source: Bernard Desponds, CH-1196 Gland, Email: bldesponds@bluewin.ch.

## RECAPITULATIF DES RESPONSABILITES DU SECRETARIAT DU SPOP

TRANSPORTS	EVENEMENTS	ADMINISTRATION
Transports urbains de Gland (TUG)	Location des salles et de matériel événementiel	AIL
Cartes CFF	Sociétés locales	Littering
Plan de mobilité	Célébrations d'anniversaires	Avis de décès et concessions du cimetière
Titres de stationnement	Affichage politique	Acte de mœurs
Mobility	(Billetterie Théâtre et divers spectacles)	Action Pédibus
Publibike	Fêtes communales (1 <sup>er</sup> août, la Nuit est belle, Semaine de la mobilité)	Contrôle des champignons

## SECURITE PUBLIQUE

En Ville de Gland, le Groupe de sécurité publique assure un large éventail de missions et garantit la bonne application du Règlement de police. Les assistants de sécurité publique (ASP) assurent notamment la sécurité aux abords des écoles et contrôlent le stationnement. En raison d'un manque d'effectif important, le Service a fait appel à des spécialistes externes, en particulier sur les 2 missions précédemment citées, ainsi que pour la notification des commandements de payer. Les missions indispensables ont été reprises par les autres collaborateurs du Service.

## COMMISSION DE POLICE

INFRACTIONS DONNANT LIEU A ORDONNANCE PENALE	2016	2017	2018	2019	2020
Dénonciations faites par des privés (ex. mise à ban)	348	228	166	149	399
Dénonciations faites par la Commune (ex. infraction au Règlement de police ou au Règlement sur les déchets)	201	219	102	153	136
<b>TOTAL</b>	<b>549</b>	<b>447</b>	<b>268</b>	<b>302</b>	<b>535</b>

La Commission de police a également rendu 1 Avertissement, 4 Avis ensuite d'opposition (dossiers transmis au Ministère public central) et 1 Mandat de comparution.

## NOTIFICATIONS POUR LE COMPTE DE L'OFFICE DES POURSUITES

Pour le compte de l'Office cantonal des poursuites, la Sécurité publique se charge de notifier aux citoyens les commandements de payer (CP) ou les comminations de faillites (CF).

OFFICE DES POURSUITES	2016	2017	2018	2019	2020
Notifications traitées*	1'134	1'132	1'136	950	1'143

\*En raison de la situation sanitaire, les procédures ont été adaptées selon les directives fédérales et cantonales.

## EXPULSIONS

7 locataires ont fait l'objet d'une exécution forcée d'expulsion de leur logement. Pour certains, les effets mobiliers ont été stockés au garde-meuble communal.

## ETABLISSEMENTS

La gestion et le contrôle des licences d'exploitation délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

LICENCES au 31.12.20	2018	2019	2020
Etablissements disposant d'une licence cantonale	60	61	65

## STATIONNEMENT

CONTROLES PARKING PUBLICS	2017	2018	2019	2020
Amendes d'ordre délivrées	1'943	1'234	1'504	2'385*

\*En raison de la situation sanitaire, et pour permettre aux citoyens de rester en confinement, les contrôles ont été suspendus dans le canton du 17 mars au 10 mai, sur demande de la Gendarmerie.

## RECAPITULATIF DES RESPONSABILITES DU GROUPE DE SECURITE PUBLIQUE

ADMINISTRATION	CIRCULATION	PREVENTION ET SECURITE	POLICE DU COMMERCE	REGLEMENTATION
Commandements de payer	Contrôle stationnement	Surveillance écoles (prévention routière)	Etablissements	Garde-meuble communal
Commission de police	Signalisation fixe et temporaire	Patrouilleurs scolaires	Taxis	Procédés de réclame
Affichage au pilier public	Services funèbres	Manifestations (contrôles des dispositifs sécuritaires et/ou encadrement)	Appareils automatiques	Contrôles immeubles (sur requête CH)
Gestion de sinistres	Service de fourrière	Patrouilles	Contrôle horaires (commerces et établissements)	Contrôles entreprises (sur requête SFIN)



## AFFAIRES SOCIALES, CULTES

### GLAND SOLIDAIRE



De fin mars à début juin, la situation sanitaire a forcé bon nombre de citoyens à se confiner. En adéquation avec sa politique du « Vivre-ensemble », la Municipalité a souhaité venir en aide aux plus de 65 ans et les personnes à risque. Cette aide a pris la forme d'un service d'achat et de livraison de courses à domicile. Outre l'aide logistique que cela apporte à la population, le soutien a permis de conserver et même renforcer le lien social entre les glandois. Le Service de la population appelait de manière régulière les seniors et les personnes isolées, autant pour prendre les commandes que pour s'enquérir de leur santé. Ce sont ensuite 45 bénévoles qui ont effectué les 171 livraisons. Durant les 11 semaines qu'a duré cette initiative, environ 70 familles ont pu bénéficier de cette prestation. Au-delà des statistiques, c'est l'aventure humaine qui est à retenir.

### COMMISSION D'INTEGRATION

Mme Jeannette Weber, Municipale, est la répondante auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI). La Commission d'intégration se compose de neuf membres qui représentent ; les autorités municipales, les partis politiques et les représentants de certaines communautés étrangères. Pour l'année 2020, elle est composée comme suit :

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION D'INTEGRATION

#### MEMBRES

Mme WEBER Jeannette, Municipale  
Mme BETCHOV HEIDRICH Thérèse (GDG)  
Mme GALVEZ Angelita (PS – les Verts - POP)  
Mme PALLOTTA LADISA Anna (UDC)  
Mme FERNANDES Claudine (PLR)  
Mme MOTTA-LARRIVE Stella (Communauté brésilienne)  
Mme OZDOGAN Brigitte (Communauté turque)  
Mme SCHOPFLIN-ETTALEB Bettina (Communauté marocaine)  
M. DA SILVA José (Communauté portugaise)

La Commission s'est réunie en juin 2020 pour échanger sur les différents projets de l'année. La Commission d'intégration a décidé d'annuler la douzième édition de la fête multiculturelle ainsi que la soirée thématique en raison de la situation sanitaire et des mesures édictées par la Confédération en lien avec l'épidémie de COVID-19.

### CAFES CONTACTS

Afin de faciliter l'intégration des femmes allophones, la Ville de Gland leur offre la possibilité de se retrouver autour d'un café chaque premier mardi du mois. C'est l'occasion de faire de nouvelles rencontres et de découvrir la ville, tout en pratiquant le français. En raison de l'épidémie de COVID-19, seulement 5 cafés-contacts ont eu lieu en 2020. Plusieurs activités thématiques ont été organisées : visite du Théâtre de Grand-Champ, de la patinoire, de la Pépinière, atelier d'épices et ayurveda, etc.

### DONS A DES ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET ONG

REPARTITION DES DONS	2019	2020*
Suisse – nombre de dons (et montant moyen)	46 (CHF321.-)	40 (CHF 337.-)
Etranger – nombre de dons (et montant moyen)	16 (CHF 821.-)	11 (CHF 1'318.-)

*\*En raison de la catastrophe survenue au Liban, une donation exceptionnelle de CHF 5'000.- a été répartie sur 2 associations (montant inclu dans le total).*

## FONDATION BELLE-SAISON

La Fondation Belle-Saison offre entre autres des prestations sociales aux locataires des appartements protégés situés dans le quartier d'Eikenott. Un référent social anime la salle communautaire pour permettre aux locataires de se retrouver et ainsi d'éviter l'isolement. En raison de la crise COVID-19, les réunions dans la salle communautaire ont été limitées, les visites à domicile ont été renforcées, tout comme les échanges téléphoniques.

## REPAS A DOMICILE

Les cuisines de l'EMS Le Chêne préparent les repas à domicile et ils sont distribués quotidiennement aux bénéficiaires glandois grâce à l'appui de bénévoles de notre Commune. Depuis quelques années, la Fondation de la Côte qui gère le CMS de Gland, a repris l'organisation des repas à domicile.

La Municipalité alloue un subside de CHF 2.50 par repas aux bénéficiaires qui ne reçoivent pas d'aide individuelle de la part du Canton. Le nombre total de repas distribués en 2020 s'élève à 9'597. Il est toutefois important de mentionner l'effet COVID-19 sur les repas à domicile. Durant les mois de mars à décembre 2019 le nombre de repas atteignait 6'000 et pour la même période en 2020, il atteint 8'354 soit une augmentation de près de 40 %.

## CULTES

### TEMPLE REFORME

L'orgue du Temple installé sur la galerie en 1968 par la maison Armagni et Mingot a bénéficié d'une révision et d'une amélioration (volume triplé). Les travaux se poursuivront en 2021 et feront de cet orgue un instrument original et unique dans la région et en Suisse. Il sera contrôlé par une console qui permettra à l'organiste de jouer près de l'autel, face au public. C'est l'entreprise italienne Brondino Vegezzi Bossi qui a été mandaté pour ces travaux. L'inauguration est prévue en novembre 2021.

### EGLISE CATHOLIQUE

Par décision du Tribunal Fédéral, le permis de construire de la nouvelle église de la communauté catholique de Gland, Vich et Coinsins est entré en force le 12 septembre 2019. Les travaux ont pu démarrer en juin 2020. Cette nouvelle église pourra accueillir 250 paroissiens. Son toit sera recouvert de panneaux solaires. L'inauguration est prévue à l'automne 2021.

## LOGEMENT

La politique du logement de la Ville de Gland facilite le développement d'un parc locatif adapté aux besoins de la population et de sa diversité. Elle veille à l'application de la Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL). Les affaires sociales coordonnent l'attribution des logements d'utilité publique en collaboration avec le réseau médico-social, les gérances et les propriétaires.

### LOGEMENTS A LOYER MODERE (SUBVENTIONNES)

Ces logements bénéficient d'une subvention qui permet de diminuer le loyer. Le Canton et la Commune participent à parts égales à la subvention. Ce sont 98 logements à loyer modéré qui existent sur le territoire communal pour permettre à des familles ou à des ménages à revenus modestes de se loger convenablement. 37 logements à loyer modéré n'ont plus de subvention cantonale (limitée dans le temps). Leur loyer reste inférieur au prix du marché et ils sont donc considérés comme des logements à loyer abordable.

### LOGEMENTS A LOYER ABORDABLE

Ces logements, dont le prix est en-dessous de celui du marché, sont destinés à la classe moyenne. Ils ne nécessitent pas d'aides financières de la part des pouvoirs publics, et leur revenu locatif est plafonné et indexé en fonction de critères fixés par la loi cantonale (LPPPL). 160 logements de ce type existent actuellement sur le territoire communal.

## LOGEMENTS PROTEGES

Les logements protégés sont conçus pour permettre le maintien à domicile des seniors ou des personnes en situation de handicap et sont adaptés d'un point de vue architectural. Ils peuvent être conventionnés avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). La convention permet aux locataires bénéficiant des prestations complémentaires AVS/AI de recevoir une aide individuelle pour financer les prestations spécifiques aux logements protégés. 50 logements protégés existent sur le territoire communal. La construction du quartier de La Combaz permettra d'offrir 12 logements protégés supplémentaires et un Centre d'accueil temporaire (CAT).

## AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT

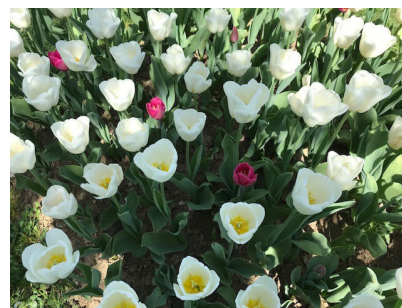
L'aide individuelle au logement (AIL) donne la possibilité à des familles résidant à Gland de bénéficier d'une participation au paiement du loyer. Dans le cadre de la crise financière provoquée par le COVID-19, plusieurs dossiers AIL ont été recalculés en cours d'année en raison des RHT ou du chômage.

STATISTIQUES AIDES INDIVIDUELLES AU LOGEMENT	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de demandes	80	125	94	78	93
Nombre de bénéficiaires durant l'année	48	62	65	59	56
Nombre de bénéficiaires encore actifs au 31.12	37	43	41	40	43

## SANTE

### L'AIMANT ROSE – UNE TULIPE POUR LA VIE

« Une tulipe pour la vie », portée par l'Association L'Aimant Rose, est une opération de solidarité en faveur des victimes du cancer du sein. Elle devient spécialement visible, au printemps lors de l'éclosion des fleurs. Gland fait partie des plus de 400 communes de Suisse porteuses de ce projet. Le COVID-19 n'a pas eu raison de la première édition d'« Une tulipe pour la vie », le massif du parc de la Dôle a fleuri au printemps. A l'automne plusieurs centaines de tulipes ont été plantées dans des massifs disséminés sur notre ville. A chaque fois une tulipe blanche pour 7 tulipes roses, car malheureusement dans nos régions, environ 1 femme sur 8 sera confrontée à un cancer du sein pendant sa vie.



Tulipes au parc de la Dôle

### BIKE, WALK & BRUNCH

Cette deuxième édition initialement prévue le dimanche 7 juin, a été déplacée au dimanche 30 août en raison de la situation sanitaire. Malgré une météo pluvieuse, ce n'est pas moins de 200 personnes qui ont parcouru, à pied ou en vélo, sous la direction des chefs d'équipe de la « Foulée Glandoise », différents parcours sur notre Commune qui se sont terminés au Centre sportif « En Bord ». A la fin du parcours des « box-brunch » attendaient les participants pour un brunch convivial.

### REMISE DU LABEL COMMUNE EN SANTE

Symbole de l'engagement pour la promotion de la santé de ses habitants, la Ville de Gland a obtenu le label « Commune en santé ». Coordonné par Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique à Lausanne. Ce label permet d'inventorier toutes les mesures de promotion de la santé existant sur le territoire communal et de se faire conseiller pour agir davantage en faveur de la santé des habitants. La Ville de Gland a obtenu les 3 étoiles avec une vingtaine de mesures déjà mise en place. La cérémonie de labellisation a eu lieu le dimanche 30 août 2020 dans le cadre du « Bike, Walk & Brunch ».



**SPORT**

2<sup>ème</sup> édition du programme « BOUGE », riche en activités sportives et santé, avec de belles nouveautés. Si certains événements ont pu être maintenus ou reportés, la crise sanitaire a contraint à l'annulation de la majorité des activités. Ce n'est toutefois que partie remise !

PROGRAMME « BOUGE » 2020

# BOUGE! 2020

Programme des activités physiques

<p><b>Février</b></p> <p><b>2</b> <b>Dimanche Sportif</b> Montoly</p> <p><b>7</b> <b>Tournoi de Broomball</b> Grand-Champ, patinoire</p> <p><b>8</b> <b>Tournoi de hockey</b> Grand-Champ, patinoire</p>	<p><b>Mars</b></p> <p><b>19</b> <b>Mérites Sportifs Régionaux</b> Théâtre de Nyon-Marens</p> <p><b>22</b> <b>Mois de la santé et du bien-être</b> Lancement du programme à la salle communale</p> <p><b>29</b> <b>Dimanche Sportif</b> Grand-Champ</p>	<p><b>Avril</b></p> <p><b>5</b> <b>Dimanche Sportif</b> Perrerets</p> <p><b>5</b> <b>Sunday Training</b> Perrerets</p> <p><b>26</b> <b>Gland Spring Run</b> Course à pied <b>1, 2, 5, 10 km</b> Montoly</p>	
<p><b>Août</b></p> <p><b>Été à la Falaise</b> Urban Training</p>	<p><b>Juillet</b></p> <p><b>17</b> <b>Sport City Tour Yoga</b> Gland</p> <p><b>Été à la Falaise</b> Urban Training</p>		<p><b>Juin</b></p> <p><b>7</b> <b>Bike Walk &amp; Brunch</b> Gland</p> <p><b>7</b> <b>Urban plogging</b> Gland</p> <p><b>27</b> <b>Summer Party</b> La Falaise</p> <p><b>28</b> <b>Tournoi Street Foot et Basket</b> Grand-Champ</p>
<p><b>Septembre</b></p> <p><b>26</b> <b>Gland Ça Marche</b> Grand-Champ</p> <p><b>26</b> <b>Tir de l'Amitié</b> Grand-Champ</p>	<p><b>Octobre</b></p> <p><b>4</b> <b>Matinée Cancer du sein</b> Gland</p>	<p><b>Novembre</b></p> <p><b>6</b> <b>Inauguration Patinoire</b> Grand-Champ</p> <p><b>8</b> <b>Dimanche Sportif et Ski Training</b> Grand-Champ</p> <p><b>21</b> <b>Bubble foot sur glace</b> Grand-Champ</p>	<p><b>Décembre</b></p> <p><b>13</b> <b>Dimanche Sportif</b> Grand-Champ</p> <p><b>13</b> <b>Ski Training</b> Grand-Champ</p> <p><b>+ Toute l'année</b></p> <p><b>Soirées Sport'Ouvertes</b> Mauverney</p>

## **DIMANCHE SPORTIFS**

Durant la saison dite froide, la Commune ouvre ses installations sportives afin de proposer aux enfants de 3 à 12 ans la découverte des différents sports proposés par les associations sportives de la ville.

## **URBAN TRAINING**

Durant les beaux jours, l'activité Urban Training propose à la population de parcourir gratuitement la ville en alternant de la marche et des exercices pour tous niveaux sous le regard attentif d'un coach.

## **MERITES SPORTIFS REGIONAUX 2020**

Prévue le 19 mars, puis reportée pour cause de COVID-19, la cérémonie de remise des prix a pu se dérouler le jeudi 1er octobre, à Nyon, au Théâtre de Marens. 8 catégories de sportives et sportifs qui contribuent à la dynamique de la région ont été récompensées à cette occasion.

## **TIR DE L'AMITIE**

La manifestation a été adaptée afin de respecter les directives sanitaires en mettant en place des heures de passage pour les 98 tireurs et 16 équipes présents. Pour clôturer cette manifestation, la traditionnelle choucroute a pu être dégustée après la remise des prix à Grand-Champ.

## **PATINOIRE MOBILE**

Au cours de cette saison, la population a quand même pu profiter des joies de la glace sous certaines restrictions sanitaires comme le port du masque et la limitation du nombre de personnes sur la glace, avant que seuls les jeunes de moins de 16 ans n'y soient autorisés. La Ville de Gland s'est cependant toujours rapidement adaptée aux restrictions afin permettre à sa population de profiter au maximum de la patinoire. Les nombreux événements organisés, 12 au total, durant la saison 2019-2020 ont été un réel succès. La saison 2020-2021 avec un programme « GLISSE » riche en événements devait animer ce lieu avec des nouveautés comme la fondue sur tonneaux accompagnée par un groupe de musique en live. Enfin, l'inauguration de la patinoire, moment très attendu prévue le vendredi 6 novembre 2020, a toutefois dû être déplacée au 27 novembre pour cause de restrictions sanitaires.

## **SPORT CITY TOUR YOGA**

L'application « Sport City Tour » propose gratuitement un parcours d'exercice en vidéo à suivre dans la Ville de Gland et ses alentours. Durant l'été 2020, un nouveau parcours avec des exercices de yoga y a été intégré.

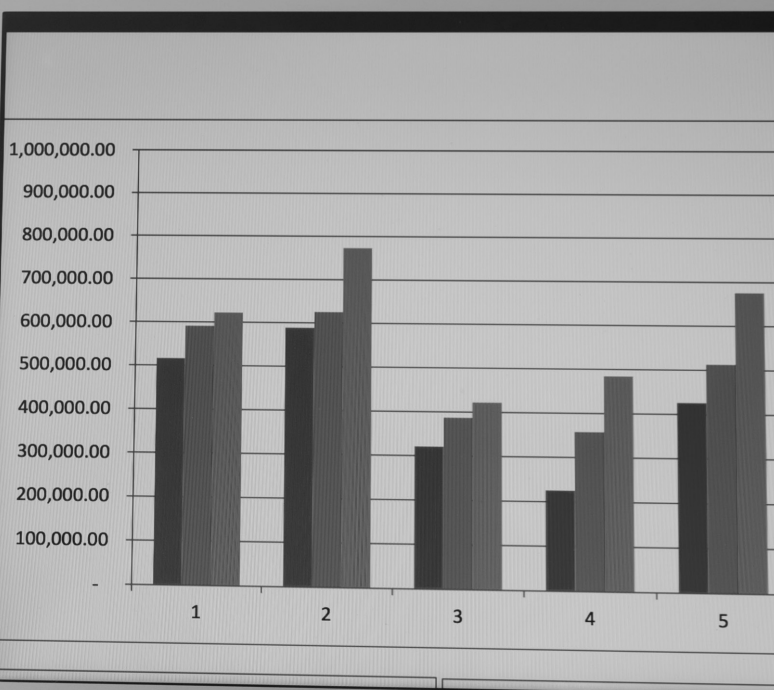


# SERVICE DES FINANCES



## FONCTIONS

- › Tenue de la comptabilité et gestion des finances de la Commune et de 4 autres entités
- › Facturation et contentieux
- › Traitement des factures fournisseurs
- › Administration des salaires et des assurances
- › Gestion de la trésorerie et des emprunts
- › Fiscalité communale



## LES POINTS FORTS DE 2020

- › Démarrage du projet « Admin 2.0 » avec l'implémentation d'un nouveau système de gestion communale et financière
- › Contrôle TVA des années 2015 à 2019
- › Appels d'offres pour les assurances de personnes et assurance pour la flotte de véhicules communaux
- › Rédaction de plusieurs préavis et réponses à des interpellations

### En savoir plus

Service des finances  
Grand'Rue 38  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 20  
E-mail : [finance@gland.ch](mailto:finance@gland.ch)

## SERVICE DES FINANCES

L'activité du Service des finances comprend principalement la tenue de la comptabilité et la gestion des finances de la Commune.

Les tâches principales du Service sont les suivantes :

- Etablissement des comptes annuels ;
- Etablissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services communaux ;
- Aide à l'élaboration de préavis, pour la partie financière ;
- Rédaction de décisions de la Municipalité ;
- Planification financière et reporting ;
- Négociation, renouvellement et suivi des emprunts ;
- Gestion de la trésorerie ;
- Saisies et paiements des factures fournisseurs ;
- Facturation de taxes et prestations diverses ;
- Suivi des encaissements et du contentieux ;
- Gestion financière des camps scolaires ;
- Gestion des salaires ;
- Déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA ;
- Gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier ;
- Annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance ; et
- Gestion de la fiscalité communale : arrêté d'imposition, domicile fiscal, remises de contributions, et frontaliers.

Le Service des finances offre également des services à la population tels que les aides financières pour les camps scolaires et transports des écoliers et répond aux questions des citoyens relatives aux encaissements par une permanence de guichet, téléphone et via email. Le Service des finances facture, entre autres :

- L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau ;
- Les taxes d'épuration et d'égouts ;
- La taxe déchets forfaitaires des ménages et des entreprises ;
- Les droits de superficie et locations ;
- Les camps scolaires ;
- Les frais d'écolage pour classes de raccordement ;
- Les autorisations de stationner ;
- Les amendes d'ordre ;
- Les taxes de séjours ; et
- Les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service des finances a :

- Géré en collaboration avec l'Office informatique le démarrage du projet « Admin 2.0 » y compris la revue des contrats avec les prestataires, les séances de planification et de coordination, le paramétrage du système de gestion communale et financière, la reprise des plans comptables et de l'historique des données financières ;
- Elaboré une directive municipale relative à la validation des transactions donnant lieu à des décaissements, prérequis à la gestion dématérialisée des factures fournisseurs ;
- Préparé et géré le contrôle TVA pour les années 2015-2019 ;
- Organisé des appels d'offres pour les assurances de personnes et pour l'assurance de la flotte véhicules communaux ;
- Traité un dossier de succession en faveur de la Commune en collaboration avec le Secrétariat municipal ;
- Analysé les conséquences financières de l'initiative sur la facture sociale « SOS Communes » et accord UCV - Canton relatif à la participation à la cohésion sociale et assisté la Municipalité dans sa prise de position ;

- Réalisé une analyse financière prospective du secteur autofinancé des ordures et déchets en lien avec le préavis municipal n°72 relatif à la demande de crédit d'investissement pour l'agrandissement et la relocalisation de la déchèterie ainsi que la constitution d'un droit de superficie sur la parcelle n°427 ainsi que l'interpellation de M. Georges Grandjean intitulée « Projet nouvelle déchèterie et Règlement communal sur la gestion des déchets » ;
- Rédigé les préavis municipaux suivants :
  - n°67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin. 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration en collaboration avec l'Office informatique ;
  - n°68 relatif à une demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat & consorts du GdG intitulée « Un projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information » en collaboration avec l'Office informatique ;
  - n°70 relatif à la reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DIS-REN) pour la période 2020-2025 ;
  - n°74 relatif à l'acquisition de la parcelle n° 563 incluant deux bâtiments (WWF), pour la partie financière ;
  - n°76 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2020 ;
  - n°78 relatif à l'arrêté d'imposition 2021 ;
  - n°85 relatif au budget 2021 ;
- Rédigé la réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Maurizio Di Felice et consorts, pour le groupe UDC Ville de Gland, intitulée « COVID-19, quel impact financier pour notre commune ? » en collaboration avec les Services de l'Administration.

En 2020, 25'143 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2019 : 27'085). Le Service des finances a payé et comptabilisé 5'701 factures fournisseurs en 2020 (2019 : 6'139).

Quelque 14'566 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2019 : 15'992). Le Service des finances a également envoyé 2'084 rappels pour factures impayées (2019 : 2'036) et a géré 69 poursuites (2019 : 224).

<b>NOMBRE DE FACTURES EMISES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Taxe déchets personnes physiques	8'286	8'437
Services industriels (eau)	2'736	2'781
Pause-Déj'	-	997
Taxe déchets personnes morales	1'177	1'135
Camps scolaires	749	830
Plan de mobilité	196	218
Etudes après écoles	114	123
Permis de construire et d'habiter	69	67
Déchèterie	58	56
Divers	1'181	1'348
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14'566</b>	<b>15'992</b>

De plus, 155 abonnements de transports urbains de Gland d'élèves ont été remboursés (2019 : 162). Aucune demande de subsides pour camps scolaires n'a été traitée en 2020 (2019 : 25).

Par ailleurs, le Service des finances a rétribué mensuellement 139 collaborateurs fixes et 131 collaborateurs payés à l'heure (2019 : 136, respectivement 131). 826 mutations ont été traitées en 2020 y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changements de taux d'occupation, changements d'adresse, changements de coordonnées bancaires, modifications des retenues LPP et impôt à la source, avances et retenues sur salaires, remboursements de frais ainsi que remboursements d'assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents (2019 : 774).



En outre, le Service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland-Serine) ;
- Clinique dentaire scolaire itinérante du District de Nyon ;
- Plateforme administrative et financière du service psychopédagogique ;
- Plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2020

En dépit d'une année 2020 teintée d'incertitudes liées à la crise sanitaire, les recettes fiscales ont atteint le montant budgété. Par ailleurs les charges de fonctionnement ont globalement été bien maîtrisées. Ainsi, les comptes 2020 affichent un excédent de revenus sur les charges de CHF 853'909.- (2019 : CHF 8'302'958.-) et une marge d'autofinancement de CHF 9'202'395.- (2019 : CHF 12'547'322.-).

CHF	COMPTES 2020	COMPTES 2019
Revenus de fonctionnement	72'621'769.-	84'118'412.-
Charges de fonctionnement	-71'767'860.-	-75'815'454.-
Excédent des revenus	853'909.-	8'302'958.-
Marge d'autofinancement	9'202'395.-	12'547'322.-
Reclassification des flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement et de financement	479'374.-	509'091.-
Mouvements du fonds de roulement	823'219.-	-4'409'860.-
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	10'504'988.-	8'646'553.-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-10'183'852.-	-8'738'666.-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2'539'374.-	-1'069'091.-
<b>TOTAL DES FLUX DE TRESORERIE (MOUVEMENTS DE LIQUIDITES)</b>	<b>-2'218'238.-</b>	<b>-1'161'204.-</b>

Les flux de trésorerie générés par les activités courantes, dites de fonctionnement, sont à disposition de la Commune pour financer ses investissements ou rembourser ses emprunts. Nous pouvons ainsi constater qu'un flux de trésorerie positif de CHF 10'504'988.- a été généré par les activités de fonctionnement (2019 : CHF 8'646'553.-). Conjointement avec l'utilisation des liquidités à hauteur de CHF 2'218'238.- (2019 : utilisation de liquidités de CHF 1'161'204.-), cela a permis de financer l'intégralité des investissements nets consentis en 2020 de CHF 10'183'852.- (2019 : CHF 8'738'666.-), de rembourser une partie de la dette (CHF 2'060'000.-) et payer les charges financières (CHF 479'374.-), soit un coût net du financement de CHF 2'539'238.- (2019 : ensemble CHF 1'069'091.-).

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT EFFECTIVES NETTES

Les dépenses d'investissements nettes des subventions reçues pour l'exercice 2020 se montent à CHF 10'183'852.- (2019 : CHF 8'738'666.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 90.4% en 2020 (2019 : 143.6%).

## EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 54'535'000.-, soit CHF 4'118.- par habitant, au 31 décembre 2020. Elle se montait, au 31 décembre 2019, à CHF CHF 56'595'000.- soit CHF 4'289.- par habitant.

Les comptes annuels publiés séparément montrent en détail les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté en une lecture au Conseil communal du mois de juin 2021. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du préavis relatif aux comptes annuels par le Conseil communal.



# SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME





## FONCTIONS

### BATIMENTS

- › Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- › Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- › Service de conciergerie

### URBANISME

- › Planification territoriale de la Commune
- › Stratégie et coordination avec les projets régionaux

### POLICE DES CONSTRUCTIONS

- › Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- › Procédures de mise à l'enquête
- › Délivrance des permis de construire et d'habiter

### CITE DE L'ENERGIE

- › Élaboration et mise en œuvre du programme de politique énergétique
- › Gestion du fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

## LES POINTS FORTS DE 2020

- › Poursuite du chantier de rénovation du Centre scolaire des Perrerets - 2<sup>ème</sup> étape
- › Installation de 2 classes provisoires type « Portakabins » dans la cour du collège de Grand-Champ
- › Démarrage des travaux de rénovation et de mise en valeur de l'entrée et des couloirs du bâtiment communal
- › Finalisation de la Planification énergétique territoriale
- › Réalisation d'une étude de faisabilité pour la labellisation « Site à 2000 watts » du futur quartier Gare Sud
- › Mise à l'enquête publique du Plan d'affectation « La Crétaux »

### En savoir plus

Service des bâtiments et de l'urbanisme  
Chemin du Montoly 1  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 80 - Fax : +41 22 354 04 39  
E-mail : sbu@gland.ch



# SERVICE DES BATIMENTS ET DE L'URBANISME

## POLICE DES CONSTRUCTIONS

### PERMIS DE CONSTRUIRE

26 permis de construire ont été délivrés en 2020 représentant :

- 1 projet de création d'une place de jeux ;
- 5 projets de construction de logements individuels ;
- 5 projets d'agrandissement et rénovation de logements individuels ;
- 6 projets de construction d'immeubles de logements collectifs ;
- 1 projet de mise en conformité d'une installation de défense incendie ;
- 1 projet d'aménagement pour une surface commerciale ;
- 1 projet de mise en conformité d'un bâtiment d'exploitation ;
- 1 projet de remplacement d'une climatisation ;
- 1 projet d'installation de containers pour l'aménagement de classes provisoires ;
- 1 projet de changement d'affectation de bureaux en fitness ;
- 1 projet de réaménagement de 2 places publiques ;
- 1 projet de demande d'affectation pour Tea room ;
- 1 projet de construction pour une nouvelle déchèterie communale ;

### CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

52 autorisations ont été délivrées en 2020 représentant :

- 29 autorisations pour des changements de chauffage à gaz par une pompe à chaleur, la construction d'une piscine avec pompe à chaleur, les rénovations intérieures d'habitations, les aménagements extérieurs, l'aménagement d'une place de jeu, les remplacements de chauffages électriques par une pompe à chaleur, l'installation de containers provisoires, les constructions de piscines non chauffées, l'aménagement d'une cabane en bois, l'aménagement de velux, les transformations de fenêtres ou portes-fenêtres, l'entretien de façades existantes, les constructions de couverts sur terrasses, les créations d'ouvertures en façades, l'aménagement d'un jacuzzi avec pompe à chaleur, l'aménagement d'une place d'exposition pour véhicules;
- 23 autorisations pour des rénovations de toitures, des travaux d'intérieur, des changements de fenêtres ou portes-fenêtres, l'aménagement d'une pergola, la modification d'une terrasse, la modification d'un mur existant, la réfection de peinture en façade, la pose de 8 piscines démontables hors-sol, le création de cabanons de jardin, l'aménagement d'un emplacement extérieur pour un container, la réfection et isolation de façade, les installations de tentes saisonnières, la suppression d'une place de stationnement sur domaine privé.

### COMMISSION DE SALUBRITE

Inchangée durant l'année 2020, la Commission de salubrité est composée de :

#### COMMISSION DE SALUBRITE

M. GENOUD Thierry	Municipal
M. GROSJEAN Daniel	SDIS
M. DURIG Nicolas	Groupe eau
M. CHEVALLEY Steeve	Service des bâtiments et de l'urbanisme

Cette Commission s'est réunie à 19 reprises et a effectué 21 visites de bâtiments.

A l'issue de ces visites, 14 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

La rénovation et transformation complète de l'enveloppe d'un bâtiment d'habitation de grande hauteur, la construction d'une nouvelle maison d'habitation, la transformation complète d'un rural, l'aménagement d'un hangar agricole, la rénovation d'une toiture et pose de 2 velux, l'aménagement d'un couvert sur terrasse, l'installation d'une pompe à chaleur et capteur solaire, la modification d'un parking extérieur,



l'aménagement d'un jacuzzi avec pergola, la construction d'un tunnel agricole, l'aménagement de 2 places de jeux, l'aménagement de containers provisoires.

D'autre part, 7 permis d'habiter qui étaient en attente de compléments d'éléments ont été délivrés cette même année.

## BATIMENTS COMMUNAUX

### PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE REFECTION, ACHATS

Comme chaque année, les bâtiments communaux ont fait l'objet d'un suivi régulier au niveau de leurs installations techniques ainsi que de leurs équipements respectifs. Les principaux travaux exécutés ont été les suivants :

#### COLLEGE ET COMPLEXE DE GRAND CHAMP

- Remise en conformité OIBT de la totalité de l'installation électrique des deux bâtiments ;
- Remplacement des luminaires de la cour ;
- Remplacement du mobilier du bureau du doyen ;
- Réparation d'un piano de cuisson professionnel à la cuisine du restaurant scolaire ;
- Remplacement du régulateur et du moteur de la roue de récupération des 3 monoblocs de ventilation de la salle de gymnastique.

#### COLLEGE DES TUILLIERES

- Réparation de fuites d'eau sur les deux verrières des puits de lumière du sous-sol ;
- Remplacement des stores de la salle de dessin.

#### COLLEGE DES PERRERETS

- Réfection de l'appartement du concierge.

#### COLLEGES DE MAUVERNEY A ET B

- Réparation de la régulation de l'eau mélangée du bâtiment A ;
- Rétrofit de la commande des éclairages du bâtiment B ;
- Pose de plusieurs jeux thermocollés dans la cour des deux bâtiments.

#### BATIMENT ADMINISTRATIF

- Rénovation et mise en valeur de l'entrée et des couloirs du bâtiment ;
- Remplacement de la climatisation du local informatique du sous-sol ;
- Achat de 10 chaises de bureaux.

#### TEMPLE

- Remplacement de la porte du clocher.

#### COMPLEXE COMMUNAL DE MONTOLY

- Réfection du faîtage de la toiture du bâtiment des pompiers ;
- Remplacement des 4 douches du bâtiment des pompiers ;
- Pose d'un revêtement anti-dérapant sur la rampe d'accès du bâtiment 3.

#### REFUGE

- Traitement des murs en rondins contre les insectes xylophages.

**CONSTRUCTIONS NEUVES ET RENOVATIONS LOURDES****INSTALLATION DE PORTAKABINS A GRAND-CHAMP – PREAVIS N° 71**

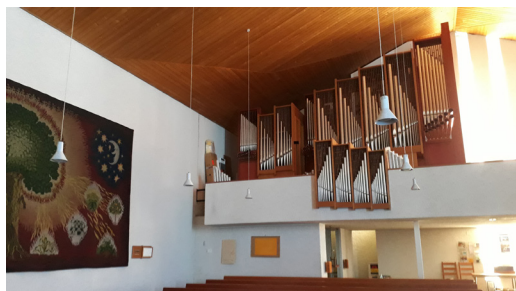
Le préavis n° 71 a été accepté par le Conseil communal le 30 mars 2020. Durant l'été, 2 salles de classes avec groupes sanitaires ont été installées et équipées de mobilier scolaire neuf. Elles ont été mises en service pour la rentrée scolaire.



Portakabins à Grand-Champ

**RENOVATION ET ACHEVEMENT DE L'ORGUE DU TEMPLE – PREAVIS N° 58**

Les travaux prévus dans le cadre de ce préavis ont débuté cette année. Une nouvelle console a été installée près du baptistère. De nouvelles chaises ont remplacé une partie des bancs afin de permettre une meilleure utilisation de l'espace lors des concerts. Enfin, un nouvel humidificateur a été installé pour garantir un environnement adapté et assurer la durabilité de ces nouveaux équipements. Quelques travaux de finition se poursuivront et s'achèveront en 2021.



Temple Orgue



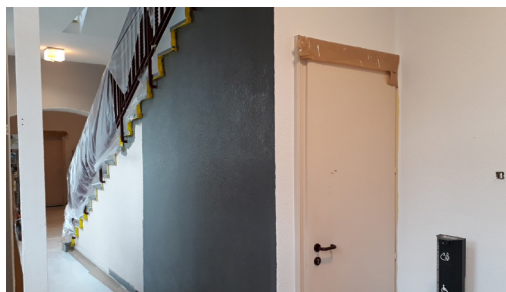
Temple Orgue - nouvelle console

**AMENAGEMENT DE LOCAUX CONSECUTIF A LA REORGANISATION DES SERVICES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE POUR LA LEGISLATURE 2016-2021 – PREAVIS N° 17**

A la suite des transformations effectuées dans les bureaux, des travaux de rafraîchissement des couloirs et de la cage d'escalier du bâtiment communal ont débuté à l'automne 2020. Ils s'achèveront début 2021. La mise en valeur de l'horloge et de son système de contrepoids fait partie de ces travaux.



Grand'Rue - Horloge



Grand'Rue - Peinture

**EQUIPEMENT DES COLLEGES DES TUILLIERES ET MAUVERNEY A ET B EN WI-FI PROFESSIONNEL ET EN ECRANS INTERACTIFS – PREAVIS N° 50**

Les travaux de câblage et de pose des antennes Wi-Fi dans les collèges de Mauverney A et B ont été réalisés en juillet 2020.

La pose de 16 tableaux numériques interactifs (TNI) au collège des Tuillières s'est déroulée du 12 au 23 octobre 2020 et se poursuivra lors des vacances de février 2021. Conformément aux dispositions légales en matière de marchés publics, la rédaction de l'appel d'offres en vue de l'achat des tableaux numériques pour les collèges de Mauverney A et B, a débuté fin 2020.



Tableaux numériques interactifs

L'adjudicataire sera désigné en début d'année 2021, avec pour objectif l'installation des tableaux numériques dans les 2 bâtiments en juillet et août, pendant les vacances scolaires.

### **RENOUVELLEMENT DE MOBILIER SCOLAIRE DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES SUR 3 ANS – PREAVIS N° 80**

Le préavis a été accepté par le Conseil communal le 12 novembre 2020. La rédaction de l'appel d'offres en lien avec cet achat débutera dès janvier 2021. La première livraison de mobilier est prévue pour la rentrée scolaire d'août 2021.

### **TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ENVELOPPE DES BATIMENTS ET DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES PERRERETS - 2EME ETAPE – PREAVIS N° 28**

Dans le cadre du préavis n° 28, la crise sanitaire a nécessité la mise en place de mesures de protections spécifiques pour la sécurité de tous les intervenants. Le planning intentionnel a ainsi pu être globalement tenu et les dates de livraison des ouvrages respectées à quelques semaines près.



Nouvelle salle de gym - Perrereys bloc D



Assainissement et surélévation - Perrereys bloc E

Plus précisément, les principales étapes de cet important chantier réalisées en 2020 ont été :

La fin de construction et la mise en service en avril 2020 de la nouvelle salle de gymnastique et de ses locaux annexes sur 3 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée, étage) en extension du bloc D ;

La construction et la mise en service en août 2020 de 5 nouvelles classes et de 2 salles d'appui dans la surélévation, ainsi que la construction de 3 nouvelles salles d'appui dans les étages inférieurs du bloc E ;

Pour ce même bâtiment les travaux de rénovation de tous les étages (modernisation de l'éclairage, assainissement des installations techniques, rénovation des enveloppes (classes et espaces communs) ainsi que l'installation d'un ascenseur). La mise en service a été effectuée en août 2020.

La mise en service des nouveaux locaux construits a engendré une redistribution des différentes classes du site des Perrereys nécessitant des déménagements conséquents avant la rentrée scolaire 2020-2021. En parallèle, les containers provisoires mis en place pour la première partie du chantier ont été démontés et évacués.



Rénovation enveloppe - Perrereys bloc D

La rénovation des façades ainsi que la modernisation de quelques installations techniques de la piscine ont été finalisées en été 2020. La mise en service a pu être effectuée en août, pour la rentrée scolaire 2020-2021.

La rénovation de la salle de gymnastique et de la salle de rythmique s'est également effectuée en grande partie pendant les vacances scolaires d'été. Ces équipements ont été mis à la disposition des usagers en octobre.

Les travaux sur l'enveloppe de la partie existante du bloc D (changement des vitrages, isolation, revêtement final) se poursuivront jusqu'au printemps 2021.



Enfin, la construction du préau couvert dans la cour centrale et la réfection des terrains de sports extérieurs ont commencé en automne 2020. En fonction des conditions météorologiques, ces travaux s'échelonnent également jusqu'aux vacances d'été 2021.



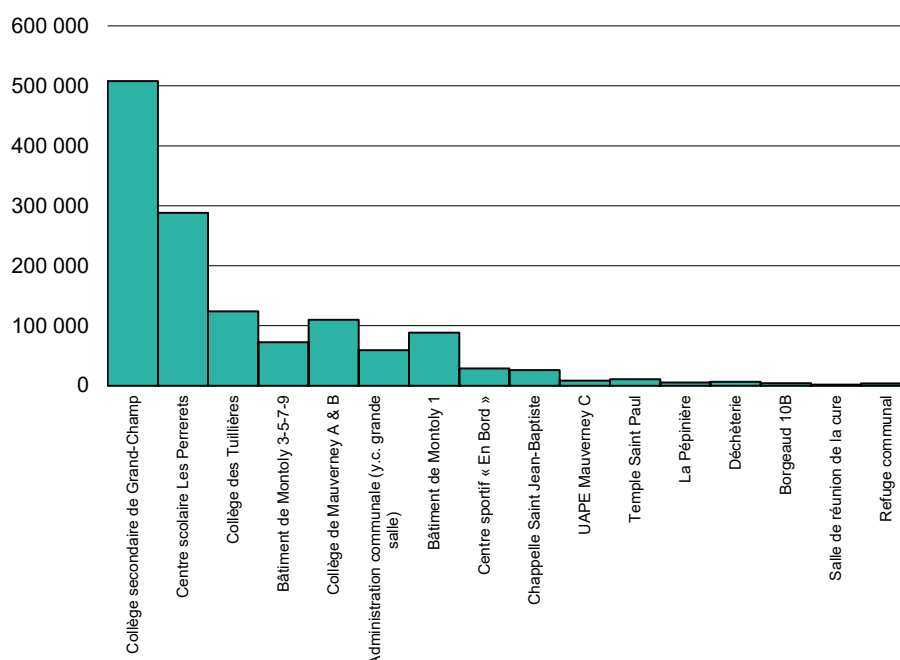
Réfection terrains de sports 1



Réfection terrains de sports 2

## CONSOMMATION D'ÉNERGIE

### CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ ET COUTS 2020



Les points principaux pouvant être relevés sont les suivants :

- Par rapport au total des consommations de l'année précédente, il est constaté une baisse générale de 15% (équivalent à 242'912 kWh) ;
- Le Centre sportif « En Bord » a subi la plus forte baisse avec environ 50% de consommation électrique en moins.

Ces baisses significatives sont explicables au travers de la crise sanitaire traversée en 2020. En effet, celle-ci a engendré la fermeture de plusieurs bâtiments, et en conséquence des consommations des énergies en baisse (ventilation, eau chaude, etc.).

### CENTRE SPORTIF ET RESERVOIR

#### ECLAIRAGE TERRAINS DE SPORTS

Terrains de sport du C.S. « Les Perrerefs »	kWh	2'353	CHF	617,15
Place de fête du C.S. « Les Perrerefs »	kWh	11'265	CHF	4'656,20
<b>Totaux</b>	<b>kWh</b>	<b>13'618</b>	<b>CHF</b>	<b>5'273,35</b>

## RESERVOIRS ET STATIONS DE POMPAGE DES EAUX USEES ET EAUX CLAIRES

Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	3'444	CHF	2'023,10
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	1'941	CHF	513,50
Stations de pompage des eaux usées	kWh	14'872	CHF	4'360,40
Passage sous voies "CFF" (yc. pompes)	kWh	29'793	CHF	4'719,25
<b>Totaux</b>	<b>kWh</b>	<b>50'050</b>	<b>CHF</b>	<b>11'615,85</b>
<b>TOTAL DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE</b>	<b>kWh</b>	<b>63'668</b>	<b>CHF</b>	<b>16'889,20</b>

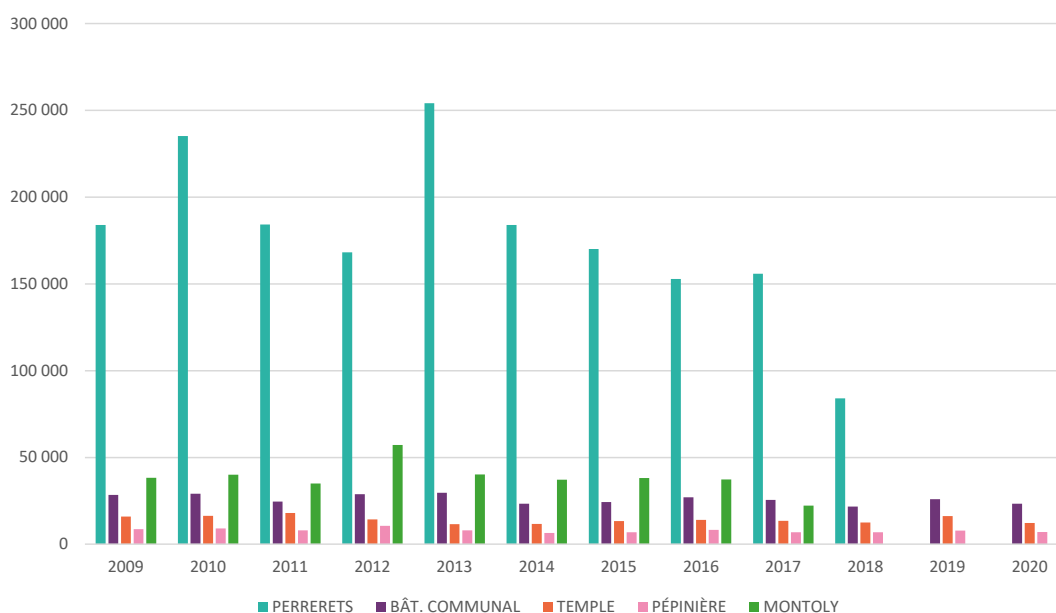
Au niveau de sa consommation, le coffret de la place des fêtes des Perrerets présente une baisse de 5'600 kWh par rapport à 2019, explicable par :

- L'activité du chantier ralentie en 2020 à la suite de la crise sanitaire ;
- Le démontage de la grue utilisée pour la construction de la nouvelle salle de gymnastique en fin d'année 2019.

La consommation du passage sous voies a enregistré une augmentation significative. Cette hausse a été causée par un fonctionnement important des pompes de relevage des eaux dû à une venue d'eau en pied du mur « Lausanne » au niveau de la piste cyclable. Cette situation a été corrigée en décembre 2020 et le fonctionnement des pompes devrait être moins important pour l'année 2021.

## EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT PAR BATIMENT EN LITRES

ANNEE	PERRERETS	BAT. COMMUNAL	TEMPLE	PEPINIERE	MONTOLY	TOTAL
2009	184'007	28'411	15'893	8'675	38'230	281'523
2010	235'259	29'105	16'387	9'070	40'138	337'095
2011	184'290	24'585	17'960	8'036	34'993	276'579
2012	168'188	28'832	14'264	10'607	57'147	285'843
2013	254'201	29'611	11'623	8'006	40'174	352'501
2014	183'951	23'307	11'701	6'550	37'242	269'713
2015	170'177	24'268	13'316	6'913	38'095	257'073
2016	152'901	27'044	14'017	8'217	37'359	239'538
2017	155'891	25'506	13'495	6'855	22'300	224'047
2018	84'121	21'742	12'500	6'953	converti bois	125'316
2019	converti CAD	25'924	16'186	7'904	converti bois	50'014
2020	converti CAD	23'410	12'208	6'992	converti bois	42'610

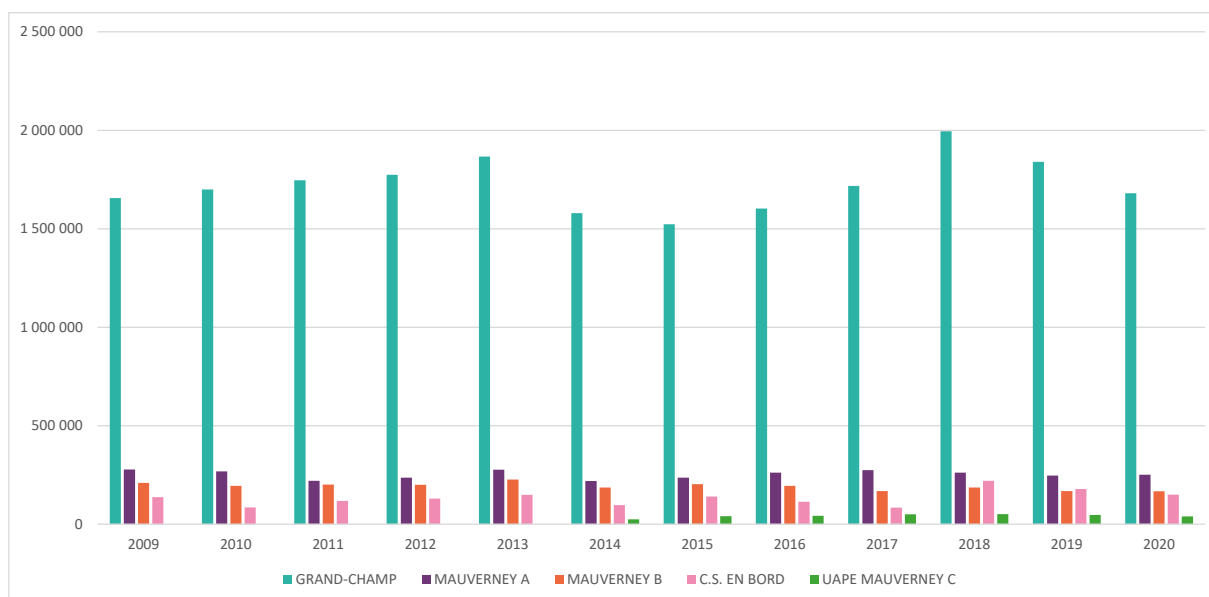




Nos 3 derniers bâtiments alimentés au mazout ont tous connus des consommations moins importantes en 2020. Comme pour l'électricité, celles-ci sont principalement attribuables à la crise sanitaire et à une sous-exploitation durant la période du semi-confinement de mars à mai.

#### EVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ PAR BATIMENT EN KWH

ANNEE	GRAND-CHAMP	MAUVERNEY A	MAUVERNEY B	C.S. EN BORD	UAPE MAUVERNEY C	TOTAL
2009	1'655'527	278'202	209'328	137'103		2'280'160
2010	1'699'909	268'044	194'974	85'501		2'248'428
2011	1'745'917	220'606	201'570	118'553		2'286'646
2012	1'773'903	236'398	200'418	130'096		2'340'815
2013	1'866'939	276'638	226'737	149'185		2'519'499
2014	1'579'568	219'639	185'906	97'328	25'073	2'107'514
2015	1'522'684	236'026	203'195	141'113	41'014	2'144'032
2016	1'602'530	262'085	194'939	113'721	42'587	2'215'862
2017	1'718'151	274'751	168'783	84'384	49'741	2'295'810
2018	1'995'031	262'372	185'946	220'094	51'257	2'714'700
2019	1'840'323	247'320	167'869	179'053	47'471	2'482'036
2020	1'680'093	251'662	166'689	149'852	40'109	2'288'405



Pour cette énergie aussi les chiffres 2020 présentent une baisse notable par rapport à l'année précédente. Là encore l'effet de la sous-utilisation des bâtiments induite par les mesures COVID-19 est visible.

#### BILAN DES CONSOMMATIONS ET DES COÛTS DE CHAUFFAGE DES DIFFÉRENTS BATIMENTS EN 2020

BATIMENTS	FLUIDE	CONSOMMATION TOTALE (KWH)	COÛT ANNUEL EN ENERGIE (CHF)
Centre scolaire des Perrerets (y.c. piscine)	CAD	940'244	186'570
Bâtiment communal (y.c. grande salle)	Mazout	235'505	24'995
Ecole Mauverney A	Gaz	251'662	22'078
Ecole Mauverney B	Gaz	166'689	15'304
UAPE Mauverney C	Gaz	40'109	4'439
La Pépinière	Mazout	70'340	6'992
Centre sportif « En Bord »	Gaz	149'852	15'073

Temple Saint-Paul	Mazout	122'812	13'191
Chapelle Saint-Jean-Baptiste	Electricité	23'822	7'124
Collège secondaire Grand Champ (Ecole, Complexe, PPS)	Gaz	1'680'272	193'165
Bâtiments de Montoly 3-5-7-9	Bois (pellets)	330'750	24'773
Bâtiment de Montoly 1 (yc. halles)	Bois (plaquettes)	102'718	18'339
Collège des Tuillières	CAD	230'430	37'016

Pouvoir calorifique du bois en pellets: 5 kWh/kg.

Pouvoir calorifique du mazout extra-léger: 10,06kWh/l.

Pouvoir calorifique du bois en plaquettes: 3,22 kWh/kg.

Remarques :

- Dans l'ensemble des bâtiments, la consommation de chaleur a baissé. Comme expliqué précédemment, ceci est surtout imputable à la crise sanitaire ;
- C'est pour le collège des Perrerets que l'on observe la baisse la plus significative. En comparaison à 2019, ce sont 30% de moins de consommation de chaleur qui sont constatés (équivalent à 426'378 kWh). Cette diminution est d'une part imputable aux fermetures des écoles (période de semi-confinement), mais elle est également liée aux travaux de rénovation des bâtiments (préavis 28/2017) qui ont commencé à prouver leur efficacité au niveau de l'isolation thermique des enveloppes et des rendements des installations techniques modernisées.  
Le deuxième facteur important de cette baisse a été l'arrêt et la vidange de la piscine d'avril à août (soit 5 mois), dans un premier temps à cause de la crise sanitaire et dans un deuxième temps pour effectuer les travaux de rénovation de la façade ;
- Le collège des Tuillières a connu une légère augmentation, expliquée par la mise en place des mesures COVID-19 qui ont nécessité une aération continue du bâtiment (augmentation des débits d'air frais). De plus, il a été procédé au remplacement du compteur de chaleur. Le nouveau compteur mis en place étant plus précis que l'ancien, il reflète avec précision les consommations réelles du bâtiment.

## CITE DE L'ENERGIE

En raison de la situation sanitaire, la nouvelle Déléguee à l'énergie n'est entrée en fonction qu'au mois d'octobre. Dans l'intervalle, l'Assistant Cité de l'énergie a veillé à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de la ville. L'année 2020 a ainsi vu aboutir l'étude de planification énergétique territoriale, démarrée en 2017. Celle-ci inclut un scénario énergétique consolidé, qui doit permettre à la ville d'atteindre les objectifs de la Loi cantonale sur l'énergie (LVLEne) à l'horizon 2050. Elle propose un ensemble de mesures clés pour atteindre ces objectifs. Le rapport comprend également un plan directeur des énergies, séparant la ville en secteurs énergétiques, indiquant l'agent énergétique optimal en fonction de la situation géographique. Dans le courant de l'année 2021, la valorisation des résultats et leur mise à disposition de la population, dans un but de conseil et d'encouragement à la rénovation, seront étudiées plus en détail.

Le ré-audit Cité de l'énergie est prévu pour l'année 2021. Ainsi, le 27 novembre 2020, le groupe technique Cité de l'énergie, comprenant des représentants de tous les services, s'est réuni lors d'une séance portant sur le déroulement du processus de labellisation, la remontée des informations et les critères d'évaluation. Après une pré-évaluation en janvier 2021, des séances thématiques se tiendront en février, dans le but de finaliser les documents à rendre et préparer le plan d'action 2021-2025. En parallèle au processus de ré-audit Cité de l'énergie, un plan climat sera élaboré. Celui-ci profitera de l'état des lieux en cours pour la labellisation, et identifiera les points clés à améliorer. Ces mesures seront également incorporées dans le plan d'action Cité de l'énergie 2021-2025. Finalement, le ré-audit sera l'occasion d'actualiser la politique énergétique et climatique de la Ville de Gland. Elle présentera des objectifs en accord avec la stratégie énergétique cantonale à l'horizon 2050.

## PROJETS SPECIFIQUES

En 2019, une étude de faisabilité menée par le bureau d'ingénieurs conseils Planair SA a identifié 6 sites communaux adaptés à l'installation de panneaux photovoltaïques et en a estimé le potentiel.

Elle a également souligné le besoin d'études de statique et d'étanchéité pour certains de ces sites. En mars 2020, le préavis n°69 relatif au financement d'une étude complémentaire a été accepté par le Conseil communal. Ainsi, en novembre, un appel d'offres sur invitation a abouti à l'adjudication du mandat à l'entreprise Basler & Hoffman SA. Cette étude, devant se terminer en mars 2021, comprend l'étude statique sur 2 sites et l'étude d'étanchéité sur 4 sites, l'analyse financière avec une précision de +/- 10% pour l'intégralité des sites, et les descriptifs techniques de ces installations. Basé sur ces résultats, une demande de crédit pour la réalisation de travaux sera soumise au Conseil communal dans le courant de l'année 2021.

En 2019, en raison de l'augmentation de sa consommation électrique, le collège de Grand-Champ a été identifié comme bâtiment « grand consommateur » par le Canton, nécessitant ainsi la réalisation d'un audit en 2020. Les résultats de l'étude ont permis de prendre connaissance des futures actions de performance énergétique (APE) à mettre en place pour les 3 prochaines années. 28 ans après sa mise en service, la chaufferie du collège de Grand-Champ arrive en fin de vie. Compte tenu de l'engagement de la ville envers la transition énergétique et dans un objectif d'exemplarité, en mai 2020, la Municipalité a validé un partenariat avec ThermorésÔ SA pour la mise à disposition de cette chaufferie afin d'y installer une sous-station de chauffage à distance (CAD) alimentée par des pellets. Celle-ci sera exploitée et entretenue par ThermorésÔ SA, évitant ainsi un investissement communal supérieur à CHF 3'000'000.- et permettant une économie annuelle dans les coûts d'entretien de CHF 41'000.-. L'objectif de cet aménagement est également d'alimenter le collège ainsi que le réseau du CAD avec une source d'énergie renouvelable : la diminution des émissions de gaz à effet de serre est estimée à 350 tonnes par année, soit une réduction de 80% en comparaison à la situation actuelle.

En accord avec les objectifs de la « Société à 2000 watts », c'est le 14 septembre 2020 que la Municipalité a adopté le nouveau « Standard Bâtiment 2019 ». Ce dernier sert de fil conducteur pour les travaux sur les bâtiments publics, en appliquant des mesures dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et d'une construction durable.

Le projet de Centrale solaire sur le collège des Tuillières se poursuit. En septembre, un projet de convention liant la Municipalité et la coopérative Optima Solar La Côte (OSLC) a été validé. Durant l'année 2020, l'étude de faisabilité a abouti au plan de calepinage, et en décembre, OSLC a pu ouvrir au public les souscriptions à ses parts sociales. En janvier 2021, la convention et son annexe sur le prix de l'énergie produite seront signés par les deux parties, permettant à OSLC de procéder à un appel d'offres pour une installation d'ici l'été 2021.

Le projet de monitoring des consommations énergétiques des bâtiments communaux a avancé et la visite du premier site pilote des Perrerets avec un bureau d'étude a eu lieu en décembre 2020. Le monitoring permettra un suivi presque en direct des consommations d'eau, d'électricité et de chaleur, grâce à des compteurs en télé-relevé. Une plateforme permettra de comparer les performances des différents bâtiments mais également leur évolution d'année en année. La mise en place est prévue pour le premier semestre 2021.

En décembre 2020, a débuté une action de sensibilisation sur les économies d'eau chaude, en partenariat avec Ecolive. Cette action, en cours jusqu'à février 2021, propose aux habitants d'acquiescer un pommeau de douche réduisant le débit d'eau chaude au prix spécial de 10 CHF, et ainsi de réaliser des économies d'énergies et d'argent. Finalement, les « Repair cafés » organisés par Demain La Côte, prévus le 28 mars, le 2 mai et le 21 novembre ont été annulés en raison des mesures sanitaires.

## COMMISSION DE L'ENERGIE

La Commission de l'énergie s'est réunie le 17 novembre 2020, avec la composition temporaire suivante :

### COMMISSION DE L'ENERGIE

#### PRESIDENT

M. GENOUD Thierry, Municipal

#### MEMBRES

Mme GIRAUD-NYDEGGER Christelle, GDG

M. SIMON Vincent, PLR

M. DALLENBACH Eric, PLR

Mme MAQUELIN Carmen, UDC

Mme FELIX Caroline, PS

Mme DUPASQUIER Armelle, Déléguée à l'énergie

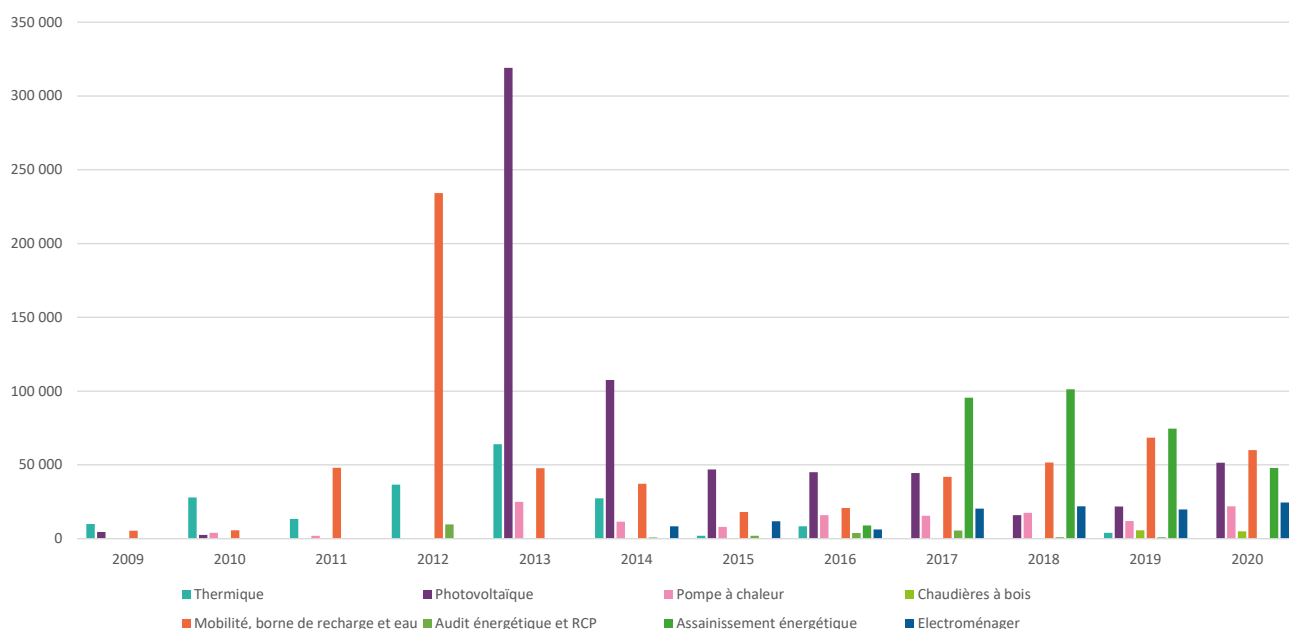
La séance a notamment été l'occasion de présenter les résultats définitifs de la planification énergétique territoriale, et de consulter les membres sur le projet de programme de subvention 2021. Durant cette séance, la formation de la Commission a été discutée, ainsi que son ouverture à des membres d'associations actives dans le développement durable ou des membres de la société civile. Le rôle de la Commission pourrait devenir celui d'une « boîte à idées », présentant de bonnes pratiques d'autres communes et leur possible mise en application à Gland. Pour sa prochaine séance en 2021, les membres actuels de la Commission de l'énergie proposeront ainsi de nouvelles personnes, et le cahier des charges sera révisé en conséquence.

## SUBVENTIONS COMMUNALES

Pour l'année 2020, le budget alloué au plan de subvention était de CHF 240'000.-, soit le même montant que les 2 années précédentes. Le programme 2020 a repris les subventions du programme 2019, et s'est étoffé d'aides financières pour l'installation d'une borne à recharge, pour les études de faisabilité d'un regroupement dans le cadre de consommation propre (RCP), ainsi que pour la création d'un RCP. En revanche, le financement pour l'achat d'une voiture électrique n'a pas été renouvelé.

ANNEE	THERMIQUE	PHOTO-VOLTAIQUE	POMPE A CHALEUR	CHAUDIERE A BOIS	MOBILITE ET EAU	AUDIT ENERGETIQUE	ASSAINISSEMENT ENERGETIQUE	ELECTROMENAGER	TOTAL
2009	10'000	4'500	0		5'400				19'900
2010	27'970	2'500	4'000		5'700				40'170
2011	13'375	0	2'000		48'000				63'375
2012	36'700	0	0		234'105	9'676			280'481
2013	64'000	319'060	25'000		47'694				455'754
2014	27'415	107'535	11'500		37'235	840		8'411	192'936
2015	2'000	46'857	8'000		18'147	1'950		11'760	89'314
2016	8'375	45'105	16'000	0	20'759	3'884	8'904	6'192	109'219
2017	0	44'542	15'482	0	41'962	5'469	95'499	20'397	223'350
2018	0	15'978	17'453	0	51'581	927	101'185	21'935	209'059
2019	4'000	21'780	12'000	5'700	68'401	1'005	74'532	19'775	207'193
2020	0	51'489	21'903	5'000	59'980	427	47'872	24'507	211'178

Montant des subventions allouées

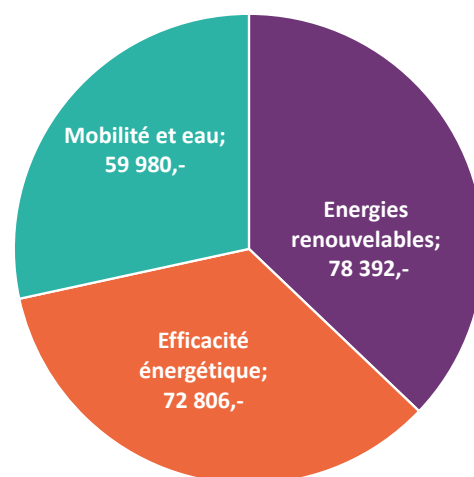




Les demandes continuent à la hausse avec 426 demandes qui ont été engagées ou versées, représentant un montant total de CHF 211'178.-, soit 88% du budget. En comparaison avec l'année 2019, c'est une hausse de +68 demandes, +134 pour 2018 et +175 en 2017.

Dans le détail, nous pouvons apprécier certains changements dans les demandes, liés à la crise sanitaire ainsi qu'à certaines actions menées par la ville :

- Grâce à l'action d'appel d'offres groupé conduite en fin 2019, les demandes de subvention pour les installations photovoltaïques ont augmenté. En effet, les demandes liées à l'action représentent 11 des 15 demandes de 2020. La quantité de demandes est supérieure à 2019 et 2018, mais équivalente à l'année 2017 ;
- Les subventions octroyées pour les installations de production de chaleur à énergie renouvelable demeurent stables par rapport aux années 2017, 2018 et 2019 ;
- Pour l'assainissement de l'enveloppe, 34 demandes ont été octroyées, pour un montant de CHF 47'872.-. Parmi elles, 33 correspondent au remplacement des fenêtres et une à l'isolation de parois. La quantité des demandes est équivalente à 2018 (33), mais supérieure à 2017 (22) et 2019 (11). Cependant, la surface totale assainie (623 m<sup>2</sup>) est inférieure à 2017 (4'029 m<sup>2</sup>), 2018 (1768 m<sup>2</sup>) et 2019 (2'054 m<sup>2</sup>) ;
- Les demandes d'audits énergétiques n'ont subi aucune variation depuis 2018 ;
- Concernant les subventions pour appareil électroménager efficient, le nombre et le montant total d'aides financières sont supérieurs aux 3 dernières années (2017 : 83 demandes pour un montant CHF 20'397.- ; 2018 : 86 demandes pour un montant de CHF 21'935.- et 2019 : 75 demandes pour un montant CHF 19'775.-). Pour 2020, cela représente 97 demandes de subvention versées pour un montant de CHF 24'507.- ;
- Pour les demandes dans le domaine de la mobilité, on observe une légère baisse pour les abonnements du transport publics avec 109 aides octroyées en 2020, ce qui est inférieur à 2019 (120) mais supérieur à 2018 (69) et 2017 (31). En revanche, les demandes de subvention pour vélo électrique ont augmenté en 2020 (159), en comparaison à 2019 (121), à 2018 (84) et à 2017 (69) ; une hausse qui peut être attribuée à la crise sanitaire.



2020	QUANTITE	MONTANT ENGAGE (CHF)	BUDGET (CHF)
Capteur solaire photovoltaïque	15	51'489	
Pompe à chaleur	6	21'903	80'000
Capteur solaire Thermique	-	-	
Chaudières à bois	1	5'000	
Audits	1	427	
Étude et travaux RCP	-	-	25'000
Appareil électroménager	97	24'507	
Assainissement énergétique	34	47'872	75'000
Borne de recharge	2	1'280	
Eau	-	-	
Vélo électrique à immatriculation	7	3'460	
Vélo électrique	152	43'771	60'000
Scoter électrique	-	-	
TP	109	11'345	
Publibike	2	124	
Mobility	-	-	
<b>GLOBAL</b>	<b>426</b>	<b>211'178</b>	<b>240'000</b>

En novembre 2020, la Municipalité a accepté le nouveau programme de subvention présenté par le Service des bâtiments et de l'urbanisme, illustrant les efforts poursuivis envers l'efficacité énergétique, la mobilité douce et le concept « Smart City ». Dès 2021, le programme comprendra ainsi une subvention pour le raccordement au chauffage à distance, une subvention pour les initiatives en faveur de la biodiversité, et une subvention pour les solutions connectées pour l'intérieur (Smart Metering).

## URBANISME

### PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les discussions politiques se sont poursuivies durant l'année 2020. Mme La Conseillère d'Etat Christelle Luisier Brodard a pris contact avec les communes concernées par le périmètre compact afin qu'une séance soit organisée et qu'un mode de gouvernance commun puisse être arrêté. Cette séance prévue en fin d'année 2020 a été reportée à début 2021.

### PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL ET REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

À la suite de l'avis défavorable des services cantonaux sur la proposition communale de redimensionnement de la zone à bâtir hors centre, une rencontre a été réalisée en début d'année 2020. La stratégie de redimensionnement a été affinée et les documents ont fait plusieurs allers-retours entre les mandataires, le Service des bâtiments et de l'urbanisme et la Direction générale du territoire et du logement (anciennement nommé Service du développement territorial). Le règlement du futur plan d'affectation « en centre » et « hors centre » et ses articles ont été travaillés et adaptés en fonction des remarques des services cantonaux pour le secteur « hors centre ». Plusieurs séances avec des propriétaires ont également été réalisées afin de connaître leurs volontés sur une éventuelle densification pour la partie « en centre ».

### PLAN D'AFFECTATION (PA) « GARE SUD »

Le dossier a été transmis pour examen préalable complémentaire en début d'année 2020 aux services cantonaux. Le retour du Canton est parvenu à la Commune en septembre. En parallèle à cet examen, une étude de faisabilité pour un quartier « Site à 2000 watts », en phase planification, a été réalisée. A cette étape du projet, des adaptations doivent être apportées au dossier. L'étude de mobilité ainsi que le concept énergétique doivent être complétés et affinés.

### PLAN D'AFFECTATION (PA) « CITE-OUEST SA - AUX TUILLIERES »

Les propriétaires ont souhaité rencontrer le Service des bâtiments de l'urbanisme en décembre 2020. Leurs volontés de développement ont été présentés au Service. Le projet différant des premières approches, une nouvelle réflexion depuis la base du projet doit être menée.

### REVISION DU PLAN DE QUARTIER « MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS »

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec la Commission d'urbanisme en lien avec l'entrée dans le plan d'affectation d'un nouveau propriétaire. Des variantes d'implantation et de densification ont été étudiées. En parallèle, une étude de mobilité et de réaménagement de la rue de Mauverney a été réalisée.

### PLAN D'EXTENSION PARTIEL « VILLA PRANGINS-LA CRIQUE »

Une rencontre politique a eu lieu entre la Municipalité, la Commune de Prangins et le Golf. En effet, la Commune de Prangins souhaite revoir une partie du tracé de randonnée pédestre sur son territoire. Plusieurs variantes ont été envisagées. Une prise de position sur la suite de la démarche est attendue pour 2021.

### PLAN D'AFFECTATION (PA) « LA LIGNIERE »

Le projet a été présenté à la Commission interdépartementale pour la protection de l'environnement (CIPE) en début d'année. Il a ensuite été adapté et transmis au Canton pour examen préalable. Le dossier est toujours en cours de traitement auprès des services cantonaux.

### PLANS PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) « LA FALAISE II ET III »

Les PPA « La Falaise II et III » restent toujours bloqués par la procédure relative au cheminement public du bord du lac (voir Service des infrastructures et de l'environnement). Un propriétaire a fait recours au Tribunal contre la Commune de Gland contre entre autres, la non-entrée en vigueur des PPA La Falaise II et III et pour déni de justice. Le recours a été rejeté par le Tribunal cantonal.

### REAMENAGEMENT « FALAISE PLAGE »

Le projet reste lui aussi bloqué en lien avec la procédure du cheminement public du bord du lac. La parcelle communale n° 941 reste considérée comme inconstructible tant que le PPA La Falaise III n'entre pas en vigueur.

### PLAN D'AFFECTATION « LA CRETAUX »

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 15 septembre au 15 octobre 2020. Une séance d'information publique a été organisée le 23 septembre. L'enquête publique a suscité une opposition collective, une opposition individuelle ainsi que 2 remarques/observations. Le préavis n° 90 relatif au Plan d'affectation (PA) « La Crétaux » et son règlement ont été présentés en première lecture au Conseil communal le 17 décembre 2020.

### PLAN D'AFFECTATION (PA) « LAVASSON »

Le dossier d'examen préliminaire a été transmis au Service du développement territorial (aujourd'hui dénommé Direction générale du territoire et du logement) le 6 janvier 2020. L'avis préliminaire dudit service est parvenu en retour à la Municipalité le 20 février 2020.

Les démarches préliminaires ont été présentées en début d'année 2020 au groupe technique par les mandataires. A la suite de ces premières études, le COPIL APECplus a été sollicité. Les empiètements sur les surfaces d'assolement devant être justifiés, il était primordial que le projet de la STEP soit affiné. Le plan d'affectation a été suspendu dans l'attente des décisions des communes partenaires sur l'avenir de la STEP régionale unique. La prise de position de la Commune de Nyon en fin d'année 2020 a réorienté le projet vers une STEP « réduite ». L'APEC souhaite faire prendre une décision au Conseil intercommunal sur la suite à donner en début d'année 2021.

2 interpellations ont également été déposées autour de la thématique de la STEP et du plan d'affectation durant l'année 2019 (séances du Conseil communal du 25 juin et du 17 décembre).

### STRATEGIE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITES

Le cahier des charges ainsi que l'appel d'offres pour la réalisation de la stratégie de gestion des zones d'activités ont été réalisés. Ces démarches sont pilotées par Région de Nyon. La Commune de Gland est intégrée à cette étude dans le cadre du comité de pilotage qui a été mis en place. Le mandat a été attribué et les premières réflexions ont été lancées. Cette étude permettra de qualifier la zone industrielle de l'Ouest glandois (intérêt régional ou cantonal).

### PROJET D'AGGLOMERATION DE 4<sup>EME</sup> GENERATION DU GRAND GENEVE - (PA4)

Dans le cadre de l'élaboration du Projet d'agglomération de 4<sup>ème</sup> génération de l'Agglomération franco-valdo-genevoise, plusieurs rencontres avec Région de Nyon, mais également avec les communes du Périmètre d'Aménagement Coordonné d'Agglomération (PACA) Genève-Rolle ont eu lieu durant l'année 2020.





# SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT





## FONCTIONS

- › Garantir la viabilité et le développement des infrastructures communales, notamment par la gestion et l'entretien des réseaux routiers, d'eau potable, de l'assainissement et des espaces verts
- › Assurer la qualité de vie des citoyens par le nettoyage des chaussées, la collecte des déchets ainsi que la gestion des espaces verts, des places de jeux et des installations sportives
- › Gérer la collaboration avec les mandataires spécialisés afin d'offrir des prestations professionnelles à la population (collecte des déchets, éclairage public)
- › Réaliser l'interface avec l'ensemble des partenaires internes/externes liés à des projets d'envergure et d'intérêt régional



## LES POINTS FORTS DE 2020

- › Adhésion de la Ville de Gland au géoportail régional « Cartolacôte »
- › Signature du nouveau contrat pour la collecte et le transport de déchets urbains avec le consortium Glanis (entreprises Reymond Frères SA et Retripa SA)
- › Validation du Plan de gestion différenciée des espaces verts (PGDev) 2020-2025. Les premières mesures ont été mises en place au printemps
- › Achat de la parcelle n°6 du cadastre de Vich par Gland et acquisition de la parcelle n°526 par Arzier-Le Muids et Genolier pour SIDEMO

### En savoir plus

Service des infrastructures et de l'environnement  
Chemin du Montoly 1  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 30 – Fax : +41 22 354 04 39  
E-mail : sie@gland.ch

# SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

## RESEAU ROUTIER

### CHEMINEMENTS PIETONNIERS

- Sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit « La Falaise » - une convention entre la Commune de Gland et SI Vers-le-Lac SA, prévoyant la modification du tracé initial ainsi que les modalités techniques d'exécution des travaux, a été établie, mais n'a pas obtenu la signature de la partie adverse. Des négociations sont toujours en cours afin de se conformer à l'arrêt de la Cour de droit administratif et public (CDAP) de 2015 invitant les parties à trouver un consensus.

### ETUDES

- Requalification de l'axe Vy-Creuse/Perron – l'objectif est de décharger l'axe principal Nord-Sud de l'Avenue du Mont-Blanc (RC 31b), de favoriser et sécuriser les modes doux, notamment en modérant les vitesses – réalisation du dossier complet des emprises relatives aux aménagements routiers par un géomètre officiel. Cela comprend un plan de situation avec les surfaces, des folios par parcelle, une convention relative à la cession des terrains par parcelle ainsi qu'un tableau des terrains et des droits à exproprier à l'amiable. Les premières rencontres avec les propriétaires impactés foncièrement auront lieu dans le courant 2021 ;
- Requalification du Chemin de la Crétaux et de la partie Nord de la Rue du Perron - acceptation du préavis de construction par le Conseil communal dans sa séance du 3 septembre 2020 - réaménagement des abords Sud de la gare par l'instauration d'une zone de rencontre, d'espaces conviviaux et d'une augmentation de l'offre de stationnement pour deux-roues - aménagement d'un trottoir généreux sur tout le Chemin de la Crétaux – mise en conformité des arrêts de bus « Gare Sud » - début des travaux prévu pour l'été 2021 ;
- Requalification de la Rue de la Gare – l'étude de mobilité sur le mode de déplacement conclut à l'élaboration d'un projet dont l'innovation est faite par les aménagements (autoroute à vélo) et non par la technique (navette autonome) – définition du projet d'aménagement avec élargissement du trottoir existant à 2.50 m et l'aménagement d'agréments pour la qualité de vie des citoyens (verdures, etc.) ;
- Réaménagement du Vieux-Bourg – mise à l'enquête publique du projet et dépôt du préavis de construction auprès du Conseil communal. Le préavis est amendé dans le but de réaliser le solde des études et d'effectuer un préavis de construction levant les oppositions (15) - une rencontre avec chaque opposant a eu lieu en fin d'année et des décisions de l'Exécutif seront prises dans le courant du premier semestre 2021 ;
- Zone 30 « Tuillières » - lancement des études pour l'instauration du régime « zone 30 » autour des collèges de Grand-Champ et des Tuillières ;
- Rue de la Combe / équipement du quartier « la Combaz » - l'objectif est de mettre en place les infrastructures et les équipements nécessaires à la réalisation du futur quartier « la Combaz ». La Ville de Gland doit procéder au rééquipement de la Rue de la Combe en prévision des futurs aménagements prévus, notamment les besoins en assainissement et en eau sous pression. Un préavis pour les crédits d'investissement a été déposé au Conseil communal le 17 décembre ;
- Requalification de la RC1 - étude d'avant-projet partiel en partenariat avec le Canton, la Région et Prangins - définition des principes d'aménagements souhaités pour favoriser et sécuriser le déplacement des mobilités douces et donner un caractère plus urbain à la traversée de Gland ;
- Amélioration du passage inférieur de l'Avenue du Mont-Blanc - étude d'opportunité sous l'angle de la mobilité pour déterminer les aménagements qui doivent être étudiés de manière détaillée - acceptation du préavis d'étude par le Conseil communal dans sa séance du 8 octobre 2020 ;



Zone de rencontre projetée



- Expertise de trafic sur l’Avenue du Mont-Blanc - réalisation de comptages routiers et diagnostic de la situation actuelle de circulation sur l’avenue - simulation des impacts de plusieurs projets en cours ou à venir - pistes de réflexion sur les prochaines études et vérifications à mener.

## TRAVAUX

- Réaménagement de la Rue Mauverney tronçon Perron/Alpes – élaboration d’un appel d’offres pour sélectionner une entreprise de génie civil et début des travaux, conformément au préavis de construction accepté en 2019. Les travaux ont pour but de mettre en conformité un collecteur unitaire par la pose d’un collecteur d’eaux usées et un collecteur d’eaux claires, de remplacer la conduite d’eau sous pression, de modifier le gabarit routier et d’élargir le trottoir ;
- Requalification du carrefour Avenue du Mont-Blanc / Rue de la Combe – démarrage des travaux en octobre pour l’aménagement de feux tricolores sur chacune des branches du carrefour afin de réguler le passage des flux circulant au travers de ce dernier. Elargissement de la chaussée en modifiant les talus par la réalisation d’un mur de soutènement.

## ENTRETIEN

L’entretien du réseau routier communal est régi par le plan quinquennal de troisième génération (période 2018-2022) établi par le bureau spécialisé Ertec SA. Celui-ci a identifié la réfection des chemins dans la zone des vignes, au Nord de la Commune, un remplacement de pavés à la Rue de la Duda et à la Route de Cité-Ouest, ainsi qu’une réfection du trottoir au Chemin de la Chavanne comme prioritaires. Dès lors, ces travaux ont été réalisés dans le courant du mois d’octobre 2020.

De plus, une inspection visuelle est réalisée par le Groupe voirie à la fin de la période hivernale pour identifier les défauts ponctuels et compléter ainsi l’entretien du réseau.

Celle-ci a conduit aux travaux suivants :

- Défauts ponctuels - réfection de regards et scellement d’une grille au Chemin de l’Aubépine, y compris réfection de l’enrobé, remise à niveau et scellement du couvercle au Chemin des Grands-Champs, élimination des nids de poule des trottoirs du Chemin de l’Aubépine, du Chemin du Lavasson, sur le DP 2 de la Rue de Savoie, afin de sécuriser les piétons en supprimant ces aspérités. Enfin une réfection localisée du trottoir à la Cité-Ouest et à la Rue du Collège a été faite.

## PERMIS DE FOUILLE

Tout chantier nécessitant une excavation et/ou une utilisation temporaire du domaine public est assujettie à la délivrance préalable d’un permis de fouille, conformément à l’art. 28 de la Loi sur les routes (LRou). En 2020, 53 demandes ont été traitées.

## DENEIGEMENT

Durant la période hivernale 2020, le personnel du Groupe voirie a consacré 35 heures « normales » et 90 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et trottoirs. En outre, la plupart des interventions ont cette fois-ci été concentrées en fin d’année, soit entre le 20 novembre et le 31 décembre. Sur l’année, ce sont 25 tonnes de sel qui ont été épandues.

L’hiver a été particulièrement doux et on constate une baisse de plus de 25% des heures cumulées ainsi qu’environ 30% de moins de salage en comparaison avec 2019.

## ECLAIRAGE PUBLIC

### TRAVAUX

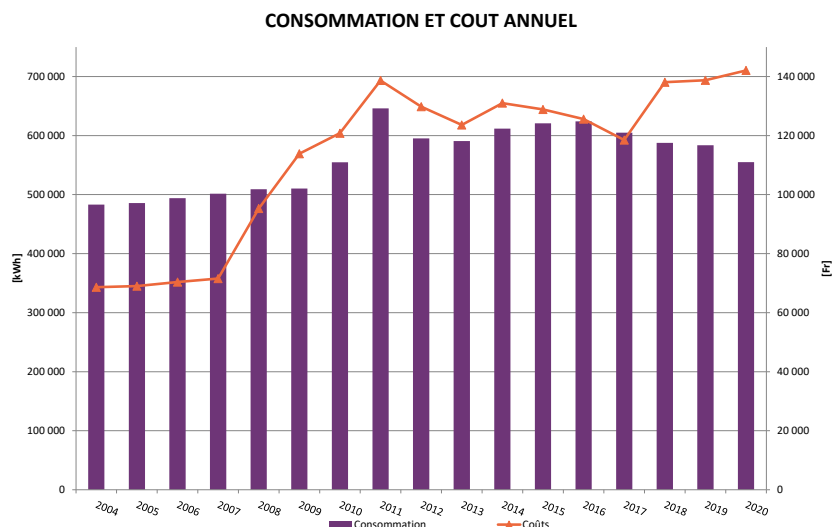
Dans le cadre du préavis sur l’assainissement du réseau d’éclairage public, le marché des travaux de génie civil a été adjugé. L’adjudicateur du matériel a finalisé le dimensionnement des installations pour procéder aux commandes des équipements. Les travaux ont débuté par le remplacement des socles, mâts et luminaires sur l’Avenue du Mont-Blanc, tronçon compris entre le giratoire de la Rue de la Paix et celui de Malagny. Parallèlement, environ 100 luminaires des quartiers résidentiels du Nord des voies CFF ont également été remplacés, l’ensemble de ces équipements sont gérés par un système de télégestion. Les travaux se poursuivront en 2021.

## ENTRETIEN

L'entretien courant de l'éclairage public a été effectué pour donner suite aux rapports établis lors des tournées mensuelles de contrôle. Ponctuellement, quelques travaux urgents d'adaptation des armoires électriques ont été réalisés.

La consommation annuelle du réseau d'éclairage public continue de diminuer. Une diminution proche de 30'000 kWh (4.9%) est constatée par rapport à 2019. L'impact des premiers luminaires (ampoules Led) remplacés depuis octobre 2019 dans le cadre du préavis n°14 est significatif.

Au niveau des coûts, le montant global de la consommation est légèrement supérieur à 2019. La baisse de consommation est malheureusement compensée par une hausse du tarif de l'énergie de la part de la SEIC (+1,73 ct/kWh).



## ECLAIRAGE DE NOEL

L'entretien courant des différentes décorations et guirlandes s'est poursuivi. L'illumination du bâtiment administratif a évolué, celle-ci s'est rendue visible côté Nord à l'instar des années précédentes et côté Sud, en partenariat avec l'entreprise locale Jackart Production.

## RESEAU D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

### ETUDE

- Requalification du Chemin de la Crétaux et de la partie Nord de la Rue du Perron - acceptation du préavis de construction par le Conseil communal dans sa séance du 3 septembre 2020 - création d'un collecteur d'eaux claires sur le Chemin de la Crétaux.

### TRAVAUX

- Réaménagement de la Rue Mauverney tronçon Perron/Alpes - travaux de mise en conformité du collecteur unitaire par la pose de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires.

### ENTRETIEN

L'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) contraint les communes à établir des plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) qui garantissent une protection efficace des eaux. Ce document cadre est utile à l'entretien du réseau communal. L'inspection des ouvrages se fait quant à lui par le Groupe voirie. Les travaux réalisés en 2020 ont été les suivants :

- Mise en conformité de 15 chambres doubles. Le nombre d'intervention a quasi triplé par rapport aux prévisions budgétaires afin de répondre aux objectifs du plan général d'évacuation des eaux. C'est la troisième année consécutive que les priorités d'interventions se focalisent sur cette thématique ;
- Contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2020 (2 parcelles) ;
- Curage et inspection par caméra des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur Sud des voies CFF sur un total d'environ 13'600 ml, représentant environ 21% du réseau ;
- Vidange de l'ensemble des sacs de routes, soit environ 1'500 pièces.

## RESEAU D'EAU SOUS PRESSION

### APPROVISIONNEMENT

L'étude sur la recherche d'eau à la nappe de la Cézille reste le projet prioritaire dans la recherche d'extension de l'approvisionnement pour l'Entente intercommunale « SIDEMO ». Le résultat de l'examen préalable a été pris en considération et le projet a été modifié en conséquence. La rédaction du préavis de prospection hydrogéologique s'est faite en collaboration avec les partenaires concernés, et celui-ci sera déposé au mois de février 2021 auprès du Conseil communal.

### CONSUMMATION

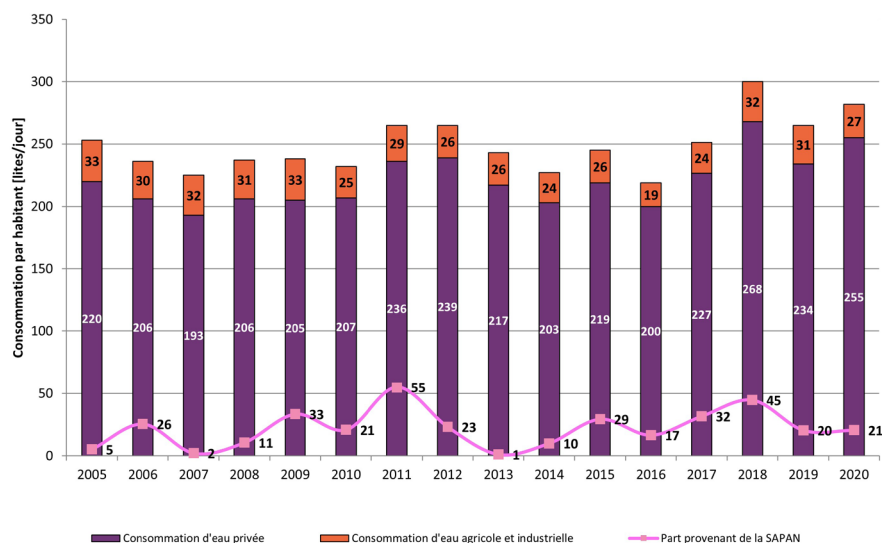
L'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable se résume de la manière suivante :

#### CONSUMMATION D'EAU

Consommation d'eau - Abonnés extérieurs	6'562 m <sup>3</sup>
Consommation d'eau de boisson - Gland	1'235'532 m <sup>3</sup>
Consommation d'eau industrielle et agricole - Gland	130'892 m <sup>3</sup>

**CONSUMMATION D'EAU TOTALE 1'372'986 m<sup>3</sup>**

#### EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'EAU ANNUELLE



Mise à part l'année 2018, la consommation totale est la plus élevée de ces 10 dernières années. On constate que l'usage agricole et industriel reste stable, tandis que l'eau absorbée par les citoyens est plus de 10% supérieure à la moyenne décennale en atteignant environ 255 litres/par jour.

### ETUDE

- Chemin des Oiseaux - bouclage du réseau de distribution de l'eau potable – phase avant-projet/projet. Cette étude porte sur la mise en œuvre d'une action stratégique pour l'amélioration du réseau d'eau potable se situant sur le territoire de Gland ;
- Requalification de la Rue de la Gare - projet pour le remplacement de la conduite d'eau potable située entre la place de la Gare et la Grand'Rue.

### TRAVAUX

Remplacement de la conduite entre la Rue des Alpes et le Chemin de la Chavanne, sur une longueur de 370 m, cette mesure prévue dans le PDDE a été réalisée dans le cadre du remplacement des collecteurs EU/EC de la rue Mauverney.

### ENTRETIEN

La Loi sur la distribution de l'eau (LDE) oblige les communes à établir un plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) comportant les options possibles d'amélioration et de développement du réseau. Ce document cadre est utile à l'entretien du réseau communal.



L'inspection des ouvrages se fait quant à lui par le Groupe eau. Les travaux réalisés en 2020 ont été les suivants :

- La Municipalité a validé en février, les recommandations du Service des infrastructures et de l'environnement concernant le choix des matériaux pour toute mise en œuvre de nouvelle conduite : réseau principal en fonte en zone urbaine et en polyéthylène (PE) en zone rurale ;
- Remplacement d'une chambre de vanne au Chemin des Fleurs.

A l'instar des années précédentes, des contrôles annuels complets du réseau d'eau et du réseau de défense incendie ont été effectués, soit :

- La campagne de détection est réalisée 2 fois par année. Le premier contrôle effectué en mars et le deuxième au mois de novembre ont révélé 9 fuites, dont une a été réparée immédiatement, 2 sont suivies, le débit étant faible. Le solde correspond aux branchements de personnes privées. Les propriétaires ont fait les réparations de 2 fuites, une a été isolée par fermeture de la vanne en vue de décision de garder cette alimentation, une est à réparer et enfin les 2 dernières sont suivies ;
- Le contrôle des bornes hydrantes sur le territoire communal a été réalisé par le Groupe eau pour 50 % du parc, soit 132 pièces. Les défauts ont été réparés immédiatement ;
- Le contrôle de qualité est matérialisé par le prélèvement de 83 échantillons dans l'année et réparti sur l'ensemble des équipements communaux. Un changement de laboratoire a été effectué à la demande du Canton au 1er janvier. En effet, celui-ci ne réalise plus les analyses d'autocontrôle pour les communes. Une étude de plusieurs laboratoires de la région a été menée en collaboration avec Nyon et d'autres communes partenaires. Le choix s'est porté sur le Laboratoire du Service de l'eau à Lausanne. Le programme d'analyses a été adapté à la directive W12 de la SSIGE, la fréquence et le nombre se sont vus augmentés, les résultats démontrent une eau considérée comme étant « bonne ».

Au cours de l'année, nous avons procédé à 9 interventions d'urgence pour la réparation de fuites. La campagne de détection de fuite a révélé 9 fuites supplémentaires, dont 7 sur des branchements privés. Le nombre total des fuites s'élève à 18, ce qui représente une situation supérieure à la normale due à l'augmentation des fuites privées.

## SIDEMO

Le Service intercommunal de distribution d'eau du Montant (SIDEMO) regroupe les communes d'Arzier-Le Muids, Genolier et Gland. Celui-ci gère le bâtiment et l'ensemble des installations nécessaires à l'exploitation de la source du Montant, dont la station (filtration et traitement) est située sur les parcelles n°157 d'Arzier-Le Muids et n°504 de Genolier.

L'année 2020 a été singulière, marquée par une fréquence régulière d'apport en eau depuis la SAPAN (lac). En effet, des pics de turbidité d'eau brute ont été recensés à 3 reprises sur plusieurs jours. De plus, un effondrement d'une galerie sur la Route Cantonale à St-Cergue, en zone S3 de la source du Montant a eu lieu durant l'été. Ces phénomènes ont généré une augmentation de la charge en matières minérales et organiques, ce qui a nécessité une limitation de la production d'eau. Cependant, on constate que la part d'eau du lac consommée est de 21 litres/par jour, ce qui est légèrement en dessous de la moyenne décennale.



SIDEMO-pique turbidité source du Montant

Au niveau des travaux d'entretien de la station, de nouveaux turbidimètres ont été installés permettant la mesure de l'eau brute et de l'eau traitée. Cette intervention, effectuée courant décembre, consiste à remplacer les appareils dont la maintenance n'était plus garantie par le fournisseur.

## SANE

Le Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du Centre sportif « En Bord » (5'350 m<sup>3</sup>) et les jardins familiaux (4'822 m<sup>3</sup>). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac qui n'a pas subi de traitement. La consommation totale nécessaire à ces arrosages en 2020 est supérieure à la moyenne pluriannuelle, mais similaire à l'année 2019.

La Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN) a fourni de l'eau de boisson pour une consommation annuelle de 99'784 m<sup>3</sup>, représentant ainsi quasi 7% de la consommation d'eau privée et celle-ci est quasi identique à celle de 2019. Ce phénomène est dû aux événements de turbidité anormalement élevée au cours du premier trimestre et de diminution de la source du Montant en fin d'été.

## GESTION DES DECHETS

### ETUDE

- Agrandissement et relocalisation de la déchèterie - validation du préavis de construction au mois de septembre par le Conseil communal. Le projet consiste en la réalisation d'un bâtiment de 3 étages, réparti sur les 2 premiers niveaux pour la déchèterie communale et le dernier pour une ressource-rie. Des discussions sont en cours avec l'Association Pro-Jet pour son exploitation ;
- Mise en concurrence selon la Loi sur les marchés publics (LMP-VD) des prestations de collectes et transports des déchets ramassés porte à porte pour les années 2021 à 2025. Ce mandat intègre un nouveau fonctionnement avec la modification des fréquences de collecte pour les ordures ménagères et l'intégration d'une collecte de papiers-cartons dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### ENTRETIEN

Comme chaque année, l'inspection et l'analyse du compostage ont été réalisés par l'Inspectorat Suisse du compostage et de la méthanisation ainsi que SOL-CONSEIL. Les résultats démontrent un compost répondant aux normes en vigueur et de bonne qualité. Les entretiens sont limités au vu du projet de relocalisation du site.

### DECHETERIE

Les déchets récoltés à la déchèterie sont les suivants: déchets compostables et branchages, verres, papiers et cartons, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules « Nespresso », pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques, ainsi que divers déchets spéciaux de ménage (résidus de peinture, colles, solvants, batteries, médicaments, etc.).

TABLEAU EVOLUTION DES QUANTITES	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Déchets verts récoltés à la déchèterie	850 t.	840 t.	800 t.	850 t.	815 t.	894 t.
Déchets encombrants	293 t.	253 t.	263 t.	278 t.	277 t.	277 t.
Plastiques	182 t.	190 t.	198 t.	204 t.	215 t.	214 t.
Papier, carton (1)	820 t.	813 t.	782 t.	770 t.	736 t.	712 t.
Bois	395 t.	358 t.	411 t.	407 t.	406 t.	382 t.
Métaux	155 t.	152 t.	184 t.	179 t.	181 t.	162 t.
Cailloux	184 m <sup>3</sup>	157 m <sup>3</sup>	208 m <sup>3</sup>	237 m <sup>3</sup>	237 m <sup>3</sup>	154 m <sup>3</sup>
Huiles minérales et végétales	6 t.	6.5 t.	4.45 t.	6.25 t.	5.86 t.	5.1 t.
Verre	449 t.	465 t.	469 t.	475 t.	468 t.	526 t.
PET	38 t.	36 t.	37 t.	38 t.	36 t.	33 t.
Appareils (2) électro-mén. + frigos	60 t.	64 t.	64 t.	66 t.	69 t.	66 t.
TV - Appareils électroniques	53 t.	46 t.	46 t.	36 t.	42 t.	36 t.
Déchets spéciaux ménagers	18 t.	15 t.	17 t.	17 t.	19 t.	19 t.
Habits	89 t.	85 t.	74 t.	109 t.	121 t.	83 t.
Capsules à café	9 t.	8 t.	9 t.	10 t.	9 t.	9 t.

Les données collectées permettent de tirer les statistiques de recyclage de la Commune. Notons que l'Etat de Vaud préconise l'atteinte d'un taux de recyclage de 60% des déchets pour 2020. Les déchets concernés sont les déchets verts, les encombrants, les plastiques, les papiers-cartons, les métaux et le verre. On constate que ce taux a été atteint dès la mise en place de la taxe au sac en 2013 et qu'il ne cesse d'accroître pour atteindre un taux de 68,9% en 2020.

La déchèterie accueille également une brocante gratuite bisannuelle, réservée aux habitants de la ville.

La tenue de cet événement n'a pas pu se faire en raison de la situation sanitaire au printemps, mais a bien eu lieu en automne. Pour finir, deux déchèteries mobiles animées par l'institution l'Espérance ont lieu une fois par semaine sur la place Blanche, à la Rue de Malagny et à Cité-Ouest.

### ECO-POINTS

6 éco-points fixes sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. Il est possible, en particulier, d'y déposer le verre vide et les huiles. Deux réceptacles à huiles ont été restaurés et 4 autres renouvelés par nos services. Ces structures sont complétées régulièrement par la mise à disposition de 4 « éco-points mobiles » dévolus aux manifestations ou autres événements sur le territoire glandois.

### COLLECTE DES DECHETS

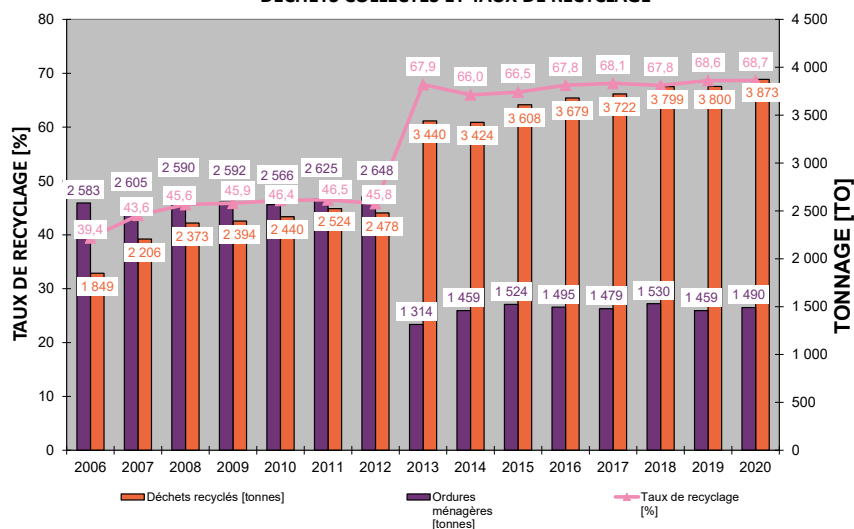
La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au Nord des voies CFF et les mardis et vendredis au Sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération TRIDEL de Lausanne.

En 2020, 1'490.4 t d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 111.5 kg par habitant. Le tonnage par habitant a augmenté de 1,8 kg par habitant par rapport à 2019, mais il est légèrement inférieur à la moyenne quinquennale.

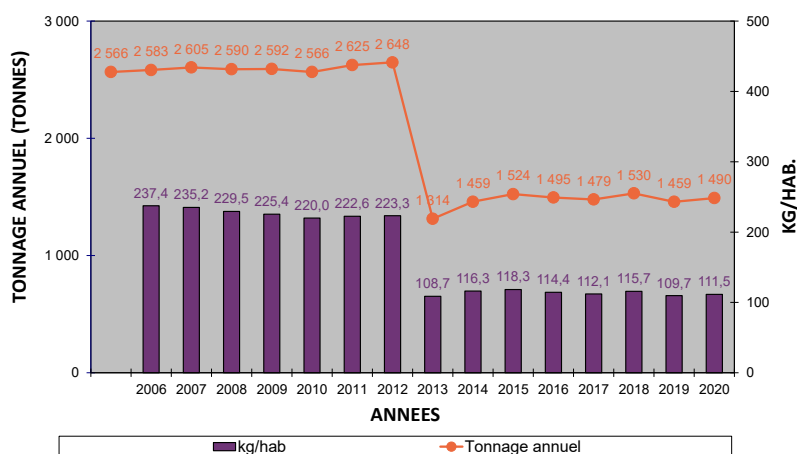
Le coût total annuel s'est élevé à CHF 551'405.85, rapporté à l'habitant, il est en légère augmentation. Néanmoins, il reste largement inférieur à ceux des années antérieures à l'introduction du concept de la taxe au sac (CHF 41.30/hab. en 2020 contre CHF 87.30/ hab. en 2012).

La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 754.2 t soit 56.4 kg/hab. Cette valeur est en augmentation par rapport aux années précédentes. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation, Ecorecyclage SA, à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à CHF 218'675.65 contre CHF 201'574.70 en 2019.

DECHETS COLLECTES ET TAUX DE RECYCLAGE



ORDURES MENAGERES



### CHIFFRES CLES

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre moyen d'habitants	13'068 hab	13'191 hab	13'225 hab	13'303 hab	13'366 hab
Quantité d'ordures ménagères récoltées	1'495.15 tonnes	1'468.67 tonnes	1'530.47 tonnes	1'458.95 tonnes	1'490.37 tonnes
Quantité de déchets encombrants récoltés	253 tonnes	263 tonnes	278 tonnes	277 tonnes	277 tonnes

Quantité totale de déchets incinérables récupérés (ordures ménagères + déchets encombrants)	1'748 tonnes	1'742 tonnes	1'808 tonnes	1'736 tonnes	1'767 tonnes
Quantité totale de déchets recyclés récupérés (non compris les encombrants)	3'679 tonnes	3'721 tonnes	3'806 tonnes	3'800 tonnes	3'873 tonnes
Taux de recyclage pour la Ville de Gland	67.79 %	68.12 %	67.79 %	68.64 %	68,62 %
Tonnage annuel d'ordures ménagères récoltées par habitant	114.4 kg	112.1 kg	115.7 kg	109.7 kg	111.5 kg
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des ordures ménagères par habitant	45,8 frs/hab.	40,8 frs/hab.	39,8 frs/hab.	40,7 frs/hab.	41.3 frs/hab.
Coût annuel du traitement (récolte + transport + taxes d'élimination) des déchets recyclés par habitant	40,3 frs/hab.	40,4 frs/hab.	40,9 frs/hab.	49,5 frs/hab.	50.4 frs/hab.

## ENVIRONNEMENT

### RIVIERES ET LAC

- Renaturation du Lavasson - réalisation de la seconde et phase finale des travaux avec l'obtention des subventions cantonales et du fond « Naturemade star » - ces travaux consistent en la modification des seuils situés à la frontière des communes de Dully et Gland afin de rétablir la migration piscicole ;
- Renforcement des berges de la Promenthouse - le projet consiste à protéger des zones de berges déstabilisées par les crues de 2018, tout en aménageant des structures propices au développement de la faune et de la flore riveraine, mais également à sécuriser le chemin piétonnier des Toblerones. Une étude de faisabilité de renaturation a été lancée parallèlement par le Canton fin 2019, ralentissant ainsi l'exécution des travaux prévus en été 2020. Cette dernière concerne le tronçon RC1-autoroute et établira un catalogue de mesures confirmant ou non la possibilité de mettre en œuvre les renforcements des berges tels que définis dans la phase projet. En effet, ce tronçon vient d'être répertorié comme zone alluviale d'importance nationale.

### PLAGE

Aménagement de la plage de la Dullive - ce projet regroupe plusieurs aménagements se trouvant à terre (plage et bâtiments publics), à l'eau et sur la route. L'examen préliminaire auprès du Canton a abouti à un préavis négatif du Service du développement territorial (SDT) qui estime que les aménagements lacustres sur le domaine public cantonal ne se basent sur aucun cadre légal. Une stratégie de planification proposée conjointement par le Service des infrastructures et de l'environnement et le Service des bâtiments et de l'urbanisme sera à valider par la Municipalité fin février 2021.

### FORETS COMMUNALES

Les travaux prescrits dans le Plan de gestion des forêts communales 2017-2027 se sont poursuivis notamment par la plantation de 400 chênes dans le cadre de la deuxième partie du projet de rajeunissement du massif n° 3 « Malagny-Route Suisse ». Un cheminement piétonnier a également été réalisé dans ce même massif.

Des travaux d'abattage de sécurité ont également été effectués le long de la Route du Domaine Impérial ainsi qu'aux abords des cheminements pédestres pour garantir la sécurité des infrastructures communales. De plus, les arbres qui surplombent le parcours Vita ont été taillés. Cette intervention qui a consisté à supprimer le bois mort dans les arbres permet de garantir la sécurité des usagers.

L'ensemble de ces travaux a permis la récolte d'un volume sur pied de 181 sylvies de bois destinées principalement à la fabrication de plaquettes pour le chauffage et pour le bois de feu, de même que du bois de service utilisé pour la construction. La Ville de Gland a fourni 13 stères de bois de cheminée aux citoyens intéressés.

En outre, les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé à l'arrachage des Lauriers-cerises (*Prunus laurocerasus*) dans l'ensemble des forêts communales au mois de février. Cette campagne d'arrachage annuelle permet également le ramassage de nombreux détritiques qui n'ont pas leur place en forêt.

### PATRIMOINE ARBORE

Les 804 arbres, propriété de la Commune, ont été inventoriés dans le cadre du Plan de gestion différenciée des espaces verts : numérotation, localisation, identification, état physiologique, état mécanique et appréciation des risques liés à l'état sanitaire des arbres ont été relevés.



Un programme d'entretien du patrimoine arboré communal a ainsi pu être défini pour les 5 prochaines années.

Les travaux prescrits dans le programme d'entretien ont donc été réalisés. Des tailles de restructuration, d'allègement, de sécurité et de gabarit routier, ainsi que la pose de systèmes d'haubanage ont été réalisés par une entreprise spécialisée dans le soin aux arbres en collaboration avec l'équipe du Groupe espaces verts. De plus, à l'instar des années précédentes, la taille des 190 arbres formés en « tête de chat » a été réalisée durant l'hiver par nos collaborateurs. 19 nouveaux arbres d'essence indigène ont également été plantés dans le courant de l'automne.

### FEU BACTERIEN

La Police phytosanitaire de la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) n'a pas ordonné de contrôle en raison de la pandémie de COVID-19.

### ECHENILLAGE

Le Service a la charge d'appliquer, selon l'Arrêté cantonal sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin, un contrôle de l'ensemble du territoire. Le nécessaire a été effectué et un avis a été transmis à chaque propriétaire concerné. 32 parcelles privées ont ainsi été affectées par le retrait et la destruction des nids. En outre, l'échenillage des parcelles communales a également été effectué par le Groupe espaces verts. Tel que le permet l'Arrêté, la pose de pièges écologiques a été favorisée.

### PLAN DE GESTION DE LA LIGNE FORTIFIEE DE LA PROMENTHOUSE

L'ensemble des mesures prévues en 2020 dans le cadre du Plan de gestion de la ligne fortifiée de la Promenthouse ont été réalisées soit :

- Mise en place de 20 nichoirs à hirondelles de fenêtre sur les bunkers n°1 ;
- Mise en place de nichoirs à chauves-souris sur les bunkers n°1 et 4 ;
- Installations de 3 nichoirs pour oiseaux cavernicoles dans le verger, sur la parcelle du bunker n°4 ;
- Mise en place de 3 nichoirs à oiseaux cavernicoles sur les arbres entourant le bunker n°6 ;
- Aménagement du fortin n°1 et 2 en faveur des chiroptères.



PPS Villa Prangins

En outre, la prairie sèche d'importance nationale « PPS Villa-Prangins » qui entoure le bunker n°1 a été protégée au moyen d'une barrière en bois afin de limiter les pressions humaines sur ce biotope unique. L'ensemble des mesures prises ont été financées par la Direction Générale de l'Environnement (DGE-BIODIV).

### PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS 2020-2025

La Municipalité a validé le Plan de gestion différenciée des espaces verts (PGDev) 2020-2025. Le PGDev est le document cadre qui définit la stratégie de développement et d'entretien des espaces verts pour les 5 prochaines années afin de favoriser et pérenniser la biodiversité en milieu urbain, en conciliant nature et accueil du public. Un catalogue de 44 mesures distinctes d'entretien, d'aménagement, de suivi et de sensibilisation a été établi.

Les mesures suivantes ont été réalisées :

- Remplacement de la haie de Lauriers cerises (*Prunus laurocerasus*) par des espèces indigènes au bâtiment communal ;
- Remplacement des Lauriers cerises (*Prunus laurocerasus*) par des espèces indigènes à l'entrée du centre sportif ;
- Remplacement des épicéas (*Picea abies*) par une haie diversifiée à la place pique-nique « En Ruyre » ;
- Plantation d'arbres fruitiers haute-tige issu d'anciennes variétés et provenant d'une pépinière en reconversion BIO au collège de Mauverney.

De plus, la mise en place dudit plan a permis la transformation d'un peu plus de 3 hectares de gazon en prairie fleurie, ce qui contribue largement au développement de la biodiversité locale.

La lutte contre les plantes envahissantes qui fait également partie des objectifs du PGDev a été accentuée notamment par des campagnes d'arrachage du Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*).

## RESEAU AGRO-ECOLOGIQUE

La Municipalité soutient financièrement la deuxième phase de mise en œuvre des réseaux agro-écologiques « Nyon-Région » et « Cœur de la Côte » à hauteur de CHF 1.50 CHF/habitant/an, au maximum. Pour l'année 2020, ce soutien permet de poursuivre les aménagements favorables au paysage et à la biodiversité sur les terres agricoles de la région par la plantation de 4'540 arbustes et 1'624 arbres indigènes. De plus, 16,1 hectares de milieux prairiaux ont été reconstitués avec des semences locales.

## INFRASTRUCTURES COMMUNALES

### CIMETIERE

Les collaborateurs du Groupe espaces verts ont d'une part procédé à 10 inhumations et 19 poses de cendres. D'autre part, 23 cérémonies d'adieu ont été recensées dans les lieux de culte de notre ville.

En sus, ils ont également assuré l'entretien courant du cimetière communal.

### PLACE DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux communales sont contrôlées 4 fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, le Groupe voirie réalise également un contrôle mensuel, permettant de réparer immédiatement les défauts constatés. Il en résulte le remplacement de l'ancien radeau à la Falaise en raison de la vétusté de l'infrastructure et des risques de sécurité y relatifs.

La mise en place du concept de « Pelouse Sportive Ecologique » (PSE) a permis d'entretenir les 3 terrains de football en gazon naturel en respectant les objectifs du Plan de gestion différenciée des espaces verts (PGDev). Pour ce faire, les engrais organiques sont favorisés au maximum et aucun produit phytosanitaire n'a été utilisé en 2020.

### MANIFESTATION

La liste de matériel a été complétée par l'acquisition de 10 tables hautes « cocktail » et 5 housses « print lycra » blanches. Devant garantir en tout temps la disponibilité du matériel proposé, 6 murs de tente de 4 m en PVC et 4 murs de tente de 6 m en PVC ont été renouvelés.

### GIRATOIRE

Un hôtel à insectes a été installé sur le giratoire Avenue du Mont-Blanc - Rue du Midi. Cette installation a permis de compléter l'aménagement de la pastille centrale de ce giratoire en proposant un aménagement paysager extensif favorable à la biodiversité en milieu urbain. De plus, cette construction par un menuisier de la place répond favorablement à la politique d'achats responsables validée par la Municipalité qui vise à répondre à des critères qui tiennent compte du développement économique local et de la qualité des produits.

### PISCINES ET PLAGE COMMUNALE

Depuis 2020, les installations privées ne sont plus contrôlées par la Commune, les collaborateurs du Service des infrastructures et de l'environnement ont donc procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages de la ville pour les faire analyser par le laboratoire cantonal. Pour rappel, la notation de la qualité de l'eau varie de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité).

#### NOMBRE DE PRELEVEMENTS EFFECTUES

---

Piscine scolaire « Les Perrerets »	5
Piscine et jacuzzi de la Clinique de La Lignière	7
Jacuzzi du « Let's Go » fitness	5
Plage communale « La Falaise » : l'eau a obtenu la note A	2
Future plage communale « Sous-La-Lignière » : l'eau a obtenu la note A	2

# SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE





## FONCTIONS

- › Répond aux besoins et droits des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans
- › Accompagne les familles dans leurs missions socioéducatives
- › Veille à la cohérence globale de la politique de l'enfance et de la jeunesse de la ville, par un travail de coordination entre les différentes institutions et associations concernées
- › Oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance et de la jeunesse

## LES POINTS FORTS DE 2020

- › Création et lancement du Relax'Resto, structure parascolaire accueillant les élèves des Tuillières et de Grand-Champ sur l'entièreté de la pause du midi
- › Impulsion de stands et permanences de médiation sociale dans les quartiers
- › Mise en place d'un Centre aéré local et participatif
- › Lancement des inscriptions en ligne pour les structures parascolaires communales
- › Création d'une Commission prévention régulant la journée continue des élèves des Tuillières et de Grand-Champ
- › Election et renouvellement des membres du Parlement des jeunes de Gland

### En savoir plus

Service de l'enfance et de la jeunesse  
Rue du Borgeaud 12  
Case postale  
1196 Gland

Tél.: +41 22 354 04 44  
E-mail : [enfance.jeunesse@gland.ch](mailto:enfance.jeunesse@gland.ch)



## SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Le Service de l'enfance et de la jeunesse répond aux besoins et droits des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans et accompagne leurs familles dans leurs missions socioéducatives. Par ailleurs, il oriente et soutient la Municipalité dans la définition et la mise en œuvre de sa politique communale de l'enfance et de la jeunesse.

Pour mener à bien ses missions, le Service de l'enfance et de la jeunesse s'appuie sur les 3 offices suivants :

- L'Office de l'enfance répondant aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles ;
- L'Office de la jeunesse répondant aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 10 à 25 ans et de leurs familles ;
- La Bibliothèque communale et scolaire.

Le présent rapport fait état des prestations et manifestations coordonnées par l'Office de l'enfance, la Bibliothèque communale et scolaire, les Etablissements scolaires et l'Office de la jeunesse.

### OFFICE DE L'ENFANCE

En étroite collaboration avec l'Etablissement primaire, la Bibliothèque communale et scolaire et le monde associatif, l'Office de l'enfance œuvre activement en faveur de la promotion des besoins et des droits des enfants de 0 à 12 ans au sein de la Commune.

Il veille à leur bien-être, développe et encourage la participation, la prévention ainsi que l'éducation globale des enfants au travers d'une action coordonnée avec les différents acteurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Pour répondre à sa mission, l'Office de l'enfance développe des projets en lien avec l'enfant dans sa ville, propose des prestations destinées aux enfants au travers de la Maison de l'enfance et de la bibliothèque, et s'engage activement pour favoriser une bonne collaboration des différents acteurs gravitant autour de l'enfant.

### LA MAISON DE L'ENFANCE

La Maison de l'enfance est gérée par une Coordinatrice pédagogique et une Coordinatrice administrative, soutenues par la Déléguée à l'enfance. 15 auxiliaires fixes travaillent au sein des différents dispositifs. En complément du personnel fixe, du personnel temporaire est engagé pour les besoins du Centre aéré.

La Maison de l'enfance se déploie sur les sites des Perrerets et de Mauverney et regroupe 3 dispositifs que sont la Pause-déj', les Devoirs accompagnés et le Centre aéré.



Grâce à la gestion simplifiée par l'application gland.monportail.ch, les familles peuvent désormais avoir une vision globale des dispositifs, tant dans leur gestion administrative que financière (facilitation des modifications de modèles d'abonnements). Le projet « Harmonie » poursuit ainsi sa mission en impliquant les parents et en les rendant acteurs de l'organisation journalière des prestations parascolaires de leurs enfants. Depuis la rentrée d'août 2020, ils s'inscrivent en ligne.

### PAUSE-DEJ'

La Pause-déj' est un dispositif communal d'accueil parascolaire proposé, comme son nom l'indique, sur la pause de midi (de 11h50 à 13h25), les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ayant pour but de répondre aux besoins d'accueil des enfants scolarisés à Gland de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>e</sup> année Primaire.



Depuis la rentrée d'août, la Maison de l'enfance favorise l'autonomie des enfants en leur permettant dès la 5P de se rendre directement dans les locaux parascolaires, munis d'une carte nominative à scanner, nouvelle étape pour une transition facilitée au Relax'Resto dès la 7P.

Les locaux de la Pause-déj' se situent à Mauverney (72 places) et aux Perrereys (72 places) et sont destinés aux enfants scolarisés au sein des sites respectifs. 6 intervenantes prennent en charge les enfants sur chaque site, dès leur sortie d'école jusqu'à la reprise des cours. Le dispositif comprend un temps de repas et un temps d'activités ludiques. Les repas labellisés « fourchette verte junior » sont préparés par la société Eldora et livrés sur les sites.

La Pause-déj' est avant tout un espace éducatif d'échanges, de partage, de détente et de loisirs centré sur les besoins, le bien-être et le respect des droits de l'enfant.

En 2020, la Pause-déj' a accueilli en moyenne 105 enfants (moyenne sur la base de 8 mois – fermeture de mars à mi-mai). L'Office de l'enfance constate une fluctuation du taux de fréquentation en lien avec la situation sanitaire. Il émet l'hypothèse que le télétravail réorganise le fonctionnement des familles.

### DEVOIRS ACCOMPAGNES

Le Service de l'enfance et de la jeunesse a permis en 2020 à en moyenne 23 enfants (moyenne considérée sur la base de 8 mois – fermeture de mars à mi-mai) de fréquenter les Devoirs accompagnés.



Les Devoirs accompagnés sont ouverts 3 jours par semaine, les lundis, mardis et jeudis pour les enfants fréquentant les classes de la 3<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année au sein des établissements scolaires de la Ville de Gland. Les enfants de la 3P à la 6P sont accueillis au sein de la Maison de l'enfance des sites des Perrereys et de Mauverney de 15h00 à 16h00, pendant que les élèves de 7P à 11S accomplissent leurs devoirs en salles de classes aux Tuillières de 16h20 à 17h20.

Les équipes au nombre de 6 intervenants garantissent un espace de travail calme et bienveillant. Elles favorisent l'autonomie des enfants dans la réalisation de leurs devoirs et les aident à s'organiser dans leur travail.

### CENTRES AERES

Le Service de l'enfance et de la jeunesse met sur pied, durant la totalité des vacances d'été et une semaine en automne, un Centre aéré accueillant les enfants âgés de 5 à 12 ans habitant à Gland, ainsi que les enfants des employés de la ville.



Le tarif est de CHF 200.-/semaine pour le premier enfant et CHF 175.- dès le deuxième enfant, collations et goûters inclus.

La capacité d'accueil a été augmentée à 30 enfants par jour, assurée par un responsable et 3 moniteurs, favorisant une meilleure gestion des dynamiques de groupes et respectant les besoins de chaque âge. Les enfants sont accueillis de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi à la Maison de l'enfance sur le site des Perrereys.

Le COVID-19 ayant bousculé le fonctionnement habituel, l'Office de l'enfance a saisi l'opportunité de travailler sur un projet local et participatif permettant aux enfants d'être acteurs de leur ville. Une collaboration inter-services a été pensée, favorisant la découverte de Gland. Ce projet a été immortalisé par un photographe professionnel de la région. Une exposition photos sera prochainement visible à la Maison de l'enfance.

Les thèmes retenus cet été étaient : « Ma ville en image », « Raconte-moi ta ville », « Créer en ville », « La nature dans ma ville », « Les nouvelles dans ma ville », « La sécurité dans ma ville » et « En mouvement dans ma ville ».

Concernant l'automne, le Centre aéré a été approché par l'Association Slow Mobil Suisse. Le but de ce projet a été de faire découvrir aux enfants le chemin des aliments, de leur lieu de production à leur assiette. Le concept est basé sur la visite d'exploitations de la ville et la réalisation de recettes, sur place, dans une roulotte aménagée, grâce à la présence d'une enseignante en éducation nutritionnelle. Les produits locaux sont mis en avant. Les enfants ont rencontré des producteurs de Gland durant la semaine intitulée « Saveurs d'automne ».

Les retours des familles sont toujours très positifs quant aux offres de l'été et de l'automne. Le fonctionnement à la semaine favorise le travail d'une dynamique de groupe entre les enfants et les encadrants.

### PROJETS INITIÉS EN 2020 PAR L'OFFICE DE L'ENFANCE

L'Office de l'enfance poursuit sa réflexion autour du projet de la petite enfance de 0 à 5 ans avec 2 pistes à exploiter :

- La rencontre des partenaires professionnels du domaine de la petite enfance pour recenser les besoins des familles d'enfants en bas âge (préscolaire) ;
- L'opportunité de mettre à profit les locaux de la Maison de l'enfance pour offrir un lieu d'accueil et d'écoute favorisant les échanges entre parents et les jeux entre enfants.

La participation de la Déléguée à l'enfance au projet du « Concept 360 » propre à l'Etablissement primaire de Gland permet de consolider la collaboration entre la Ville de Gland, l'école et ses différents partenaires.

L'Office de l'enfance participe à la réflexion concernant l'aménagement des places de jeux. Il prend en considération les attentes des enfants via les conseils de délégués de classes (mobiliers différenciés par tranches d'âge et adaptés aux besoins particuliers).

En 2020, l'Office de l'enfance a intégré le comité de la « Fête du Chêne » et réfléchit à de nouveaux projets participatifs pour marquer la fin de l'année scolaire.

### BIBLIOTHEQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

La Bibliothèque communale et scolaire de Gland est investie, comme son nom l'indique, d'une double mission complémentaire permettant à chacun de se cultiver, d'étudier et de se rencontrer autour de la thématique de la culture et de l'information sous toutes ses formes.

- Mission communale (publique) : donner accès à l'information à l'ensemble de la population. Faire naître et entretenir le plaisir de la lecture en proposant un fonds documentaire varié et des animations autour de la littérature écrite et orale ;
- Mission scolaire : apprendre aux élèves à chercher et à utiliser l'information. Créer et renforcer le plaisir de lire tout au long de la scolarité. Collaborer avec les enseignants pour offrir aux élèves des animations scolaires efficaces au plus proche de leurs besoins.

En 2020, l'équipe de la bibliothèque poursuit sa volonté de développer ses compétences en médiation culturelle à l'aide d'une formation CAS. Après un renforcement nécessaire de l'axe administratif, organisationnel et managérial en 2019, le déploiement du pôle culturel semble essentiel dans la perspective du développement d'un projet de déménagement.

En raison de la pandémie de COVID-19, la bibliothèque a fermé ses portes au public pendant 13 semaines (6 semaines complètes et 7 semaines partiellement), ce qui a induit une baisse de 14.9% du nombre de prêts sur l'année (2020 : 79'563 prêts, 2019 : 93'445 prêts). Cependant, un calcul effectué sur la base du nombre de prêts/jour ouvrable révèle à contrario une augmentation de 9.1% par rapport à 2019. Il est à relever que le public s'est montré compréhensif et très reconnaissant tout au long des différentes étapes du confinement.

192 nouveaux adhérents se sont inscrits en 2020 (2019 : 196 nouveaux adhérents). Le fonds documentaire s'élève à 34'700 documents et 3'220 nouveaux documents ont été mis à disposition du public.

### SECTION PUBLIQUE COMMUNALE

En 2020, le programme d'animations publiques a été fortement impacté par les restrictions sanitaires : le « Samedi des bibliothèques », « La Nuit du conte », plusieurs « Speed-booking » et quelques « Contes du mercredi » ont dû être annulés. Les stands dans le cadre du Marché hebdomadaire et de « l'Eté à la Falaise » ont pu être maintenus dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. La « Journée de la lecture à voix haute » a eu lieu en ligne sur Facebook et sur le site du Service de la culture grâce à des podcasts enregistrés par des bénévoles très motivés ; ces lectures en 12 langues différentes ont été entendues

180 fois, 1'883 personnes ont « vu » les vidéos et/ou les messages postés sur Facebook et 118 réactions positives ont été dénombrées. Enfin, la bibliothèque a offert un moment ludique et convivial à un public enthousiaste lors de la manifestation « Gland ça marche ! ». Le nouveau service de livraison à domicile a pris tranquillement son essor. 9 livraisons ont été effectuées pour 5 lecteurs, dont 2 utilisateurs réguliers.

## SECTION SCOLAIRE

Pour la section scolaire, plus de la moitié des animations pédagogiques ont dû être annulées ; 200 périodes scolaires ont tout de même pu être réalisées. Ces activités en bibliothèque visent à faire appliquer les objectifs du « Plan d'études romand » liés entre autres à l'accès à la littérature. 26 classes ont également été accueillies pour des emprunts de livres.

Malgré la pandémie, la stabilité de l'accroissement des nouveaux adhérents et la hausse des prêts/jour ouvrable est un message fort : au-delà d'un simple prêt d'ouvrages, la bibliothèque est considérée comme un service essentiel, capable d'être un soutien à la population en temps de crise. Cette analyse appuie le projet de déménagement actuellement à l'étude qui est bien plus qu'une bibliothèque. Ce concept est nommé Tiers lieu : « *espace ouvert et hybride, autre que le lieu de travail et le lieu de vie, qui a pour principale vocation de favoriser les échanges et les rencontres entre des acteurs hétérogènes d'un territoire et in fine créer de la valeur (économique, sociale, éducative...) sur ce dernier* ». La Bibliothèque communale et scolaire de Gland poursuit l'objectif de se développer en ce sens, avec des partenariats divers, permettant ainsi aux habitants d'avoir accès gratuitement à un lieu d'accueil pour se rencontrer, échanger, se former, trouver un soutien dans la création de projets de toutes sortes. Après une année difficile et une population mise à rude épreuve tant dans sa santé physique, mentale qu'économique, un tel lieu pourrait également participer activement à un plan de relance.

Pour illustrer ces principes, voici un extrait du « Manifeste » de l'IFLA/UNESCO sur la bibliothèque publique : *La liberté, la prospérité, le progrès de la société et l'épanouissement de l'individu sont des valeurs humaines fondamentales, que seule l'existence de citoyens bien informés, capables d'exercer leurs droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société permet de concrétiser. Or, participation constructive et progrès de la démocratie requièrent une éducation satisfaisante, en même temps qu'un accès gratuit et sans restriction au savoir, à la pensée, à la culture et à l'information.* »

## ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

### CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements, les autorités locales, la population et les parents d'élèves. Présidé par Mme Christine Girod, Municipale en charge de l'accueil de l'enfance, des écoles et de la jeunesse, le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales ;
- Parents d'élèves fréquentant les établissements ;
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements ;
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires.

Le rôle du Bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'Assemblée. Il a statué les 11 février, 6 mai et 8 septembre 2020.

Le Conseil d'établissement s'est réuni le 2 mars et le 23 septembre 2020. La séance du mois de mai a été annulée étant donné la situation due au COVID-19.

Les sujets discutés ont été : « Concept 360 », organisations sportives (patinoire, « Gland Spring Run »), Commission prévention Tuillières - Grand-Champ, accueil des 7 et 8P par la Fondation la Ruche à la Rue de la Paix, projet « Relax'Resto », Assises de la jeunesse, 50 ans de la Clinique dentaire, communications des directeurs scolaires du Primaire et Secondaire, travaux aux Perrerets, inscription des 1P par courrier, manifestations (« Fête du Chêne », « Gland ça marche ! », « Fête du Pédibus »), rentrée scolaire, votations pour 2 congés scolaires, Commission sur le harcèlement scolaire.



Invités en 2020 : Mme Nathalie Jaunin (DGEO), Mme Virginie Faillettaz, Déléguée à l'enfance et M. Dietrich Choffat, Délégué à la jeunesse pour présenter leur travail et les projets en cours.

### **ETABLISSEMENT PRIMAIRE**

L'Etablissement primaire accueille les élèves glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont répartis sur 3 sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. A la rentrée, 1'202 élèves ont été répartis dans 61 classes et encadrés par 126 enseignants et assistants à l'intégration et 5 membres du Conseil de direction.

3 secrétaires à temps partiel, une stagiaire MPC ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économat viennent compléter l'équipe administrative.

Le site internet ep-gland.ch permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Etablissement primaire.

### **COVID-19**

Les établissements scolaires ont dû fermer leurs classes aux élèves du 16 mars au 10 mai 2020 et l'enseignement s'est fait à distance pour tous. L'Etablissement primaire de Gland a également joué le rôle de service d'accueil d'urgence durant cette période et a accueilli de 4 à 15 enfants par jour de 7h00 à 18h30 y compris pendant les vacances scolaires.

### **ACTIVITES CULTURELLES, ANIMATIONS DIVERSES**

Chaque année, enseignants et autres professionnels de l'Etablissement primaire s'engagent à la mise sur pied d'évènements en lien avec le sport, la culture et la santé, que ce soit au sein de l'équipe de Promotion de la santé, la Commission bibliothèque, la Commission culture, le Conseil d'établissement ou des conseils de délégués. Les élèves de 3-4P et 5-6P ont pu assister à des spectacles au mois de janvier et février au Théâtre de Grand-Champ. Les spectacles pour les autres degrés et les projections de films ont dû être annulés. Les élèves de 7P ont pu profiter de l'intervention d'acteurs dans leur classe sur le thème « Osons tous les métiers », au mois de novembre. Enfin, la chorale « Couleurs Enchantées » a dû annuler son traditionnel concert de fin d'année.

### **CAMPS ET ACTIVITES SPORTIVES**

Depuis août 2018, les enseignants de 3P à 6P bénéficient d'animations données par le nouveau référent d'établissement, en soutien à l'enseignement en éducation physique et sportive. Les camps et sorties des 7-8P, demeurant un moment fort de l'année scolaire, ont pu avoir lieu en février et septembre. Les camps prévus en mai et juin ont dû être annulés. Les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès de nos élèves. Ils ont été annulés du 18 mars au 2 juillet en raison du COVID-19. Mais ils ont repris normalement dès octobre. Depuis la rentrée d'août 2019, les activités scolaires type sorties et camps sont gratuites pour les parents hors frais de repas. La Commune prend en charge les frais inhérents à ces activités.

### **PREVENTION SANTE**

L'équipe de prévention santé a pu démarrer plusieurs projets, tels que « Grand frère et Grande sœur » aux Tuillières ou l'introduction de « Grandir en Paix » dans des classes pilotes. Plusieurs projets, comme la « Fête de la Danse », les joutes ou la journée hors cadre, ont dû être annulées. Des interventions en lien avec Internet ont été menées dans toutes les classes de 1P à 8P. Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en septembre et octobre.

### **CONSEIL DES DELEGUES**

3 conseils des délégués pour les classes 5P à 8P se réunissent 4 fois durant l'année scolaire sur les 3 sites de l'établissement. Ils sont composés d'un ou 2 délégués élus par les élèves de chaque classe, du Doyen du demi-cycle, du Délégué PSPS, du Médiateur, du Délégué à la jeunesse (7-8P) et de la Déléguée à l'enfance (1-6P).

### **COMMISSION BIBLIOTHEQUE**

La Commission bibliothèque s'est réunie à 2 reprises en 2020. Elle est composée d'un membre de la direction, d'enseignantes des différents degrés et d'une bibliothécaire. Cette commission est chargée de

définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires.

### **COMMISSION CULTURELLE**

La Commission culturelle se réunit 2 fois par année, une fois au mois de septembre pour définir quels films seront présentés aux élèves des différents cycles, une fois au mois de mai pour choisir parmi les spectacles proposés. Elle est composée d'un membre de la direction et d'enseignants des différents degrés.

### **JARDINS EDUCATIFS ET MANIFESTATIONS**

L'Association des jardins éducatifs de la Côte permet à plusieurs classes de Mauverney de participer à la culture de divers légumes.

### **ETABLISSEMENT SECONDAIRE**

L'Etablissement secondaire a été rebaptisé depuis le 1<sup>er</sup> août 2020 « Etablissement secondaire de Gland – Grand-Champ » en l'honneur de son bâtiment. Il accueille 502 élèves répartis dans 26 classes (11 classes de VP, 13 classes de VG et 2 classes de Raccordement), encadrés par 66 enseignants et 6 membres du Conseil de direction. 4 secrétaires à temps partiel, une apprentie ainsi qu'un dépositaire et responsable de l'économat viennent compléter l'équipe administrative. Depuis 2016, l'Etablissement secondaire de Gland – Grand-Champ inclut 2 classes de Raccordement 1 (structure de l'école obligatoire permettant aux élèves d'intégrer l'Ecole de culture générale, l'Ecole de commerce ou d'obtenir un certificat VG niveau 2-2-2) accueillant des élèves du secondaire provenant de Gland, Rolle, Begnins et Aubonne.

### **ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES, MANIFESTATIONS DIVERSES**

Malgré la situation sanitaire, les élèves ont pu participer à diverses activités. En janvier 2020, les 11<sup>e</sup> VG ont participé à une « Journée des métiers » afin de les préparer à leur sortie de l'école obligatoire. En septembre 2020, les classes de 9<sup>e</sup> ont fait une journée de randonnée à la Dôle. En novembre 2020, la journée « Oser tous les métiers » (JOM) a été adaptée en raison de la situation sanitaire et les élèves de 9<sup>e</sup> ont participé à des activités animées par les enseignants. La dernière semaine d'école, les élèves de 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> ont fait une course d'orientation. Un événement extra-scolaire a également été organisé pour toutes les classes pendant les mois de novembre et décembre : initiation à l'escalade sportive. L'établissement a décidé d'organiser une récolte pour l'Association les Cartons du cœur du 2 au 6 mars 2020, à laquelle tous les élèves ont pu participer.

### **COURS FACULTATIFS, VOYAGES ET CAMPS**

6 cours facultatifs ont pu être mis sur pied le jeudi durant la pause de midi : cuisine, photographie, théâtre, musique, programmation et illustrations BD. Les élèves de 10<sup>e</sup> année ont fait un camp de ski à Grindelwald et à La Lenk. Malheureusement, la propagation du Coronavirus a contraint la DGEO à annuler tous les voyages d'études destinés aux 11<sup>e</sup> prévus en mars et avril, ainsi que le « Tour des Muverans » pour les élèves de 9<sup>e</sup> année en septembre.

### **PREVENTION SANTE**

L'équipe PSPS (Directeur, médecin scolaire, infirmière scolaire, médiateurs, Conseillère école-famille, Délégué PSPS) a pour but de promouvoir la santé en milieu scolaire et à effectuer de la prévention, ceci pour créer un climat propice aux apprentissages et au bien vivre ensemble. Un projet global intitulé « LOVE RESPECT » a vu le jour pour lutter contre les intimidations, harcèlements et autres violences physiques ou verbales que certains élèves peuvent pratiquer envers d'autres. Ces comportements n'ont pas droit de cité à Gland secondaire. Le message véhiculé auprès des élèves est exactement à l'opposé : respect de chacun, tolérance, vivre ensemble, etc. En février 2020, l'exposition de lutte contre l'homophobie « Jeunes versus Homophobie 2.0 », réalisée par le Conseil des jeunes de la Ville de Lausanne, s'est déplacée à Grand-Champ (ateliers, discussions) et a pu être exposée à tous les élèves de l'établissement.

### **CONSEIL DES DELEGUES**

Un Conseil des délégués, composé par un élève représentant chaque classe, du Directeur et de 2 enseignants, se réunit 4 fois par année. Il a pour but de favoriser le développement harmonieux de la vie commune et individuelle des élèves au sein de l'établissement.

## OFFICE DE LA JEUNESSE

L'Office de la jeunesse a pour but de soutenir la Municipalité dans la conceptualisation de sa politique de la jeunesse. Afin de la rendre opératoire, cette entité définit les axes stratégiques des interventions sociales destinées aux 10-25 ans. En se référant au cadre légal cantonal (Loi sur le soutien aux activités de la jeunesse - LSAJ), ainsi qu'à la Politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse, cet office agit en fonction de 5 thématiques transversales : promotion et soutien aux activités de jeunesse, citoyenneté des jeunes, prévention, protection et éducation globale.

L'année 2020 a été riche en enseignements et a permis l'éclosion de plusieurs projets. Le focus a été de favoriser la mise en lien entre les différents acteurs communaux actifs dans le travail de jeunesse. Il a été constaté que les circonstances sanitaires, et l'impact social qui en découle, ont nourri certaines tensions intergénérationnelles et ont produit des situations de précarité, notamment au niveau des familles. Toutefois, l'année 2020 a permis l'innovation et la solidification des acquis de l'Office de la jeunesse.

Le travail accompli par les professionnels qui fondent cet office a permis de créer des espaces de dialogues, de soutien à la parentalité et de résolution de conflits, dans lesquels la population juvénile glandoise a pu trouver du réconfort.

## RESEAU JEUNESSE

Le Réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations glandoises intervenant auprès des 10-25 ans. Par des rencontres régulières, cette instance a pour objectif premier de répondre de manière efficace aux problématiques liées à cette population. Premièrement, ce cadre permet aux professionnels de terrain d'identifier et d'analyser collectivement les besoins du public-cible. Deuxièmement, en fonction des analyses, ces rencontres permettent une gestion de différentes actions/projets. Il est composé de la Municipale en charge du Service, du Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse, d'une enseignante du primaire et du secondaire, d'un Gendarme de proximité, des Travailleurs sociaux de proximité (TSP), d'un animateur du Centre de Rencontres et de loisirs (CRL), de la Présidente du CRL, du Délégué à la jeunesse, d'un représentant du Parlement des jeunes (PJG) et d'une conseillère école-famille. Le Réseau jeunesse s'est réuni le 6 octobre 2020. Il a traité des actions entreprises dans la ville : activités et projets du CRL, Relax Resto, rôle des TSP pendant le semi-confinement et collaboration avec le CRL, projet « Gland Solidaire », « Concept 360 ». Le Réseau jeunesse a été renforcé par le recrutement du Délégué à la jeunesse.

Diverses cellules se sont greffées autour du Réseau jeunesse : Commission prévention Tuillières-Grand Champ (directeurs scolaires, doyens, enseignants, Municipale enfance-jeunesse, Chef du Service de l'enfance et de la jeunesse, Délégué à la jeunesse), le groupe de travail jeunesse (Délégué à la jeunesse, TSP, Activ'Action, Conseillère école-famille, CRL), le groupe sécurité (représentants de la Gendarmerie, de la Municipalité, du Service de l'enfance et de la jeunesse et du Service de la population).

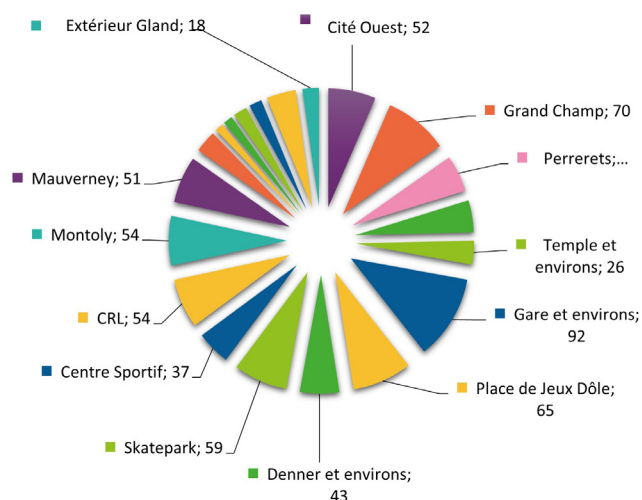
## TRAVAILLEURS SOCIAUX DE PROXIMITE

Les Travailleurs sociaux de proximité (TSP) s'appuient sur une présence régulière dans les temps et les espaces naturels de socialisation des jeunes. Leur rôle est de créer, maintenir et renforcer une relation de confiance réciproque avec les adolescents et jeunes adultes présents dans la Ville de Gland. Ils accompagnent le public-cible (10-25 ans) dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public, les espaces de socialisation intra-muros et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal.

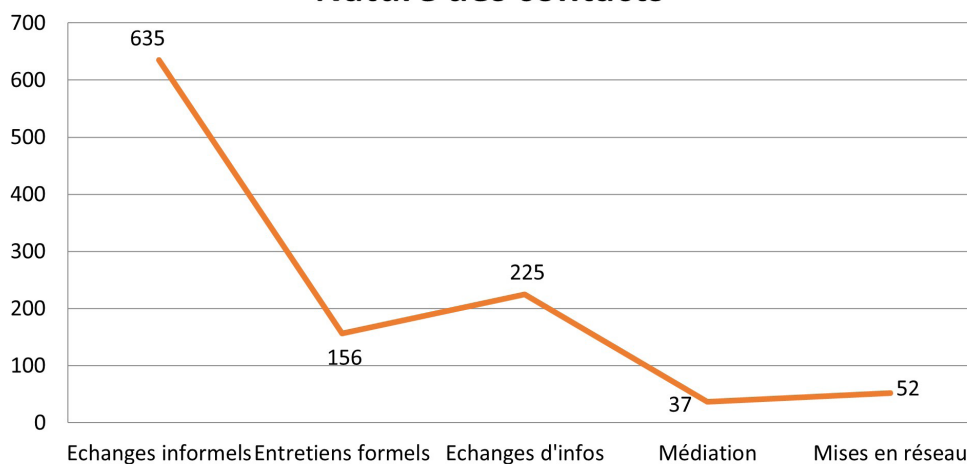
Avec l'apparition du COVID-19, les TSP ont dû s'adapter et trouver des solutions pour rester en lien avec les jeunes et continuer leurs accompagnements.

Lors du premier semi-confinement (période mars-mai), les TSP ont continué leur mission dans l'espace public afin de rester en lien avec les jeunes. Ils ont également participé activement au projet « Gland Solidaire » afin de soutenir les personnes âgées durant cette période difficile.

## lieux d'intervention



## Nature des contacts



À la suite du déconfinement, diverses déprédations et des comportements juvéniles déviants ont été pointés par les habitants de la ville. Les TSP sont allés à la rencontre de la population en installant des stands de médiation dans les quartiers de la Gare, de Mauverney et de la Cité-Ouest. Les différents échanges ont permis d'apaiser les tensions et de faire émerger plusieurs projets.

### PROJET TRIPORTEUR

« Le Triporteur » est un outil de prévention et d'animation mobile de proximité. Il permet aux TSP d'avoir des temps formalisés dans différents lieux où se réunissent les jeunes en journée. À l'intérieur de la boîte du « Triporteur », du matériel de prévention est accessible. Ce projet est mené aux côtés du CRL.

### PROJET PREVENTION

Les TSP mettent en place des « Journées préventives » sur diverses problématiques juvéniles. Les thématiques sont abordées avec des valeurs telles que la confidentialité et le non-jugement. Les TSP collaborent avec des professionnels du réseau préventif, ainsi qu'avec le PJG et l'ensemble du Groupe de travail jeunesse.

### SOUTIEN A LA PARENTALITE

Ce projet vise à créer un cadre propice à l'échange et à l'écoute. Il se focalise sur les besoins des parents de jeunes entre 16 et 25 ans, en partenariat avec l'Association Jardin des parents.

### OUVERTURE D'ESPACES D'ACCUEILS POUR LES 16-18 ANS

Sous l'impulsion du PJG et avec le renfort du CRL, le Salon de quartier, espace d'accueil du bureau du PJG à la Pépinière, accueille le public des 16-25 ans selon un plan de protection élaboré avec le soutien de la Commune.



## PROJET SITCOM

Le projet audio-visuel consiste à soutenir un collectif formé par une quarantaine de jeunes, dans l'élaboration de courts et moyens-métrages (fiction) et d'émissions à vocation journalistique/auto-biographique. Ce projet est avant tout un outil permettant d'amplifier le travail de prévention auprès du public-cible : l'idée est de proposer aux jeunes participants un espace de réflexion à propos de leur mode de vie et leur quotidien, de questionner leurs représentations et de communiquer à ce propos à une large échelle régionale.

## ACTIV'ACTION

L'année 2020 a été marquée par nombre de bouleversements. Dès lors, les projets professionnels des jeunes se sont vus, pour certains, compromis. Néanmoins, leur persévérance et leur volonté ont été récompensées. Sur les 41 jeunes qu'Activ'Action a accompagnés, 25 jeunes ont réussi à atteindre leurs objectifs, que ce soit de trouver un lieu de formation, une mesure d'insertion ou une place de travail.

41 jeunes accompagnés en 2020  
dont 13 jeunes mineurs et 28 jeunes majeurs,  
8 filles et 33 garçons

29 suivis réguliers  
12 jeunes en accompagnement  
ponctuel

Pour la suite, l'objectif est de visibiliser cette prestation auprès des jeunes mineurs mais également auprès des jeunes filles, qui pour le moment sont minoritaires. Le projet est donc de développer le réseau auprès des écoles, en particulier l'Etablissement de Grand-Champ, des parents et de tous les acteurs-clés qui gravitent autour d'eux, tout en développant par ailleurs la Plateforme Emploi Jeunesse (PEJ) afin de permettre aux jeunes de bénéficier d'un partenariat avec les services communaux, les entreprises de la région, et d'accéder, dans le cadre d'une convention, à des places de stages, d'apprentissages ainsi qu'à des emplois.

« Je n'aimais pas l'école et je ne savais pas ce que j'allais faire et grâce à Activ'Action j'ai pu avoir un rendez-vous et la Conseillère en insertion m'a aidé à savoir ce que je souhaitais faire. Elle m'a aidé à faire mon CV et ma lettre de motivation et elle m'a poussé à trouver un travail. Elle m'a beaucoup aidé car elle a envoyé mon dossier à plein de patrons et cela m'a permis de trouver mon apprentissage. Ce que j'ai aimé c'est que même en ayant mon apprentissage, elle continuait à prendre de mes nouvelles. » - Danny, 18 ans, apprenti assistant socio-éducatif

## PARLEMENT DES JEUNES DE GLAND

Le Parlement des jeunes de Gland (PJG) est un collectif soutenu par la Ville de Gland et ouvert à tous les jeunes de la Commune entre 16 et 30 ans. Ses objectifs sont d'encourager l'engagement citoyen des jeunes ; d'organiser, en collaboration avec l'Office de la jeunesse, des projets et événements pouvant intéresser les jeunes et/ou plus largement la population ; de faire part de leurs aspirations aux autorités communales, mais également de prendre position sur quelque demande ou projet que ce soit sur requête de ces mêmes autorités. Dans ce sens, il est constitué sous la forme d'une commission consultative.

En 2020, le PJG a organisé ses élections. De nouveaux membres se sont engagés et de nouveaux projets sont en cours d'élaboration. Notons aussi que le « Salon de quartier », espace d'accueil géré par et pour les jeunes à la Pépinière, est accessible depuis la fin de l'année 2020 aux 16-17 ans. Cette espace symbolise une bulle d'air pour des groupes de jeunes mais aussi une zone dans laquelle plusieurs initiatives citoyennes peuvent se développer.

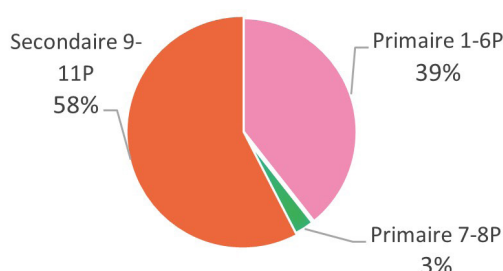
## TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

Le taux d'activité de la Conseillère école-famille (CEF) qui est de 70% est réparti comme suit :

35% pour l'Etablissement primaire et 35% pour l'Etablissement secondaire à Gland.

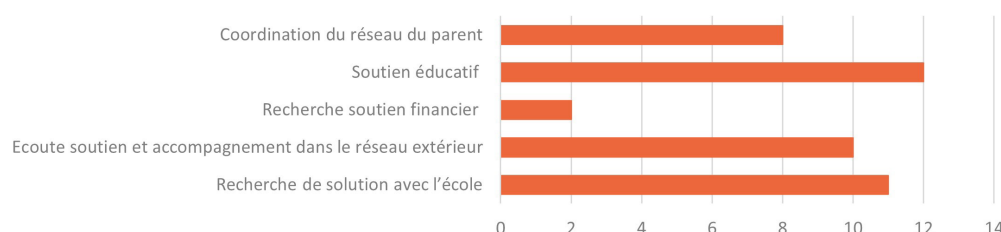
Cette répartition se reflète dans le niveau scolaire des élèves suivis.

## NIVEAU SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE SOUTENU PAR LA CEF



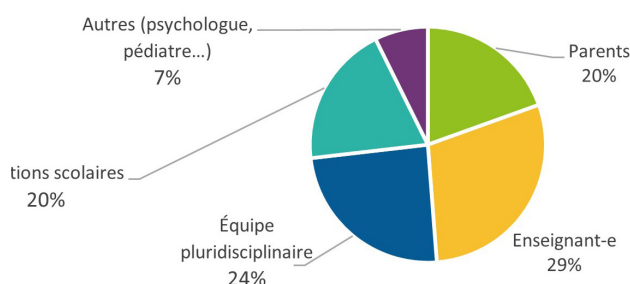
L'année a été marquée par la crise sanitaire du COVID-19. Malgré la fermeture des écoles durant quelques semaines, le travail de collaboration avec l'école s'est poursuivi.

### Type de demande



Le COVID-19 ayant manifestement contribué à renforcer les inégalités sociales, les CEF ont accompagné de nombreuses familles en les mettant en réseau et en les soutenant face aux tensions intrafamiliales parfois démultipliées par la cohabitation continue durant la fermeture des écoles. Une réflexion est en cours autour d'une permanence de la CEF au Collège des Tuillières afin d'y être plus visible et accessible.

### Origine de la demande



Cette année 2020 a vu aussi l'augmentation des demandes de soutien de parents dans leurs conflits intrafamiliaux. Après une évaluation de la demande visant à ne pas empiéter sur ce qui existe, plusieurs suivis ont pu se faire sur un court temps (3-4 séances).

## CENTRE DE RENCONTRES ET DE LOISIRS

Le Centre de rencontres et de loisirs (CRL) a ouvert 37 semaines en 2020, fermé 5 semaines en été, puis ouvert non-stop de mi-août à mi-décembre, puis fermé 2 semaines à Noël. En raison des mesures sanitaires, le CRL n'a pas pu accueillir les jeunes dans ses locaux du 14 mars au 10 mai. Pendant cette période, les animateurs ont maintenu le lien avec les jeunes sur l'espace public ainsi qu'à travers les réseaux sociaux comme WhatsApp ou Instagram. La fréquentation est moins importante que les années précédentes du fait de la crainte des parents et aussi des restrictions d'accueil pour les 16-18 ans (max. quatre jeunes et un animateur).

Plusieurs événements ont été organisés par le CRL avec la participation des jeunes : en janvier, la « Soirée des Anciens » a rassemblé plus de 70 personnes autour d'un buffet préparé par les jeunes du CRL ; en février, la disco de la St. Valentin a été un succès avec plus de 50 jeunes qui ont dansé au rythme des DJ du CRL. Le CRL a participé aussi à « Gland ça marche ! » par un stand de présentation du centre et par l'animation du village central par des jeunes DJ aidés par un membre du Comité de gestion.

Le CRL a été aussi présent à la plage de Gland durant l'été pour rencontrer des groupes de jeunes et leur proposer des activités de loisirs avec la mise à disposition de matériel sportif. Une zone d'ombre, des boissons, de la crème solaire étaient à disposition des jeunes pour favoriser la rencontre et la discussion.

Fin septembre, Mme Marion Pasche a quitté ses fonctions d'animatrice socioculturelle, remplacée en octobre par Mme Stéphanie Agustoni. M. David Berjon a été engagé au poste nouvellement créé d'animateur-responsable. Depuis la rentrée scolaire, les animateurs interviennent quotidiennement au Relax'Resto. Ils animent en collaboration avec l'Office de la jeunesse les différents espaces du restaurant scolaire.

### RELAX'RESTO

Pour répondre aux nouvelles normes cantonales relatives à la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), le Relax'Corner et le Restaurant scolaire de Grand-Champ forment depuis la rentrée d'août 2020 un seul et même dispositif d'accueil parascolaire communal appelé « Relax'Resto ». Sa mission est d'encadrer les élèves de 7P à 11S, ainsi que les classes de raccordement durant la pause du midi, comprenant repas et activités.

Le Relax'Resto est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h50 à 13h25, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires. Les inscriptions au Relax'Resto sont obligatoires pour l'ensemble des élèves via l'application gland.monportail.ch.

Le dispositif est géré par l'Office de la jeunesse en collaboration étroite avec la société Eldora pour la restauration, le CRL, l'Association VIVAG et la Ludothèque de Nyon. L'équipe du Relax'Resto est également composée de 3 auxiliaires socio-éducatifs communaux chargés d'encadrer les 7-8P et d'animer des activités de socialisation. Un repas encadré et équilibré est servi aux jeunes.

S'en suit un temps de loisirs et de détente dans un espace chaleureux pouvant prendre plusieurs formes selon les jours : midi sportif et ludique, moment détente, sortie à la bibliothèque et animations diverses organisées par le CRL et la Ludothèque.

## MANIFESTATIONS

### FETE DU SKATEPARK

La « Fête du Skatepark » était prévue le 16 mai 2020 de 12h00 à 18h00 avec l'organisation d'un contest et de diverses démonstrations. Le flyer a été préparé par des jeunes, mais la fête a été annulée en raison des mesures sanitaires.

### DINER QUIZZ CITOYEN

La manifestation était prévue le 19 novembre 2020. Le PJG souhaitait s'investir d'avantage et aider pour la décoration, animer et amener des idées de cadeaux.

Etant donné que le « Dîner Quizz Citoyen » a dû être annulé en raison des mesures COVID-19, chaque jeune de 18 ans a reçu un courrier accompagné d'un bon pour une boîte de chocolats à retirer chez Absolutement Chocolat à Gland.

Le courrier rappelle aux 160 jeunes les services gratuits qui sont à leur disposition : TSP, Activ'Action, brochures Easy Vote envoyées à la maison, Parlement des jeunes, Soirées Sport'ouvertes, Jet Service (permanences prévention du surendettement), etc.

## FETE DU CHENE

La « Fête du Chêne » était prévue le 2 juillet 2020 à Montoly étant donné les travaux en cours aux Perrerets. Un nouveau parcours depuis la Gare jusqu'à Montoly a été validé par la Municipalité. Suite à l'annulation de la « Fête du Chêne » et pour marquer la fin de l'année scolaire pour les 1P à 6P, le Comité a décidé de leur offrir une petite attention. Les enfants ont reçu un porte-clé en forme de sac à dos avec un petit mot du Comité leur souhaitant un bel été.

## GLAND ÇA MARCHE !

La manifestation a eu lieu le samedi 26 septembre 2020 de 11h30 à 20h00 malgré les nombreuses restrictions dues au COVID-19. Pour la deuxième année consécutive, la manifestation a été organisée devant le bâtiment des Tuillières, point de départ d'un parcours intéressant.



Affiche 2020 de « Gland ça Marche ! »



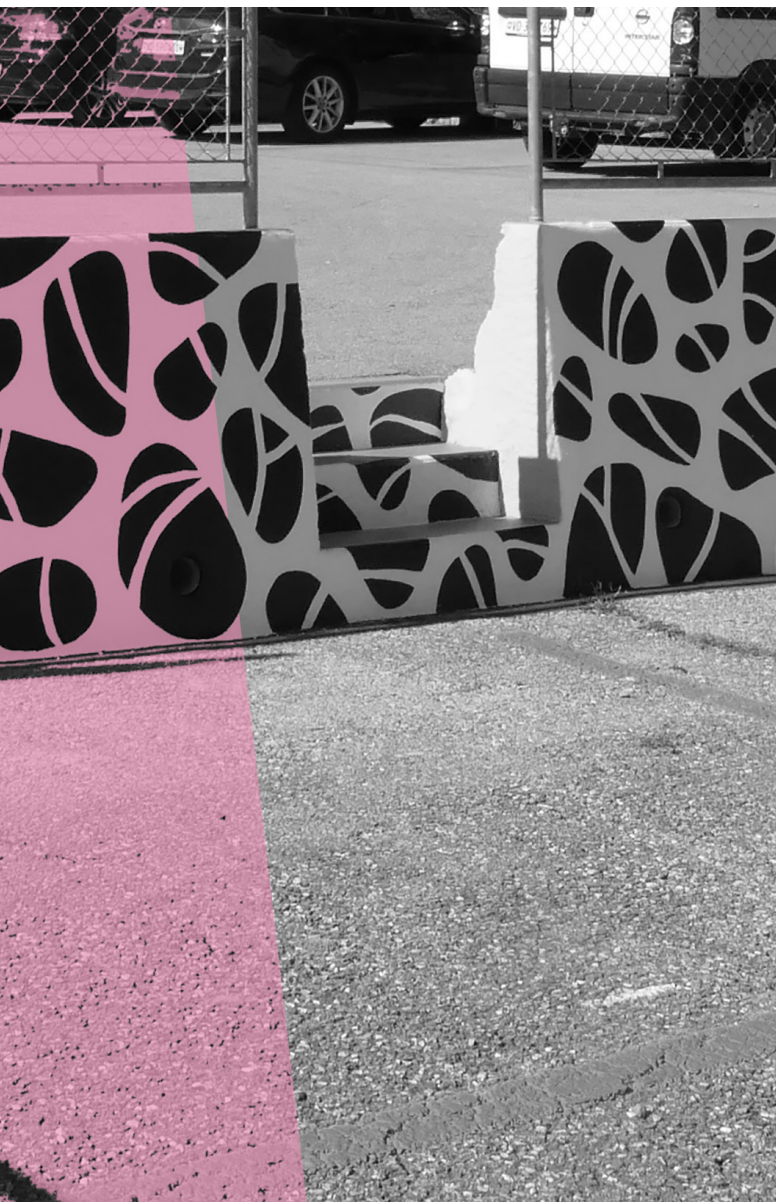
Cadeaux destinés aux enfants

Le nombre d'étapes a été réduit pour garantir un contrôle et une sécurité accrus. Les règles sanitaires ont été facilement respectées par tous les participants à la manifestation. Les stands ont été tenus par l'Association Anime ta Ville, le Volleyball Club la Côte et le Comité. Les étapes ont enregistré une belle fréquentation, en particulier l'Hôpital souterrain à Grand-Champ ouvert pour l'occasion avec l'aide de la protection civile de Nyon. La Bibliothèque communale et scolaire, le CRL avec un stand sur le parcours, l'Association Fort Fontana et l'entreprise Ronchi SA ont constitué des étapes variées et intéressantes. Enfin, le tirage au sort avec des nombreux prix à gagner a clôturé cette belle manifestation rassembleuse.



# SERVICE DE LA CULTURE





## FONCTIONS

- › **Organe de mise en œuvre de la politique culturelle**
- › **Interlocuteur des acteurs culturels/interface avec les partenaires culturels locaux, régionaux et cantonaux**
- › **Organisateur et coordinateur des manifestations culturelles initiées par la Ville**
- › **Gestion des lieux culturels communaux (Théâtre de Grand-Champ et Pépinière, en cogestion avec le Service de l'enfance et de la jeunesse)**

## LES POINTS FORTS DE 2020

- › **Engagement et soutien aux acteurs culturels**
- › **Développement de la promotion culturelle**
- › **Programme alternatif en lien avec la situation sanitaire**

### En savoir plus

Service de la culture  
Rue du Borgeaud 12  
Case postale  
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 70  
E-mail : [culture@gland.ch](mailto:culture@gland.ch)



## SERVICE DE LA CULTURE

L'année 2020 a été particulièrement mouvementée et difficile pour tout le domaine de la culture. Tout d'abord l'arrêt brutal des activités dès le 13 mars 2020, puis la reprise sous conditions et limitations évoluant sans cesse (dès fin juin), une série de nouvelles restrictions à l'automne pour conduire à une nouvelle fermeture des lieux de culture, de formation artistique et d'activités culturelles (début novembre) : c'est le cœur du domaine culturel qui a été touché.

Face à cette situation, le Service a mis en place des dispositifs de soutien et de relance pour le tissu culturel glandois, a renforcé les actions de promotion culturelle et développé des programmes alternatifs afin de maintenir le lien avec la population.

### LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

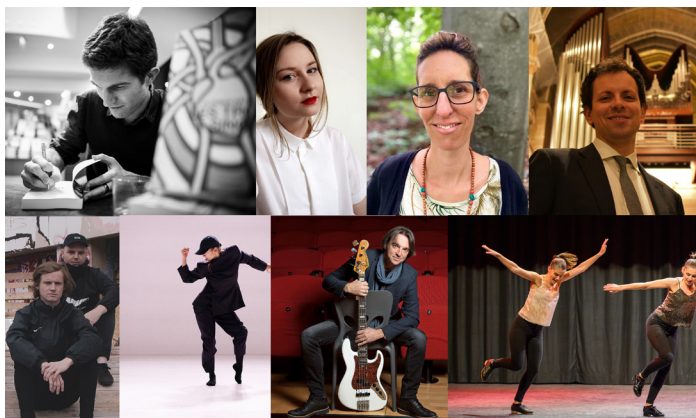
Les soutiens – ou subventions – d'ordinaire essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante, ont été maintenus d'emblée par la Municipalité, de sorte à ne pas péjorer les situations des différentes structures soutenues, quelle que soit la situation rencontrée (annulation partielle des activités, réduction d'un programme ou de l'accueil d'un public, report des créations ou présentations publiques, etc., ou encore les pertes de recettes de billetterie, sponsoring, dons privés, et cotisations).

#### NOUVELLES MESURES

##### BOURSES D'AIDE A LA CREATION ARTISTIQUE

Il s'est agi d'apporter une mesure concrète et stimulante aux artistes, de favoriser leurs projets de création comme de valoriser le tissu culturel local. Le Service a ainsi mis au concours deux séries de bourses, en juin puis en novembre, destinées à des artistes professionnels glandois ou ayant de fortes attaches avec la ville. 30 dossiers au total ont été reçus, et 8 lauréats ont bénéficié d'un soutien financier pour leur permettre de poursuivre leurs projets de création suspendus par la situation sanitaire. Il s'est agi d'apporter un soutien concret en l'absence de possibilité de se produire, mais également d'assurer un suivi et de valoriser le tissu artistique glandois. Tous les domaines artistiques ont été représentés : littérature, musiques baroque, jazz, rock, danse contemporaine et claquettes ainsi que les arts visuels.

L'objectif est de reconduire ces mises au concours chaque année, tout comme de suivre le parcours de ces artistes et de faire connaître à la population le fruit de leur travail, par le biais des actions de promotion culturelle.



Lauréats bourses d'aide à la création artistique

##### COMMANDES ET MISES AU CONCOURS DE SURFACES PUBLIQUES

La période estivale a été propice à la commande et à la mise au concours de surfaces publiques destinées tant à promouvoir l'art de façon directe, au cœur de la ville, au plus près des habitants, comme de permettre aux artistes glandois de s'exprimer.

Ce projet de fresques en ville en gestation depuis un certain temps avec la Commission culturelle a ainsi pu être porté en priorité, comme réponse à la situation sanitaire qui coupe la population des activités et lieux culturels depuis des mois.



Fresques en ville

## SOUTIEN EN SERVICES

Le premier soutien est un service d'accompagnement, de rencontre, de conseils, destiné à analyser et éventuellement à consolider les projets dans une optique de réussite. Il s'agit aussi d'expliquer le cadre d'exigences posées par les subventions, le cas échéant. Ces rencontres permettent de recenser les besoins, les demandes et contribuent à l'état des lieux de la vie culturelle locale.

En janvier 2020, une rencontre a été organisée entre les artistes glandois, la Municipale de la culture et le Service, afin de recenser le mieux possible la quantité et la diversité des domaines artistiques professionnels existant sur le territoire communal, de faire connaître les dispositifs mis en place à leur destination comme d'essayer d'identifier le contexte et les besoins de chacun.

Cette rencontre a permis d'aboutir à l'identification de nombreux artistes, à la création d'un réseau d'échanges, de communications directes et ciblées tout au long de l'année. Cette démarche s'est révélée particulièrement utile lorsque la situation a basculé dès le mois de mars : les informations, questions et dispositifs spéciaux, comme le relais des mesures de soutien et d'accompagnement, ont pu être relayés facilement auprès du public concerné.

La prise de connaissance des uns et des autres et la mise en visibilité font partie des attentes les plus fortes du tissu artistique. Le Service travaille à l'ouverture de nouveaux canaux ou de formes de promotion spécifique permettant de mieux faire connaître le tissu culturel glandois et de contribuer à créer des liens avec l'ensemble de la population.

C'est ainsi que le calendrier de l'avent culturel a vu le jour au mois de décembre (cf. p. 109 « Calendrier culturel de l'Avent ») sur le site internet de la ville, permettant au milieu culturel de se présenter et de s'adresser à la population.

## SUBVENTIONS PONCTUELLES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir, à titre unique, un projet pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2020, les aides ponctuelles ont pu être octroyées à différents projets de création artistique, comme d'événements culturels. 15 dossiers ont bénéficié de soutiens pour des domaines variés comme la littérature, la musique, le cinéma, les arts visuels et la médiation culturelle et se répartissent comme suit :

DOMAINE CONCERNE	NOMBRE DE DOSSIERS	GENRE	NOMBRE DE DOSSIERS
Musique	3	activités association	1
		création	1
		événement/manifestation	1
Cinéma	3	activités association	2
		création	0
		événement/manifestation	1
Littérature	3	activités association	0
		création	3
		événement/manifestation	0
Arts de la scène	3	activités association	1
		création	0
		médiation	1
		événement/manifestation	1
Arts visuels	2	création	1
		événement/manifestation	1
Animation socio-culturelle	1	événement/manifestation	0
		activités association	1

## REPARTITION DES MONTANTS ALLOUES

< CHF 1'000.-	entre CHF 1'000.- et CHF 5'000.-	entre CHF 5'000.- et CHF 10'000.-	CHF 10'000.- et +
2	10	2	1



## SUBVENTIONS ANNUELLES

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturelle, portés par des entités, des acteurs culturels ou des artistes. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues et la complémentarité des projets est un objectif.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature, c'est-à-dire la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et de prestations techniques.

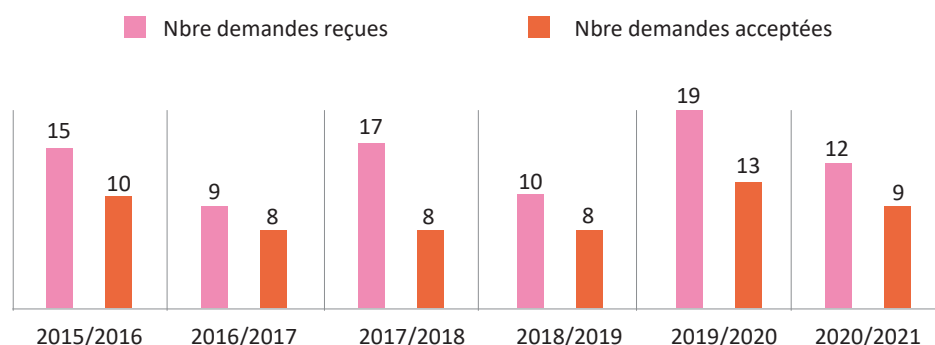
En 2020, les associations et/ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces et/ou en prestations sont la Société de développement (activités socio-culturelles en ville), le La Côte Flûte festival (festival pluridisciplinaire autour de la flûte traversière), le Festival Visions du Réel (festival de films documentaires), l'Association Orgue en jeux (programme musical au Temple), le Carabouquin, les écoles de formation musicale (COV-Conservatoire de l'Ouest Vaudois et EMN – Ecole de musique de Nyon, la Fanfare de Gland et le Choeur mixte Le Chêne), des ateliers théâtraux (Les petits artistes et le Carrousel), les manifestations qui ont pu être maintenues comme celles des Peintres et sculpteurs de La Côte.

## SUBVENTIONS INDIVIDUELLES

Le subventionnement des études musicales permet d'apporter une aide directe aux familles, tout en soutenant les écoles de formation musicales reconnues par la FEM, selon la Loi sur l'enseignement musical (LEM). En 2020, nous avons constaté une augmentation des demandes et des montants octroyés, portant sur la fin de l'année scolaire 2019-2020, ce qui laisse à craindre une non-reconduction des inscriptions pour les familles rencontrant une difficulté financière accentuée par la situation sanitaire. Les demandes de l'année 2020 ont en effet pu concerner une partie des écolages 2019-2020 comme ceux du début de l'année scolaire 2020-2021. Ces élèves fréquentent le COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois) et l'EMN (Ecole de musique de Nyon).

ANNEE SCOLAIRE	DEMANDES REÇUES	DEMANDES ACCEPTÉES	MOYENNE % SUBV.	MOYENNE CHF SUBV.
2015/2016	15	10	43%	578.03
2016/2017	9	8	30%	508.03
2017/2018	17	8	34%	545.84
2018/2019	10	8	49%	681.51
2019/2020	19	13	52%	647.83
2020/2021	12	9	38%	665.92

## NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTION



## LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRES DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, nous entendons les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Il s'agit avant tout de mettre à la portée de tous les possibilités de se divertir, d'apprendre, de rêver, de découvrir et de partager ainsi la diversité des formes culturelles.

Les activités de promotion culturelle se sont poursuivies dans la lignée de l'année précédente et ont pris des chemins nouveaux, pour répondre au mieux à la situation.

## L'AFFICHAGE CULTUREL

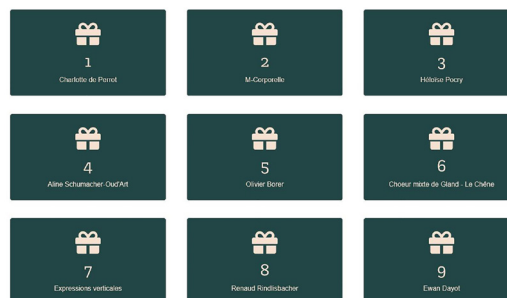
Lors de la suspension des activités culturelles au printemps, le calendrier d'affichage culturel a été passablement bouleversé. Le Service de la culture a ainsi utilisé l'affichage pour promouvoir le programme « Culture en ligne » relayé sur le site internet du Théâtre ainsi que les prestations à disposition de la population en matière culturelle (le réseau de boîtes à livres et les subventions pour les études musicales).



Affiches culturelles

## CALENDRIER CULTUREL DE L'AVEUT

À la suite d'un sondage réalisé à l'automne 2020 par le Service auprès des artistes glandois concernant leurs situations depuis le printemps, le besoin de visibilité est ressorti. L'idée est alors venue de créer une plateforme web sous forme de calendrier de l'aveut pour les présenter à la population à l'occasion de la fin de l'année. Cette plateforme s'est révélée très porteuse comme outil de promotion des artistes locaux. Le calendrier est encore visible sur le site de la ville : <https://culture.gland.ch/>.



Calendrier de l'Aveut

## SAC ARTISTIQUE

Après la création du premier sac artistique en 2019, le projet a été reconduit et compte se poursuivre, permettant de relier les habitants, à des extraits d'œuvres d'artistes qui ont bénéficié de soutien de la ville pour un projet de création artistique. Après les partitions musicales du compositeur glandois, M. Joël Musy, c'est une illustration de Mme Sarah Bovet qui figure sur le sac 2020. Ces deux artistes ont vu leurs projets de création soutenu par le biais des subventions ponctuelles ces dernières années.

Ce sac artistique est distribué à différentes occasions (stands promotionnels culturels au marché, à la plage de la Falaise, en début de saison au Théâtre de Grand-Champ et auprès des nouveaux habitants par l'Office du contrôle des habitants. Il contient généralement de la documentation sur les activités culturelles organisées par le Service de la culture en ville ou au Théâtre ainsi que des « bons découvertes » pour la saison théâtrale.



Sac artistique

## EXPOSITIONS AU THEATRE DE GRAND-CHAMP

Le Service de la culture a choisi de valoriser des projets artistiques locaux en les exposant au foyer du Théâtre de Grand-Champ. Ces expositions achevant ainsi un cycle, elles permettent aux artistes soutenus, en résidence ou mandatés par la ville, de présenter leur travail à la population.

Initialement 4 projets devaient être exposés. Seuls 2 ont vu le jour à cause de la situation sanitaire. Les expositions reprendront par la suite, au rythme de 4 par année, toujours dans l'optique de valoriser la création locale.

## LA TRANSITION

Lors de la première exposition, Mmes Manon Schwerzmann et Charlotte de Perrot ont présenté leurs travaux. Les deux artistes étaient en résidence à la Pépinière.



Expo « La Transition »

## RIDEAU

La seconde exposition de M. Frédéric Hachadourian est le fruit de l'invitation du Service à un travail photographique dans les coulisses du Théâtre. Ces images ont été mises en relation avec d'autres images de M. Frédéric Hachadourian précédemment réalisées.



Expo « Rideau »

## LA MEDIATION CULTURELLE

### LE CARABOUQUIN

Objet mobile de promotion et médiation littéraires - conçu par la Cie Rupille 7, sous l'impulsion du Service de la culture et avec le soutien du Canton de Vaud - se présente sous la forme d'un camping-car polymorphe, capable de se transformer tour à tour en guinguette littéraire, bibliobus ou petit théâtre mobile. Il propose de découvrir les textes sous toutes les formes.

En lien avec la situation sanitaire, l'équipe du Carabouquin a déployé un programme de lectures à épisodes, en ligne, relayé sur le site du Théâtre de Grand-Champ. Pour ce programme spécial, ils ont été 5 comédiens à enregistrer tous les jours et en alternance des lectures ainsi que des projets d'écriture avec Mme Julie Annen, dès la fin du mois de mars.

Dans un deuxième temps, c'est le projet « Les bouteilles à la mer » qui a pris le relais au mois de mai, diffusé largement sur leur site internet et auprès des EMS de Gland en particulier, sans compter NRTV qui a diffusé chaque week-end « Les bouteilles à la mer » de la semaine, enregistrées au format vidéo.

Ces deux volets ont permis de transmettre, communiquer et permettre à la population de s'évader et de rompre l'isolement social du semi-confinement tout en restant en contact avec la matière première promue par le Carabouquin : les textes.

Enfin, la tournée des quartiers a été décalée et adaptée en innovant et en proposant « Le Carabouqu'Air » : du 8 juin au 4 juillet, une installation minimaliste aux couleurs reconnaissables du projet s'est déplacée au cœur de chaque quartier pour lire via une diffusion radio en direct et en ligne. Ce nouveau concept, adapté aux restrictions sanitaires, a rencontré un franc succès en ligne et permis de garder le lien avec la population, malgré la distance physique.

## LIEUX CULTURELS

### LE THEATRE DE GRAND-CHAMP

#### LA SAISON 2019-2020

Etendue de septembre 2019 à juin 2020, la nouvelle saison a proposé donc 57 rendez-vous publics et 17 rendez-vous scolaires.

Fidèle à elle-même, et sous le signe de la diversité, de la qualité et de la curiosité, cette nouvelle saison a mis à l'honneur des histoires racontées sous toutes les formes, sur tous les tons et avec des univers artistiques forts : cinéma, musiques actuelles, théâtre classique, contemporain, acrobatique, musical, spectacles jeune public et pluridisciplinaires, humour, comédies, nouveau cirque proposent de plonger dans mille et une histoires (ou presque).

C'est une saison qui a été conçue comme une immersion dans l'univers des Arts de la scène :

- Immerger les spectateurs dans des univers c'est par exemple leur proposer de découvrir un même artiste dans différents spectacles ;
- Présenter côte à côte plusieurs spectacles d'une même compagnie ;
- Proposer des séries théâtrales ;
- Instituer des moments de rencontres et de partage, d'échanges, comme une prolongation de ces instants magiques que peuvent procurer des spectacles vivants.

La refonte des abonnements a été aussi faite dans l'idée de stimuler la curiosité et d'offrir une liberté totale (abonnements Découvertes) d'une part et la possibilité de garder leurs repères pour ceux qui le désiraient (abonnements Comme d'habitude).



### PROGRAMME SORTIR AU THEATRE

Le programme « Sortir au théâtre » a vu le jour dans cet esprit de rencontre et de partage, par la création du « Passeport théâtre » à destination du jeune public, de rencontres après spectacles intitulées « Dans le monde de... » ainsi que des brunchs artistiques modérés et animés par l'auteure et metteuse en scène

en résidence au Théâtre, Mme Julie Annen. Il s'est agi d'instituer ces moments de partage, comme une prolongation de ces instants magiques que peuvent procurer des spectacles vivants.

## CULTURE ET ECOLES

La collaboration avec les établissements primaires et secondaire de Gland se poursuit avec succès : les élèves bénéficiant d'un spectacle et d'un film par année. La promotion de la saison théâtrale auprès des autres établissements de la région se poursuit et de plus en plus de classes viennent en sortie extrascolaire. Le rôle du Théâtre de Grand-Champ dans la découverte et l'accès aux arts vivants se renforce et poursuit son développement.

## ARTISTES EN RESIDENCE ET SOUTIEN A LA CREATION

Avec l'aménagement de la salle de répétition, c'est l'accueil de plusieurs compagnies en résidence qui a été rendu possible en cette saison 2019-2020.

Un accueil prolongé en résidence, sur plusieurs années, a débuté avec la Cie Rupille 7 : 2 créations réalisées à Gland, sont actuellement en tournée en Suisse et en Europe.

Le développement du soutien à la création, est essentiel pour valoriser la qualité artistique des artistes associés au Théâtre de Grand-Champ et remplir ce rôle de théâtre public, en soutenant et en accompagnant des artistes qui s'impliquent pour le public.

## QUELQUES CHIFFRES

Si la saison avait commencé avec succès, la pandémie en a stoppé l'élan, créant des perturbations dès le début du mois de mars et annulant le reste de la saison dès le 13 mars 2020.

En quelques chiffres, entre mars et juin 2020 :

- 13 spectacles/concerts annulés ;
- 6 projections cinéma annulées ;
- 5 événements scolaires annulés (spectacles et projections cinéma).

La fréquentation totale pour la saison 2019-2020 : 7'805 spectateurs (contre plus de 10'000 la saison précédente). La dynamique a été de reporter tous les événements sur la saison 2020-2021 ; seuls 3 spectacles/concerts se sont trouvés dans l'impossibilité de le faire, tant pour des questions de composition artistique, que de disponibilité commune.

Malgré ces difficultés, l'ambition du Théâtre de Grand-Champ reste la même : que les spectateurs trouvent de quoi épancher leur soif d'imagination, de découverte et de plaisir. Qu'ils rencontrent et suivent les artistes majoritairement romands que le Théâtre de Grand-Champ programme, accueille, coproduit et met en avant avec passion, choix et sélection.

L'identité du lieu, la possibilité pour les spectateurs de naviguer d'une thématique à l'autre, la souplesse et nouveauté d'abonnements à la carte comme l'uniformisation des tarifs pour un accès le plus large possible à l'ensemble des spectateurs, la pluridisciplinarité de la programmation, le développement d'actions de médiation, d'inclusion des publics, de mise en dialogue entre la population et le monde de la création, ainsi que l'implication forte dans le panorama régional et romand : ce sont les principales caractéristiques du Théâtre de Grand-Champ.



Affiches de saison

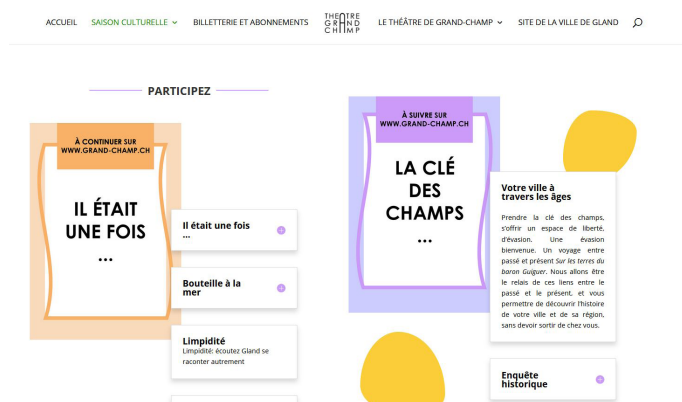
## CULTURE EN LIGNE

En mars lors du premier semi-confinement et l'arrêt brutal des activités du Théâtre, le Service de la culture a décidé de proposer sur le site internet du Théâtre des activités culturelles participatives ou proposées par des tiers. Deux volets ont été proposés « La clé des champs » et « Il était une fois ».



Le premier a permis aux projets participatifs qui devaient se présenter à la population (à la Pépinière ou à la Bibliothèque communale) de se transformer et de basculer en ligne au gré de leur processus de création. Nous y avons ainsi retrouvé Mme Héloïse Pocry et son projet d'écriture participative sur la ville, Mmes Marie Kolly et Virginie Janelas et leur projet de création d'un livre illustré pour les jeunes intitulé « Lirio » ainsi que « Les bouteilles à la mer » et lectures du Carabouquin. Le deuxième consistait à plonger les habitants dans l'histoire de leur ville en relayant le site du Sentier historique, permettant ainsi évasion historique virtuelle et propositions de promenades sur le territoire communal, ainsi que le lancement d'une enquête et récolte de photographies historiques détenues par des habitants.

La page dédiée est toujours visible et peut être réactivée de diverses manières, en fonction de la situation sanitaire mais pas seulement, puisque le projet a un potentiel de développement au-delà des contraintes actuelles.



Culture en ligne

### LA SIXIEME EDITION DU LA COTE FLUTE FESTIVAL

Le Festival dirigé par Mme Carole Reuge, a dû se résoudre à reporter la grande édition du festival à l'année 2021. Cette édition 2020 a donc réduit sa formule et privilégié l'aspect pédagogique (master class, en présentiel et en ligne), les formations et concerts de jeunes musiciens en collaboration avec les institutions partenaires (COV - Conservatoire de l'Ouest Vaudois, l'Orchestre régional, etc.). Soutenu en premier lieu par la Ville de Gland, mais également par la Région, le Canton et de nombreuses fondations, le Festival reste ancré au niveau régional et s'implique dans la relève musicale.

### LA PEPINIERE

La création de La Pépinière est le fruit de la collaboration entre le Service de l'enfance et de la jeunesse et le Service de la culture. Elle se destine à soutenir et promouvoir les personnes, jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition des locaux partagés. Lieu d'échanges et de création, cet espace a su créer des liens forts entre les artistes et les jeunes, mais également entre les habitants et les porteurs de projets. Ce lieu continue donc d'évoluer, sous cette forme inédite, et permet aux projets sélectionnés d'y trouver un espace vivant, pluriel, ouvert sur la cité, et qui permet à chacun d'y concevoir son projet, selon son rythme et sa temporalité, afin de le porter plus loin.

Les appels à projets lancés en fin 2019 ont permis de sélectionner plusieurs projets et artistes qui devaient entrer dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre dans le lieu pour des durées différentes et plusieurs semaines. Les projets n'ont pas pu s'y déployer, du fait de la fermeture des lieux culturels dès le mois de mars. Certains projets ont réussi à se déployer en ligne, d'autres sont reportés à 2021, si les conditions le permettent.

### LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers les acquisitions artistiques et leur diffusion.

La Commission culturelle est composée de :

#### COMMISSION CULTURELLE

##### PRESIDENTE

Mme MONNEY Isabelle

##### MEMBRES

Mme CELA Claudia (PLR)

Mme BELLO Natacha (GDG) (démissionnaire au 01.09.2020)

M. BINGGELI Steve (membre GDG) (nouveau membre dès le 01.11.2020)

M. DE HADELN Moritz (Plateforme de gauche)

M. DI FELICE Maurizio (UDC)

##### CONSULTANTE

Mme SCHUMACHER Aline

##### CHEFFE DE SERVICE

Mme FAURE Sandrine

La Commission culturelle a pu travailler activement en 2020 :

- Lancement et participation au « Concours sur invitation en lien avec le pour cent culturel des Perrerets ». Le lauréat, M. Frédéric Gabioud pour son œuvre « I » a ainsi été choisi le 2 juin 2020. Son œuvre sera réalisée et inaugurée en 2021 en même temps que la fin des travaux de l’Etablissement primaire des Perrerets ;
- Participation au jury des « bourses d’aide à la création » ;
- Lancement et participation des commandes de fresques, mise au concours de surfaces publiques ;
- Extension réalisée du réseau de boîtes à livres en ville.

Les projets pour 2021 sont dans la lignée de ceux réalisés en 2020, permettant un dynamisme et des réalisations concrètes diversifiées.

## LA COORDINATION D’EVENEMENTS PONCTUELS ET FEDERATEURS

### L’ETE A LA FALAISE

Cette 3<sup>ème</sup> édition de « L’Été à la Falaise » a eu lieu durant les 7 semaines de vacances scolaires : la Bibliothèque, le Service de la culture, le Service de l’enfance et de la jeunesse, les Sports et le Groupe des espaces verts ont contribué à proposer activités et équipements estivaux, en s’adaptant aux contraintes et recommandations sanitaires en vigueur pendant l’été. L’objectif principal a consisté à maintenir de la vie et des propositions à la population lorsque tout était à l’arrêt dans la région. Ainsi les rendez-vous sportifs et culturels ont pu être proposés, sur inscription. En complément des activités proposées par les services, les associations, les professeurs de sport glandois ont été sollicités. L’ACG (Association de Commerçants de Gland) - devenue AEGR - a rejoint le programme en proposant un rendez-vous hebdomadaire de réseautage autour d’une petite buvette, dès que les restrictions sanitaires l’ont permis au cours de l’été.



L’Été à la Falaise

Les animations et activités ont toutes été proposées gratuitement à la population (en moyenne 5-7 rendez-vous par semaine destinés à tous (jeunes, familles, seniors, vacanciers). La fréquentation a donc dû être limitée conformément aux prescriptions en vigueur ; idem pour certaines activités et développements initialement projetés, mais la population a pu bénéficier de ce programme et découvrir cet espace public comme les prestations locales offertes par la ville.

### FETE DE LA DANSE

Cette 4<sup>ème</sup> édition, en collaboration avec la Ville de Rolle devait avoir lieu en mai 2020 et a dû être annulée du fait des décisions fédérales. Le programme complet est reporté à l’édition 2021.

### CINEMA OPEN AIR

La 9<sup>ème</sup> édition du « Cinéma Open Air » a pris la clé des champs et offert à la population un cadre bucolique et compatible avec les restrictions sanitaires en vigueur pendant l’été. Cette édition a donc pu s’installer dans le champ derrière le Théâtre, proposant aux spectateurs un air de liberté pour cette formule «ciné-transat». D’une capacité d’environ 200 personnes par soir, la manifestation a été déplacée en août et prolongée de quelques jours. Les concerts ont pu être intégrés à cette variante bucolique, ainsi que quelques atouts gourmands impliquant les associations locales. Une alternative pour les temps de pluie a également pu être mise en place au Théâtre, permettant ainsi à la manifestation d’avoir lieu par tous les temps. C’est donc un concept convivial et sécurisé qui a été proposé et offert à la population. Du 14 au 20 août, 1’450 spectateurs ont pu profiter de l’événement.



Cinéma Open Air

# REPONSES DE LA MUNICIPALITE AUX VŒUX FORMULES PAR LA COMMISSION DE GESTION

## VŒUX DE LA COMMISSION

Dans le cadre de son rapport de commission concernant le rapport de gestion 2019 de la Municipalité, la Commission de gestion a émis les vœux suivants, auxquels la Municipalité répond comme suit :

- 1. Pour une amélioration de la qualité de l'air, il serait souhaitable d'utiliser des bus plus petits, au moins pendant les vacances scolaires, jours fériés, etc. afin de diminuer la consommation excessive de carburant**

*La refonte et la modernisation du TUG est un processus qui a débuté en 2020 par un diagnostic de situation. Le but de ce projet est d'adapter notre transport urbain au contexte actuel (enjeux environnementaux, enjeux énergétiques, intégration à la stratégie Smart City).*

- 2. Pour la politique d'achats responsables validée en 2019, la Municipalité a promis d'engager un processus de constante amélioration du respect de la durabilité au sein de l'Administration communale. La Commission de gestion souhaite que la Municipalité présente l'évolution et un premier bilan en 2020 et que le Conseil communal soit régulièrement informé des progrès obtenus**

*Depuis son entrée en vigueur le 7 septembre 2019, la politique d'achats responsables oriente les choix d'achats effectués par tous les services de l'Administration.*

*Par son édition, la Municipalité de Gland tient à engager un processus de constante amélioration du respect de la durabilité au sein de l'Administration communale. Il contient certes des règles incontournables comme l'interdiction de certains produits, mais il est surtout constitué de propositions d'amélioration.*

*Le point de situation ci-après présente pour chacun des services le pourcentage de conformité des achats effectués, leur nature, et le cas échéant une explication des raisons ne permettant pas une conformité à 100%.*

*Relevons néanmoins que l'année 2020 a été fortement perturbée par les conséquences de la pandémie. De nombreuses manifestations et réceptions internes et externes à l'Administration ont dû être annulées ou reportées. L'organisation des services a été impactée par l'imposition du télétravail. Le bilan global de la politique d'achats responsables en 2020 n'a donc pas une valeur de référence pour les années futures, malgré la note positive qui peut lui être attribuée.*

### SECRETARIAT MUNICIPAL

#### Secrétariat

*Taux de conformité : 80%*

#### Attention particulière sur les catégories suivantes :

- Papier ;
- Articles de papeterie et fournitures de bureau.

*Les commandes sont effectuées auprès d'une société suisse ayant une succursale à Gland et ceci afin de favoriser l'économie locale et éviter de trop longs transports (leurs prix sont d'ailleurs très concurrentiels).*

*Le papier pour les photocopies est un papier blanc 100% recyclé. Le plastique est évité de façon globale.*

#### Office des ressources humaines

*Taux de conformité : 80%*

**Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Cadeaux divers (chocolat / fleurs) ;
- Manifestations (soirée du personnel).

*Les achats sont effectués chez les commerçants de Gland pour les fleurs et le chocolat.*

**MSST**

*Taux de conformité : 80%*

**Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Vêtements ;
- Electronique.

*100 % des achats ont été effectués sur le territoire helvétique (catégorie vêtement) dans un souci de favoriser les commerçants locaux reconnus (Beltus : label Oeko-Tex) et de protéger l'environnement (transport réduit etc.). Bien que les défibrillateurs soient achetés auprès d'une société Suisse, le matériel utilisé est difficilement compatible avec la politique d'achats responsables.*

**Office de la communication**

*Taux de conformité : 80%*

**Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Papier ;
- Prestations d'impression, volume d'impression ;
- Objets publicitaires.

*Un papier nature a été privilégié pour toutes impressions ordinaires de flyers. La distribution en tous ménages a été réduite. Les prestataires externes sont pour la plupart sur le territoire glandois. Les objets publicitaires sont commandés pour la plupart en Suisse, ou dans un pays européen en fonction du système d'évaluation des offres (qualité/prix 70%, qualité environnementale et sociétale 15%, engagement environnemental et sociétal du fournisseur 15%).*

**Office informatique**

*Taux de conformité : 50%, tenant compte des améliorations possibles dans la configuration des matériels et logiciels.*

**Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Papier ;
- Matériel électrique et électronique.

*Le papier d'impression est conforme à la politique d'achats responsables. En ce qui concerne le matériel électrique et électronique, la mise hors tension automatique des ordinateurs fixes sera rendue opérationnelle avec le déploiement des outils d'administration de Microsoft 365 (non réalisé en 2020). Spécificité liée au télétravail, la mise hors tension des PC sur site peut provoquer un changement d'adresse lors du redémarrage, ce qui implique un changement de paramètre de la connexion par l'Office informatique.*

**SERVICE DE LA POPULATION**

*Taux de conformité : 50% (hormis locations)*

**Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Signalisation et marquage routier : 2 fournisseurs en suisse romande ;
- Vêtements : un seul fournisseur officiel agréé par le Canton ;
- Accessoires techniques et outillage : 2 magasins glandois et un magasin sur Genève si besoin ;
- Manifestations : pas d'achats en principe (surtout des locations qui sont faites sur Gland) ;



- Sport : hormis les médailles de la GSR qui viennent de France, il y a peu d'achats (ce sont des locations de matériel ou de services).

*Peu de marge de progression car peu de choix de fournisseurs pour la plupart des achats.*

#### **SERVICE DES FINANCES**

*Taux de conformité : 99%*

##### **Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Mobilier : achat du mobilier scolaire (primaire et secondaire) pour 2020 ;
- Produits de nettoyage (conciergerie) pour 2020 ;
- Travaux de construction dans les bâtiments communaux (rénovation, transformation et préavis).

*Pour les travaux dans nos bâtiments, à qualité égale, nous privilégions les entreprises et les fournisseurs locaux. De plus pour les adjudications faisant l'objet d'appels d'offres selon la Loi sur les marchés publics, les aspects environnementaux (et donc durables) sont pris en compte dans les critères d'évaluation des offres (chantier Perreretts, installation TNI dans les écoles primaires, etc.).*

#### **SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

*Taux de conformité : 100%*

##### **Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Véhicules ;
- Mobilier ;
- Aménagements et entretien des espaces verts.

*La politique d'achats responsables fait partie intégrante du préavis relatif au renouvellement du parc véhicules. Pour les autres achats, la politique d'achats responsables vient formaliser nos mœurs.*

#### **SERVICE DE LA CULTURE**

*Taux de conformité : 90%*

##### **Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Achats de matériaux ;
- Fournisseurs ;
- Fournitures (manifestations etc.).

*Les achats du Service suivaient déjà cette éthique durable et respectueuse de l'environnement. La politique d'achats responsables vient formaliser nos mœurs.*

*Les achats « non conformes » sont liés à l'absence d'alternative ou d'inadéquation avec les installations (ex: projecteurs en LED dès que c'est possible pour les nouvelles acquisitions mais projecteurs traditionnels toujours majoritairement demandés pour les spectacles en lien avec les pratiques, le matériel et les techniques en usage, ce qui implique de continuer à les entretenir ou les remplacer).*

#### **SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE**

*Taux de conformité : 80%*

##### **Attention particulière sur les catégories suivantes :**

- Manifestations ;
- Alimentation et boissons ;
- Prestations d'impression.

*Pour ces trois domaines, les entreprises locales idéalement respectueuses de l'environnement sont privilégiées.*

### **3. Concernant la gestion des déchets, revoir et/ou améliorer la gestion contractuelle de la facturation des fournisseurs**

Toutes les remarques ci-dessous sont dépendantes du nouveau logiciel de facturation et du module à venir sur la gestion des commandes. Le point 1) ne peut donc pas être développé. Le suivi budgétaire dans « Citizen » ne fait pas office de sous compte permettant d'identifier le type de déchets. L'objectif serait d'avoir ces détails dans le nouveau module, à l'instar du suivi budgétaire déjà réalisé par le Service des infrastructures et de l'environnement. En effet, les factures sont faites par type de déchets avec les tonnages et toutes les informations nécessaires pour réaliser les statistiques obligatoires dans ce domaine. A ce niveau, il est proposé le point 3), mais dont la mise en place dépendra aussi du nouveau logiciel.

- 1) Meilleure liaison entre les factures et la comptabilité grâce au module de gestion des commandes qui génère un numéro de référence.
- 2) Suivi budgétaire plus fin par type de déchets grâce à la mise en place de sous-comptes (comptes de deuxième de degré).
- 3) Mise en place d'une comptabilité analytique pour calculer le coût par tonne et par type de déchets réels versus budgétés.

### **4. Encourager la Municipalité à réaliser le projet de l'abaissement de la luminosité de l'éclairage communal**

L'abaissement de l'intensité lumineuse est prévue dans le cadre du préavis n°14/2017 relatif une demande de crédit de CHF 1'431'500.- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public. Ce projet est en cours de réalisation et la télégestion de l'éclairage sera effective en 2022. Pour rappel, le niveau d'abaissement prévu dans ledit préavis est :

- Luminaires routier avec un mât 10 m (av. du Mont-Blanc) équipés de LED à 75W, abaissement de 100% à 80% entre minuit et 5h00;
- Luminaires semi-routier avec mât de 8 à 10 m (ch. de la Chavanne) équipés de LED à 75 W, abaissement de 100% à 60% entre minuit et 5h00
- Luminaires de dessertes d'une hauteur de 4m (rue de la Gare) équipés de LED à 26 W, abaissement de 100% à 80% de 22h00 à 24h00, puis de 80% à 50% de 24h00 à 5h00.

### **5. Améliorer le processus de recrutement concernant les divers postes de Délégués afin d'éviter une trop grande rotation du personnel**

Les départs ne peuvent pas automatiquement être attribués au processus de sélection et recrutement. Il existe naturellement de nombreuses raisons qui engendrent des départs. Néanmoins, l'Office des ressources humaines (ORH) cherche continuellement à améliorer ses processus et garantir des recrutements de qualité comme une intégration optimale des nouveaux collaborateurs. En ce sens, le processus de recrutement a été encore consolidé (exercices concrets, prises systématiques de références, mise en place d'un système de parrainage au travers du kit du nouveau collaborateur ou encore participation de l'ORH aux discussions de fin de période d'essai), visant à augmenter l'adéquation du profil possiblement retenu aux besoins de la fonction et donc, par voie de conséquence, à diminuer les potentielles incidences sur une rotation du personnel.

### **6. Augmenter le taux de travail de la Conseillère en insertion afin de pouvoir aider les jeunes dans le besoin**

Dans le but de poursuivre le développement du dispositif « Activ'Action », de diversifier les services proposés (création d'un réseau d'entreprises, pilotage de la plateforme emploi jeunes, coaching scolaire, etc.) et surtout d'être en mesure de continuer à proposer des accompagnements individualisés de qualité à des jeunes en insertion toujours plus nombreux, le Service de l'enfance et de la jeunesse a proposé au budget 2021 l'augmentation du taux de travail de Mme Emmanuelle Chevalier, Conseillère en insertion professionnelle qui se voit ainsi attribuer un +0.2 EPT, passant d'un 0.5 EPT en 2020 à un 0.7 EPT depuis le 1<sup>er</sup> février 2021.

**7. Historiquement, Gland était traditionnellement un village agricole. Améliorer le rendement économique de l'agriculture, de la vente du bétail, des produits des vignobles et de l'exploitation des forêts en encourageant la production biologique, la vente à domicile et un meilleur usage des terres encore disponibles**

*Le recensement des parcelles agricoles a été effectué en 2020 par le Secrétariat municipal. Dans l'intention d'encourager les circuits courts et de renforcer les partenariats entre les producteurs locaux, le « Prix Nouvelle Economie » a été lancé par la Promotion économique. Une publication ciblée dans l'Hebdo la Côte a valorisé le terroir glandois et son histoire.*

*En 2021, la Promotion économique prévoit d'améliorer la visibilité de l'usage des terres agricoles, des espaces cultivables de tout type, et de renforcer les échanges entre les producteurs glandois. Les discussions avec des partenaires locaux sont en cours. La valorisation du secteur primaire et de son rôle économique sera l'un des axes prioritaires en 2021.*

**8. Le succès public avec une programmation populaire à consommation régionale semble freiner la prise de risques avec des choix plus osés ou d'avant-garde ayant un impact supérieur au niveau national, faisant ainsi de Gland un centre de création incontournable**

*Le développement de la vie culturelle ces dernières années a eu pour objectif d'une part de commencer par exploiter, faire connaître et conférer de l'attractivité aux espaces culturels méconnus, et, d'autre part, de créer des manifestations ou rendez-vous destinés à la population locale en premier lieu. Ceci afin de contribuer à dessiner l'identité culturelle à la ville.*

*En parallèle, l'accueil et le soutien apportés à des festivals comme Visions du Réel (d'envergure internationale), La Côte Flûte festival (qui a su rapidement exister au plan régional, national comme international) et enfin à la mise en place en collaboration avec Rolle de la Fête de la danse (manifestation organisée et médiatisée au niveau national) sont autant de projets qui permettent de converger vers Gland, comme de rayonner à l'extérieur. La situation sanitaire actuelle nous montre aussi à quel point le local - en tant que contenu et public - est essentiel à entretenir et préserver.*

**Il en serait de même pour la création d'un prix annuel de la « Ville de Gland »**

*La question du « prix artistique » a été discutée et n'a pas été retenue parmi les choix de positionnement culturel de la ville, d'autant qu'il en existe plusieurs dans la Région (celui de la Ville de Nyon, de la Région de Nyon, ainsi que des mérites octroyés par les mêmes entités + par des fondations privées implantées dans la région). Idem pour le bassin morgien.*

*C'est le principe des Bourses d'aide à la création qui a été retenu : la Ville de Gland se démarquant ainsi des autres villes régionales et vaudoises, qui n'utilisent quasiment pas ce dispositif. La mise au concours de plusieurs bourses a été lancée dès juin 2020, reconduite en novembre 2020, permettant en cela de proposer une mesure concrète, de la reconnaissance et du rayonnement médiatique pour les artistes glandois concernés comme pour la Ville.*





## CONCLUSIONS

Nous espérons avoir permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'Exécutif, à l'Administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le Conseil communal et l'Exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL

vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2020 ;  
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;  
ouï - le rapport de la Commission des finances ;  
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2020 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés, soit :
  - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
  - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :   
G. Cretegy



Le Secrétaire :   
J. Niklaus

## LISTE DES ANNEXES <sup>1</sup>

### PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVE

- › SOCIETE ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA COTE (SADEC)
- › SOCIETE ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA REGION NYONNAISE (SAPAN)
- › SOCIETE ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA COTE (SEIC)
- › THERMORESO SA
- › FONDATION DE LA COTE POUR L'AIDE ET LES SOINS A DOMICILE ET LA PREVENTION (AVASAD)

### ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- › RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES (RAT)
- › LE SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- › ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- › ORGANISATION REGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- › CLINIQUE DENTAIRE
- › REGION DE NYON
- › ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE LA COTE (APEC)

<sup>1</sup> Les annexes sont uniquement publiées sur le site internet de la Ville de Gland





WILDBER  
**Gland**